

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Les uns et l'autre

François Mitterrand, aux yeux de Moscou, est un peu l'Europe à lui tout seul ces jours.

Certes, la rencontre du président français avec Mikhaïl Gorbatchev comporte bien des questions purement bilatérales: échanges économiques, droits de l'homme.

Mais sa portée, sur le fond, s'inscrit à l'évidence dans le cadre des rapports Est-Ouest, désarmement à la clé.

Le secrétaire du Parti communiste d'Union soviétique s'est attaché à asséner, depuis quelque temps, maintes propositions en la matière. Les intentions qui les enrobent - en termes de diminution des arsenaux nucléaires et conventionnels - paraissent spectaculaires.

C'est de cela dont il s'agit, précisément.

Gorbatchev tranche d'avec ses prédécesseurs. Homme de communication, lui aussi, il tente de donner au monde l'image d'un dirigeant «sincèrement épris de paix, à l'esprit d'ouverture», ainsi qu'il se plaît à le souligner.

Une démonstration de bonne foi que le président Mitterrand devrait recueillir, durant son séjour à Moscou, tel un précieux nectar. La recueillir, puis la faire goûter et partager à l'Europe dans son ensemble.

Car l'interlocuteur de Gorbatchev mérite une attention particulière pour deux raisons:

● La France ne fait pas partie de l'OTAN.

● Mitterrand est opposé à la participation hexagonale à l'Initiative de défense stratégique patronnée par Ronald Reagan.

En homme averti, le chef du PCUS s'adresse à un homme portant le flambeau, dans une certaine mesure, de l'indépendance européenne face aux Etats-Unis.

Une sorte d'accident de terrain dans l'alliance Vieux Continent - USA, que Gorbatchev souhaiterait voir relayé, à grands coups de soupçons européens, par François Mitterrand auprès de ses partenaires.

N'a-t-il pas ainsi déclaré, en recevant son hôte au Kremlin, «qu'il convient d'affranchir totalement la mentalité politique de la perception de l'Europe comme un théâtre d'opérations militaires».

Autrement dit, faites savoir à l'Europe que son devenir doit être dissocié de celui des Etats-Unis, expliquez-lui qu'ils se trouvent en situation concurrentielle.

Mikhaïl Gorbatchev, à cet effet, souhaite développer les liens économiques entre Marché commun et Comecon. De bloc à bloc. Sans oublier l'amorce de négociations exclusivement européennes sur le désarmement.

Un séduisant programme qui suppose un Vieux Continent adulte et responsable en tant qu'entité politique. M. Gorbatchev brûle les étapes.

Même s'il prend les désirs des Européens pour ses réalités.

Pascal A. BRANDT

Entre M. Mitterrand et M. Gorbatchev Dialogue serré sur le désarmement

Le désarmement est au cœur des entretiens approfondis qui se déroulent depuis lundi entre le président François Mitterrand et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Ce dialogue sera suivi mercredi d'une séance de travail élargie aux ministres des deux délégations. Hier matin, les deux hommes d'Etat en étaient déjà à cinq heures de tête-à-tête et un projet d'élargissement des pourparlers aux ministres n'a pas reçu l'agrément de M. Gorbatchev, tant le secrétaire général du PCUS était désireux de pousser encore plus avant les échanges, dans des conditions de grande discrétion.

de lundi, ou la moyenne d'âge - nettement plus jeune d'une quinzaine d'années - et la nature des invités du côté soviétique tranchait nettement avec ce que l'on sait du dîner présidé en 1984 par M. Tchernenko en l'honneur de M. Mitterrand.

Le climat était plus enjoué, un peu comme celui d'une réception occidentale, commentait un convive français.

Au cours de ces premiers entretiens, le chef de l'Etat s'est situé en quelque sorte par rapport à MM. Reagan et Gorbatchev comme un consultant de haut niveau: «Pas un messenger», a fait remarquer Mme Gendreau-Massaloux. «Le président de la République a une voix propre. Mais M. Reagan lui a demandé de lui donner un état de ce qu'il percevait au cours de sa visite en URSS».

Le président François Mitterrand pourra donc fournir à chacun des deux grands des éléments susceptibles de nourrir leur conception personnelle.

(ap)



Mme Michèle Gendreau-Massaloux, porte-parole du président de la République, a déclaré que la séance d'hier matin avait été essentiellement consacrée au désarmement.

Plus longue que prévu, elle a pris fin à 13 h 15, ce qui a permis aux deux interlocuteurs, accompagnés de leurs seuls interprètes et des preneurs de note,

«d'aller dans le détail», de façon «extrêmement directe» et dans un climat «de grande compréhension».

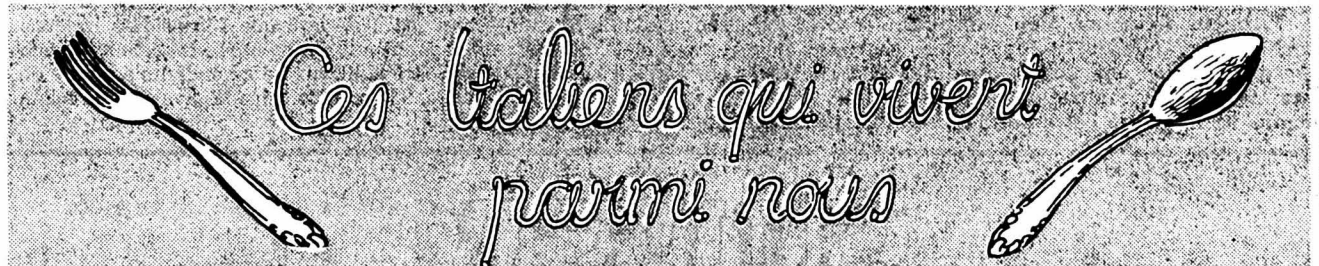
Les observateurs français en sont convaincus: depuis le début de l'ère Gorbatchev, quelque chose commence à bouger en Union Soviétique. A défaut du fond, le changement de forme, en tout cas, était perceptible, paraît-il, lors du dîner

En Tunisie

M. Mzali démis

Le président tunisien Habib Bourguiba a décidé de démettre Mohamed Mzali de ses fonctions de premier ministre qu'il assumait depuis 1980 et de le remplacer par Rachid Sfar, ministre de l'économie et des finances, a annoncé mardi en fin d'après-midi, l'agence tunisienne de presse TAP.

Le président Bourguiba a également chargé Ismail Kheili, ministre du plan, du portefeuille du plan et des finances, ajoute TAP. (ats, afp)



Ils vivent parmi nous depuis des dizaines d'années. Ils sont apparemment comme nous. Leurs enfants ressemblent exactement à de petits Suisses.

Et pourtant, ils sont différents. Partagés pour toujours entre la société et les croyances dans lesquelles ils ont été élevés et notre réalité helvétique.

Voici quelques-unes des histoires qu'ils racontent dans leur dialecte quand ils sont entre eux, ces travailleurs manuels italiens qui ont cinquante ans et plus.

III

Peines d'amour perdues

Milo, célibataire, se morfondait. C'était dimanche. Il se rappelait sa famille, le Barbera sans méthanol, la polenta accompagnée d'un ragoût de chevreuil.

Comme il n'y avait pas de copains au café il a parlé à une dame engageante et seule. On a bu un verre, puis deux. Au troisième, il savait qu'elle s'appelait Castafiore. Au quatrième, ou a décidé de finir la soirée ensemble.

Dans son vieux tacot, Milo a conduit la Castafiore jusque chez elle. A domicile, on a vidé une bouteille. La dame devenait tendre. On a ingurgité une seconde bouteille. La dame devenait très tendre. On a ouvert une troisième bouteille. La dame fondait en effusions. Milo fondait aussi, mais les yeux commençaient à lui piquer. On s'est couché. La dame débordait de tendresse. Milo s'est endormi.

- par Willy BRANDT -

Il se souvient seulement que, le matin, ce sont des injures qui l'ont réveillé. Quand on est habitué au travail en plein air, cela ne vaut rien de dormir sous la plume.

Le faux cardinal

Un sacré mécréant Aldo! le soir, quand il s'ennuyait au bistrot et qu'il commençait à sentir la solitude, il fallait le voir.

«Le cardinal Aldo», proclamait-il, «va vous donner sa bénédiction». Il sortait un instant et revenait habillé d'une robe de chambre rouge écarlate et orné d'un vaste parasol de jardin. D'une voix

grave, il entonnait: «Repentez-vous, mes frères. Cessez de pêcher. L'heure de la mort est proche.»

Onésime, un Valaisan, toujours entre deux vins, accourait. On n'a jamais su s'il avait conscience de ce qu'il faisait ou s'il avait les idées embrouillées. Toujours est-il qu'il s'agenouillait et qu'Aldo poursuivait:

«Toi, Onésime, infâme pécheur, tu réciteras dix pater et vingt ave avant de recevoir ma bénédiction.»

La scène s'est répétée plusieurs fois jusqu'au jour où l'on s'est aperçu que le goupillon employé pour la bénédiction était une brosse usée pour nettoyer les toilettes.

Désormais, la profanation était trop forte.



météo

Suisse romande, le temps sera en partie ensoleillé, mais des pluies isolées ne sont pas exclues sur le Jura et les Préalpes. 0 degré vers 2500 m.

Suisse alémanique, variable.

Sud des Alpes: beau et chaud.

Evolution probable: au nord, ensoleillé et plus chaud jeudi. Variable dès vendredi.

Au sud, d'abord ensoleillé et très chaud. Variable ensuite.

Mercredi 9 juillet 1986

28e semaine, 190e jour

Fêtes à souhaiter: Amandine, Hermine, Marianne.

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h 46	5 h 47
Coucher du soleil	21 h 27	21 h 27
Lever de la lune	7 h 34	8 h 46
Coucher de la lune	23 h 20	23 h 41
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,93 m	750,69 m
Lac de Neuchâtel	429,45 m	429,45 m

sommaire

Jeux MAGAZINE Page 7

Coup de tabac sur Wall Sreet ECONOMIE Page 9

R
région
L'ENSA à Saint-Sulpice
PAGE 13

Kurt Waldheim, président de l'Autriche L'erreur est officialisée

Kurt Waldheim, élu il y a un mois président de la République autrichienne, a pris officiellement ses fonctions hier à Vienne, devenant ainsi le chef d'Etat le plus controversé d'Europe occidentale en raison de ses activités dans l'armée hitlérienne et de la polémique qu'elles ont provoqué à l'étranger.

A la formule consacrée selon laquelle il s'engage à respecter la Constitution et les lois de la République, M. Waldheim a ajouté: «Que Dieu me vienne en aide». M. Waldheim succède à M. Kirchschaelger, qui était à la tête de l'Etat depuis douze ans.

Le nouveau président avait été élu le 8 juin avec près de 54 pour-cent des voix à l'issue d'une campagne dominée par une polémique sur ses activités dans l'armée allemande

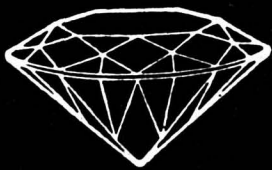
pendant la Seconde guerre mondiale.

Deux ambassadeurs, celui des USA, Ronald Lauber, et celui d'Israël, M. Elitzur, ont boycotté la cérémonie d'investiture au Parlement en signe de protestation contre l'accession de l'ancien secrétaire général de l'ONU à la plus haute charge de l'Etat.

L'ambassadeur d'URSS, M. Efremov, s'était fait excuser, étant en vacances depuis plusieurs semaines. Son absence n'est toutefois pas considérée comme un geste de désapprobation, l'agence TASS ayant fait l'éloge de M. Waldheim en affirmant que son élection constituait «un échec des basses menées sionistes et de leurs protecteurs au sein de l'administration à Washington».

(ats, afp)

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH

MONDE

E

entre autres

Miracle à Tenancingo

Salvador. L'humeur fantasque des médias veut que l'actualité s'y attarde moins que naguère. La guerre civile continue toujours avec son cortège d'horreurs. Malgré les morts et les blessés, un petit coin d'espoir renaît. Les observateurs examinent sa croissance d'une loupe craintive: grandira-t-il ? déperira-t-il ? La minuscule graine d'espérance s'appelle Tenancingo. Jusqu'en septembre 1983, c'était un bourg relativement tranquille de 3000 habitants. Une action meurtrière de l'armée, qui voulait empêcher la mainmise de la guérilla la vida de sa population... Aujourd'hui, à l'exception de la cité, toute la région est sous contrôle du Front Farafundo Marti de Libération Nationale (FMLN). Après des négociations difficiles avec les rebelles et l'armée, l'Eglise catholique est parvenue à un accord: aucune des deux parties ne doit établir un poste fixe dans la cité. Les habitants reviendront et lui redonneront vie sans pression des antagonistes. Jusqu'ici, 80 familles sont retournées et ont commencé à restaurer. L'équilibre de la paix est fragile. L'armée accuse les guérilleros de se servir de la ville comme base logistique. Mais depuis six mois, le travail a repris. La question se pose: est-ce l'amorce d'une solution pour le Salvador ? Un pas vers la réconciliation ? Pour la plupart, ce n'est qu'un joli rêve, qui s'éfilochera aux épines des réalités. Puisqu'il dure, pourquoi ne pas y croire cependant. Les miracles se produisent tous les jours. Willy BRANDT

Salvador: cinq collaborateurs de Caritas sont menacés

Cinq collaborateurs salvadoriens du «secrétariat social de l'archevêché de San Salvador», une organisation partenaire de Caritas Suisse s'occupant des réfugiés, ont été sommés de quitter le pays dans les huit jours. Le gouvernement a proféré des menaces de mort à l'encontre de ces collaborateurs, soupçonnés de financer des mouvements de guérilla, a indiqué mardi M. Peter Buechler, un responsable de Caritas Suisse. A la fin mai déjà, poursuit l'organisation caritative, des membres d'un groupe salvadorien pour les Droits de l'homme avaient été arrêtés sans qu'il soit fait état de motifs concrets.

Dans les deux cas, Caritas a essayé de s'y opposer par une intervention directe et en faisant appel au Département fédéral des Affaires étrangères. Les résultats ne sont toutefois pas encore connus. Caritas affirme que la violence et l'injustice augmentent au Salvador, bien qu'une volonté de dialogue entre le gouvernement et la guérilla soit apparue depuis le début du mois, à l'initiative de l'archevêque Rivera y Damas. Selon ce dernier, 61.000 personnes ont été tuées dans des faits de guerre depuis 1980, 7000 ont disparu et on compte 1000 prisonniers politiques, relève encore Caritas. (ats)

Un seul cri pour les «Douze» à Vienne «La liberté pour la Namibie»

Les «Douze» de la CEE ont dénoncé, mardi à Vienne, l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et se sont prononcés pour l'indépendance de ce territoire toujours administré par Pretoria, en violation des décisions des Nations Unies.

Prenant la parole, au nom des pays de la Communauté économique européenne, devant la conférence de l'ONU, sur l'indépendance immédiate de la Namibie, le Britannique Christopher Denne s'est prononcé pour une solution pacifique prévoyant l'indépendance de l'ancienne colonie allemande après des élections sous supervision internationale. Il a aussi condamné les attaques sud-africaines contre les pays voisins de la Namibie, en particulier contre l'Angola qui constitue, a-t-il dit, «un grave danger pour la paix et la sécurité». (ats, afp)

Dernier pays d'Afrique à vivre sous le joug d'un «colon», la Namibie compte les jours qui la séparent de la délivrance, comme une mauvaise élève regarde s'égrainer les secondes pendant une heure de retenue. Malheureusement pour elle, son surveillant a la dent dure, il ne veut pas la libérer avant qu'elle ait répété cent fois: «Tu ne souriras pas à l'Angola!». La Namibie n'a pas su choisir ses voisins. Tirailée entre l'Afrique du Sud (parrainée par Ronald Reagan) et l'Angola (soutenu par Mikhaïl Gorbatchev), elle ne sait plus où s'asseoir. Dans ces conditions, on comprend la réticence de Pretoria à rendre sa liberté à cette suffragette

dont les mines d'uranium ne sont pas les moindres appâts. L'Afrique du Sud, une fois de plus, est montrée du doigt. Mais, au contraire du problème de l'apartheid, elle subit dans l'affaire namibienne les pressions de Ronald Reagan. C'est presque une excuse! Jacques HOURIET

Meurtre près du Mans L'assassin avoue

L'enquête sur le meurtre de la petite Virginie, 5 ans, retrouvée violée et noyée le 25 juin à la Suze-sur-Sarthe près du Mans, a été rapide et apparemment efficace: un suspect a été inculqué et a «reconnu les faits». Il s'agit du voisin de la famille de Virginie, un homme de 28 ans, Patrick Godefroy, père d'une petite fille de dix mois. (ap)

Iran - Irak: durs combats

L'Iran et l'Irak ont chacun fait état hier de combats acharnés dans la région de Mehran, partie centrale du front sud de la guerre du Golfe, déclarant qu'il y avait des milliers de tués, mais sans annoncer leurs propres pertes. Radio-Téhéran a déclaré que les Gardiens de la révolution avaient accentué leur pénétration en territoire irakien, où ils ont occupé une hauteur stratégique et infligé la perte de 2000 hommes aux forces irakiennes, par une température avoisinant 50 degrés. Les Iraniens, qui ont déclenché il y a huit jours une offensive à l'est-sud-est de Bagdad, ont repris la ville de Mehran, après six semaines d'occupation par l'Irak. Ils se sont ensuite attaqués aux troupes irakiennes sur les hauteurs à l'ouest de la plaine désertique où est située la ville dévastée. A Bagdad, des porte-parole militaires ont déclaré que les troupes irakiennes avaient repoussé lundi et mardi les offensives iraniennes, sans faire mention de combats sur le territoire irakien. L'un d'eux a dit que les Iraniens avaient perdu des milliers d'hommes mardi, ajoutant: «Les chasseurs et bombardiers irakiens ainsi que les hélicoptères de combat et l'artillerie lourde ont joué un rôle majeur dans l'anéantissement de la plus grande partie des attaquants.» Un certain nombre d'officiers iraniens, dont un commandant de grade élevé, ont été tués, a-t-il dit, sans donner de détails. Radio-Téhéran a déclaré que c'était la 10e division des Gardiens de la révolution, appelée «Seigneur des martyrs», venue de Karaj, à l'ouest de Téhéran, qui avait lancé la dernière attaque, s'emparant dans la nuit de lundi à mardi de 40 km carrés de territoire, en particulier de la hauteur stratégique 233. Citant un communiqué, la radio iranienne a déclaré que 155 soldats irakiens avaient été fait prisonniers, dont le commandant adjoint de la 71e brigade irakienne et cinq autres officiers supérieurs. Elle a ajouté que deux commandants adjoints de brigades avaient été tués et que les 71e, 72e, 93e et 113e brigades avaient été mises hors d'action. (ats, reuter)

Titanic Le second naufrage

Près de 200 scientifiques et marins s'apprentent à partir à bord de vaisseaux de la marine américaine vers l'épave du Titanic, qui sombra il y a 74 ans au cours d'un naufrage qui fit 1513 victimes. L'expédition part mercredi et ira à 560 miles nautiques de Terre-Neuve, où des chercheurs français et américains ont retrouvé l'épave du paquebot en septembre dernier. Le voyage durera trois semaines et sera financé par la marine américaine, pour un coût de 220.000 dollars. (ap) Coulé par un iceberg lors de son voyage inaugural, le Titanic est devenu une star. On a raconté son histoire, immortalisé son épave sur la pellicule, censé son trésor. Mais après avoir retrouvé son cadavre, d'aucuns voudraient maintenant le ramener à la vie. Souhaitons que Neptune résiste, car tous ces scientifiques sont bien fichus de nous gâcher une de ces aventures sans lesquelles la mer perdrait de son mystère. Jacques HOURIET

En bref

- MUNICH. - Deux garde-frontières tchécoslovaques sont passés à l'Ouest mardi en survêtement, en traversant les frontières fortifiées qui séparent leur pays de la RFA, où ils ont demandé l'asile politique.
- ORLY. - Les appareils d'Air France, dans leur très grande majorité, ne joueront pas aujourd'hui les faucheurs de nuages. Ils seront retenus au sol par une grève générale de 24 heures lancée par tous les syndicats.
- NEWARK. - Le principal protagoniste d'un complot visant à livrer du matériel électronique militaire à l'Iran, Matin Tanir, 51 ans, président d'une société d'import-export canadienne, a été condamné à deux ans de prison.
- BRUXELLES. - Le président algérien Chadli a été opéré d'une sciatique due à une douloureuse hernie discale par une équipe de médecins belges et algériens.
- PARIS. - Gérard Schneider, peintre abstrait français d'origine suisse, Grand Prix national des Arts en 1975, est mort à l'âge de 90 ans.
- MARSEILLE. - Le Conseil d'administration de l'Agence France-Presse a adopté un plan de restructuration de la maison. Il prévoit la suppression de 250 à 300 emplois d'ici 1988.

SUISSE

Fribourg: «copinage» politique

Le Tribunal cantonal fribourgeois vient de rendre sa décision dans le litige opposant le Conseil d'Etat à l'avocat et député socialiste Perroud et concernant «l'affaire de la police des étrangers». Le Gouvernement qui, en août 1985, avait dénoncé Me Perroud à son autorité de surveillance, soit le Tribunal cantonal, en affirmant que l'avocat avait violé les us et coutumes du barreau en utilisant sa fonction de député pour favoriser les intérêts d'une cliente, a été «debouté». Ainsi se termine un épisode de l'histoire encore inachevée du Service de la police des étrangers de Fribourg.

«C'est un désaveu complet du gouvernement. Cela confirme ce que je disais à l'époque: on m'a attaqué en tant qu'avocat pour des actes que j'ai posés en qualité de député. C'est très grave et j'estime avoir droit au minimum, à des excuses de la part du Conseil d'Etat», a déclaré à AP Me Perroud.

Les dessous de toute cette histoire ont éclaté au grand jour au courant du printemps 1984, au cours d'un procès pénal opposant deux employées de la police des étrangers. L'ex-maîtresse de Georges Chassot, chef de ce service, a-t-elle téléphoné anonymement à une autre employée? Malgré ses dénégations, elle a été condamnée à une amende.

Au cours de la même audience, on a appris que Georges Chassot passait par-

fois ses matinées chez sa maîtresse, préférant calins et croissants aux tâches administratives... Voilà pour l'anecdote.

Mais il y a plus grave. Certains permis - notamment de séjour - ont été accordés à la légère ou en hommage à des beaux yeux, a-t-on dit devant le tribunal. Le service était d'autre part totalement désorganisé.

Le gouvernement a attendu juillet 1984 pour ouvrir une enquête administrative qu'il a volontairement limité au fonctionnement de la police des étrangers. En mars 1985, le juge cantonal chargé de l'enquête a déposé son rapport en proposant le transfert des personnes concernées dans un autre service. Il n'a pas été suivi par le Conseil d'Etat. Le chef de la police des étrangers en a été quitte pour un blâme et une réduction de salaire pendant trois mois. Son ex-amie a

vu son contrat résilié. Quant à l'autre employée, elle a été déplacée.

Une fois connue cette décision, le député Perroud a déposé une question écrite. En demandant comment le Conseil d'Etat pouvait justifier de telles inégalités de traitement, il a évoqué le «copinage politique propre aux mœurs siciliennes de l'Etat pdc».

Le Gouvernement, qui a vu dans l'attitude du député Perroud, par ailleurs avocat de l'ex-maîtresse de Georges Chassot, une violation des us et coutumes du barreau - car il a transmis son intervention à la presse - a déposé une dénonciation au Tribunal cantonal.

La question écrite émane sans aucun doute de Me Perroud en sa qualité de député et non d'avocat, vient d'affirmer le Tribunal cantonal. «Le débat sur le service de la police des étrangers est de caractère politique. Il a été présenté comme tel et il n'y a pas d'indice permettant de penser que l'avocat Perroud aurait recherché, par ce biais, une publicité blâmable au regard des règles qui régissent sa profession», a souligné le tribunal qui n'a ainsi pas donné suite à la dénonciation du Conseil d'Etat. Les frais ont été mis à la charge du fisc. (ap)

FAITS DIVERS

Genève: un banquier reste en prison

Détenu depuis le 12 juin 1985, pour des malversations s'élevant à 13 millions de francs, Alexandre M., ancien sous-directeur de la Banque Hypothécaire du canton de Genève (BGG), reste en détention préventive. Ainsi en a décidé, mardi, la Chambre d'accusation de Genève qui a refusé la mise en liberté provisoire sollicitée par l'ancien sous-directeur.

UNE BONNE PRISE À LAUSANNE

La police de Lausanne a annoncé l'arrestation d'un jeune italien de 26 ans, qui était juché sur l'échafaudage d'un immeuble en réfection près du Théâtre municipal. L'enquête a permis de confondre cet individu pour plus de trente cambriolages à Lausanne et à Pully, dans des églises, bibliothèques, commerces et chantiers, entre décembre 1985 et juin 86.

SCUOL: SIXIÈME VICTIME

L'incendie qui s'est produit à Scuol (GR) lundi a fait une sixième victime. Une Portugaise de 32 ans est en effet décédée à l'Hôpital cantonal de Coire. Elle s'était grièvement blessée en sautant par une fenêtre de l'immeuble pour échapper aux flammes.

POLLUTION À GIVISIEZ

Mardi à 11 h 40, lors du remplissage de la citerne à mazout d'un immeuble de Givisiez (FR), une certaine quantité de mazout s'est répandue dans le sol. L'accident est vraisemblablement dû à une défaillance

du système de contrôle. Selon les affirmations du chauffeur, après avoir jaugé la quantité de mazout à livrer, il a enclenché le programme électronique qui se trouvait sur le camion, lequel n'a pas fonctionné.

UN AUTOMOBILISTE SE TUE À VÉTROZ

Une voiture conduite par M. Thomas Bettler, 21 ans, de Gsteig (BE) a quitté la route cantonale valaisanne, à la hauteur de Vétroz, près de Sion. Le véhicule est allé s'écraser contre un candélabre. Le conducteur a été tué sur le coup.

YVERDON: CINQ ANS DE PRISON POUR UNE ÉGORGEUSE

Le Tribunal criminel d'Yverdon a condamné mardi une femme de 36 ans à cinq ans de réclusion pour crime manqué de meurtre. En septembre dernier, l'accusée avait porté un coup de couteau à la gorge de son second mari, avec lequel elle se bagarrait fréquemment. Sont déduits de la peine 333 jours de détention préventive.

EN QUELQUES LIGNES

● Le peuple suisse devra se prononcer une nouvelle fois sur la vignette autoroutière. Lancée en février 1985 par le journaliste automobile bâlois Bernhard Böhi, l'initiative populaire «pour la suppression de la vignette routière» a recueilli 118.000 signatures. Elles ont été déposées à la Chancellerie fédérale.

Saisie de faux dollars en hausse

Principale monnaie contrefaite circulant en Suisse, la saisie de faux dollars est en hausse. Des fausses coupures américaines pour un montant total de près de 3,6 millions de dollars (près de 7 millions de francs) ont été saisis l'année dernière en Suisse, contre un montant de quelque 3 millions de dollars en 1984. En revanche, a indiqué le ministre public de la Confédération, le nombre de billets de banque suisses contrefaits saisis a régressé de plus de moitié, tandis que celui des fausses pièces de monnaie suisses a décliné. (ats)

TOYOTA

Profitez d'acheter une voiture avant les vacances
il nous reste quelques modèles sans catalyseur

TOYOTA



Michel Grandjean S.A.
Av. Léopold-Robert 107
☎ 039/23 64 44

Roule aussi à l'essence sans plomb!

Toyota Corolla
1600 Compact à partir de
Fr. 13 690.-

STARLET light

Roule aussi sans plomb!

Fr. 11 290.-
75 ch, 12 soupapes,
1300 cm³

La nouvelle Toyota MR2.
Moteur central, 16 soupapes:
une bête à performances

La nouvelle Toyota Cressida
2,8 i GL, 6 cylindres, 140 ch
équipement de grand luxe.

Ainsi que le reste de la gamme que vous pourrez admirer directement chez nous.

Problèmes d'argent ?

Contactez-moi vite !

PRÊT dans les 24 heures

Discrétion absolue.

☎ 039/28 74 60 de 8 à 20 h

Nous cherchons:

un couvreur qualifié
un aide-ferblantier
un étancheur qualifié

si possible connaissance
du monocouche

un aide-étancheur

Bonnes conditions offertes.
Entrée immédiate ou à convenir.
Suisse ou permis valable.

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

KIOSK AG

Pour notre kiosque de la Gare de
Saint-Imier, nous cherchons une

remplaçante

pour env. 20 heures par semaine et
un à deux samedis et dimanches
par mois.

Nous nous chargeons de vous former,
pour remplir avec succès cette
activité intéressante et variée.

Les intéressées peuvent s'adresser
directement à notre bureau du personnel
à Berne (☎ 031/50 41 11)
Mme Rütli.

Société Anonyme LE KIOSQUE
3001 Berne

Ing. Dipl.
Les Fust
derniers jours
SOLDES

autorisés
du 1 juillet
au 21 juillet

Nous continuons à vendre plus de **1000**

appareils électroménagers allant de la machine à
café jusqu'au lave-linge, en passant par les cuisines
agencées et les meubles de salles de bains aux

prix Fust
imbattables

de toutes les marques, par exemple: AEG,
Bauknecht, Bosch, Electrolux, Jura,
Kenwood, Miele, Moulinex, Novamatic,
Philips, Schulthess, Thermo, Turmix,
Verzinkerei Zug etc.

p. ex. Congélateur-armoire économique
Bauknecht GKM 2503
Prix catalogue Fr. 1490.-
maintenant seulement **979.-**

Livraison gratuite, grand rabais à
l'emporter, location, possibilité d'achat

Garantie de prix: votre argent
est remboursé si vous trouvez
le même appareil officiellement
meilleur marché

Électroménagers
cuisines et salles de bains

Durée de location minimum 3 mois

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
marin-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Brügg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74
Biègne, Rue Centrale 36 032 22 85 25

Ing. dipl. **FUST**

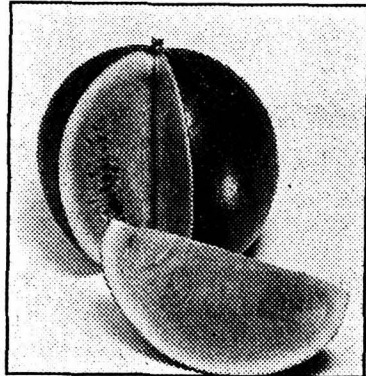
En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

MIGROS



Pastèques d'Italie

Offre spéciale du 9.7 au 12.7



le kg

1.-

Tous les sévés aux fruits

Multipack du 9.7 au 15.7



125 g

~~85~~ **70**

Flocons de blé

Offre spéciale jusqu'au 15.7



400 g

~~250~~ **2.-**

Suprêmes de filets de cabillaud de Terre-Neuve surgelés

Offre spéciale du 9.7 au 15.7



400 g

~~490~~ **4.-**

Autres offres spéciales:

Offre spéciale jusqu'au 15.7

Flocons de soja

400 g ~~3.20~~ **260**

(100 g = -.65)

Flocons de germes de blé

400 g ~~3.50~~ **280**

(100 g = -.70)

Flocons de millet

400 g ~~1.90~~ **150**

(100 g = -.37,5)

Offre spéciale jusqu'au 15.7

Aproz Grapefruit, Orange et Grapefruit, Orange minical Light en bouteilles de 1 litre

-.25 de moins

Exemple: Grapefruit

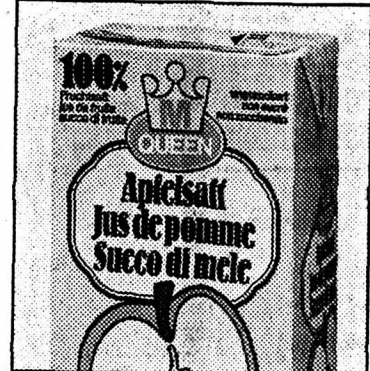
1 litre ~~85~~ **60**

(+ dépôt)

(100 g = -.56) Dès l'achat de 2 gobelets au choix

Jus de pomme et «Naturtrüb» en emballages-briques

Multipack du 9.7 au 22.7



1 litre

~~130~~ **1.-**

Dès l'achat de 2 litres au choix

(100 g = -.50)

Cottage Cheese 150 g -.30 de moins 300 g -.50 de moins

Offre spéciale du 9.7 au 15.7



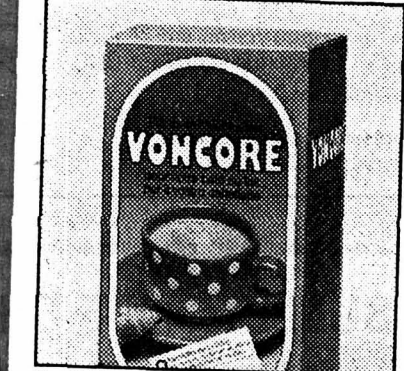
Exemple: 300 g

~~240~~ **190**

(100 g = -.63,3)

Voncore pour votre café au lait (Sachets de recharge)

Offre spéciale du 9.7 au 15.7



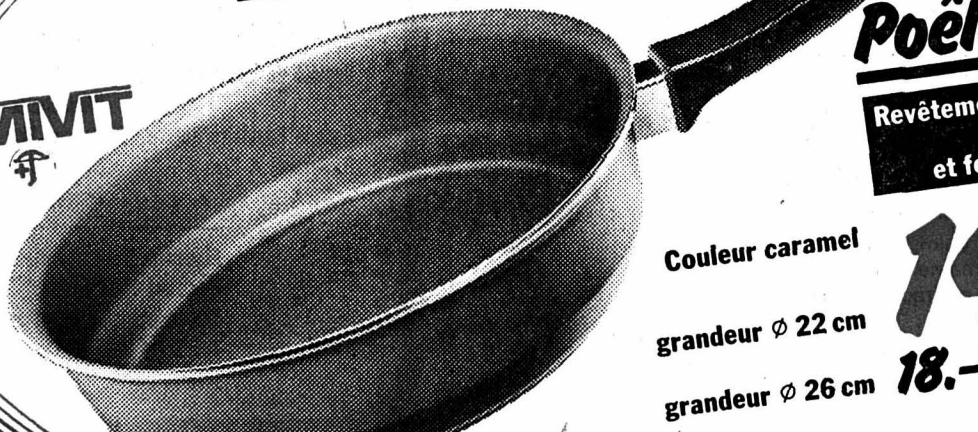
2 x 200 g

~~1260~~ **10.-**

(100 g = 2.50)

Surprise Migros no 28

MIVIT



Poêle à frire MIVIT

Revêtement intérieur en CORFLON,
avec bord relevé
et fond compensé oblique.

Couleur caramel

grandeur Ø 22 cm

grandeur Ø 26 cm

14.-

18.-

MIGROS

NOSTALIT

Vendeur de première force



Nous sommes une importante entreprise de l'industrie de matériaux de construction.

Par suite du décès subit du prédécesseur, nous cherchons pour les régions Jura-Neuchâtel un

vendeur de première force

de langue maternelle française. Des connaissances d'allemand sont un avantage.

Profil souhaité:

- maintenir et développer les relations clients
- efficace, persévérant
- consciencieux, souple
- compétent, conseiller judicieusement nos clients quant à l'emploi de nos produits
- forte personnalité supportant les exigences du métier
- «être au bon endroit au bon moment»

Les candidats pouvant prouver des résultats dans la représentation, travaillant avec succès dans la branche des matériaux de construction, auront la priorité. Age idéal 30 à 40 ans.

Nous offrons une place stable, indépendante, demandant le sens des responsabilités, au sein d'une équipe jeune et dynamique. Un stage de formation en nos usines est prévu ainsi que l'appui permanent de nos services. La rémunération et les prestations sociales sont celles d'une grande entreprise.

Pour relever ce défi, veuillez adresser vos offres de services avec les documents d'usage à **Monsieur D. Schöni**.

BANGERTER LYSS

le béton création

Bangert SA, 3250 Lyss
Téléphone 032/84 72 22

GRAVELEC

GRANDJEAN
RAVURE INDUSTRIELLE

Avenue Léopold-Robert 92
☎ 039/23 51 71
La Chaux-de-Fonds
cherche

ouvrier

pour être formé sur réglages
et travaux de séries sur CNC.
Age 20 à 35 ans.

Se présenter ou téléphoner
le matin.

CONFISERIE - TEA-ROOM

Minerva

Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour début août
auxiliaire

pour la vente.
Se présenter
ou téléphoner
☎ 039/23 16 68

À NOUVEAU OPÉRATIONS MATELAS

Vu notre grand succès nous poursuivons notre offre soit:

A chaque achat d'un matelas d'un montant de Fr. 400.—
REPRISE UNIQUE DE VOTRE ANCIEN MATELAS
dans n'importe quel état **AU PRIX DE Fr. 100.—**

**Nous représentons
toutes les grandes marques**

Profitez-en pour changer de literie Comparez nos prix

Au Bûcheron encore et toujours moins cher
Avenue Léopold-Robert 73, ☎ 039/23 65 65, La Chaux-de-Fonds

Profitez - ouvert pendant les vacances!



**meubles
veuthey SA**
AU BÛCHERON

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS
NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 à 19 heures.

A vendre
**1 camionnette Anomag
Henschel F25**

moteur refait, expertisée. Prix intéressant
☎ 039/23 48 81

Av. Léopold-Robert 108
☎ 039/23 97 33
La Chaux-de-Fonds

Atelier de reprographie

OUVERTpendant les vacances horlogères
le matin de 8 à 12 heures

Abonnez-vous à L'Impartial

**CX Pallas
2400**expertisée, 1979,
Fr. 4 900.— ou
Fr. 115.— par mois.
☎ 037/62 11 41**Mercedes
230 E**27 000 km,
expertisée,
Fr. 27 900.— ou
Fr. 656.— par mois.
☎ 037/62 11 41

A vendre

**Alfasud
Sprint**1982, brun métallisé,
expertisée, 58 000
km, 8 jantes alu + 8
pneus neufs été et
hiver. Prix à discuter.
☎ 039/26 63 87 ou
039/26 82 82, dès
9 heures.

depuis 1989
vite résolues

déttes

ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2077 NEUCHÂTEL
038 33 69 70

Votre journal:
L'IMPARTIAL

Autobahnen- und Schnellstrassen-Finanzierungs- Aktiengesellschaft Wienne

5 1/4 % Emprunt 1986-98 de fr. s. 130 000 000

avec cautionnement solidaire de la RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE

Le produit de l'emprunt est destiné d'un part au refinancement d'opérations antérieures de crédit des sociétés particulières pour la construction de routes, qui sont regroupées pour leur financement dans l'ASFINAG, et d'autre part à la réalisation d'opérations générales de financement.

Taux d'intérêt:

5 1/4 %

payable annuellement le 31 juillet

Durée:
12 ans

Remboursement:

- 1) le 31 juillet 1998 au plus tard
- 2) par anticipation dès le 31 juillet 1991 à 102 %, avec prime dégressive jusqu'à la valeur nominale
- 3) pour des raisons fiscales dès le 31 juillet 1987 à 102 %, avec prime dégressive de 1/2 % annuellement jusqu'à la valeur nominale

Titres:

fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

No de valeur: 423 733

Cotation:

sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Libération:
le 31 juillet 1986**Fin de souscription 11 juillet 1986, à midi**

Un extrait du prospectus paraîtra le 9 juillet 1986 en allemand dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève». Des renseignements complets sur l'ASFINAG sont contenus dans le prospectus complet déposé auprès des banques et des instituts financiers.

Société de Banque Suisse

Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie

Crédit Suisse

Wirtschafts- und Privatbank
Banque Leu S.A.
Société Privée de Banque et de Gérance
Banques Cantonales Suisses

Union de Banques Suisses

Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Algemene Bank Nederland (Schweiz)

Deutsche Bank (Suisse) S.A.

The Industrial Bank of Japan (Suisse) S.A.

The Royal Bank of Canada (Suisse)

Yamaichi (Switzerland) Ltd.

Banque Paribas (Suisse) S.A.

Dresdner Bank (Suisse) S.A.

Kreditbank (Suisse) S.A.

SOGENAL Société Générale Alsacienne de Banque

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

AU RESTAURANT JUMBO FESTIVAL DU STEAK DU 9 JUILLET AU 30 JUILLET



Steak de cheval
Sauce poivre
ou café de Paris
2 garnitures

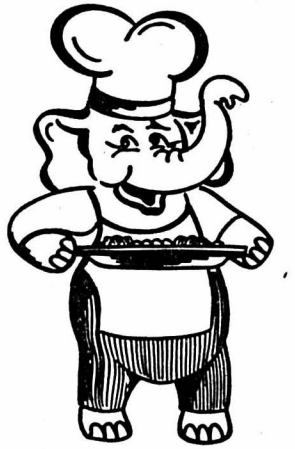
9⁹⁰

Steak de bœuf
Sauce poivre
ou café de Paris
2 garnitures

9⁹⁰

Paillard de veau
Sauce poivre
ou café de Paris
2 garnitures

9⁹⁰



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Saint-Imier
Passage Erguel 16, rez-de-chaussée
appartement 3 pièces
tout confort
Loyer Fr. 255.- + charges
Renseignements: ☎ 039/41 18 28

URGENT - Cherchons au Noirmont
**grand appartement
ou maison familiale**
à louer, pour le 1er octobre.
Ecrire sous chiffre DS 16963 au bureau
de L'Impartial.

A vendre
TERRAIN
pour la construction
d'une maison familiale.
1 445 m².
Le Cerneux-Péquignot.
Ecrire sous chiffre TZ 51741
au bureau de L'Impartial
du Locle.

A louer, rue Numa-Droz 193,
4e étage
**appartement
de 3 pièces**
cuisine avec frigo, hall, salle de
bain, balcon, chauffage général,
dépendances et conciergerie.
Loyers Fr. 431.-, charges
comprises.
Libre dès le 1er octobre 1986
☎ 039/21 11 61, interne 52

DEMAIN
10 %
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets
exceptés)

Bureau technique cherche à
La Chaux-de-Fonds
**atelier de
50 à 80 m²**
Entrée immédiate ou à con-
venir. Téléphoner au
☎ 039/41 34 40 de 8 h 30 à
10 heures

gb
A louer pour le 31 juillet 1986
appartement 3 pièces
entièrement refait tout confort.
Situation: Tourelles 7. Pour tous renseigne-
ments, s'adresser à
Géranica & Bolliger SA, Grenier 27,
☎ 039/23 33 77

A louer pour le 1er septembre
**appartement
2 pièces**
avec douche. Quartier Hôpital.
☎ 039/28 59 52.

A louer à RENAN
**1 appartement
rez-de-chaussée, 3 pièces**
tout confort, garage, Fr. 435.- avec
charges.
1 appartement 3 pièces
entièrement remis à neuf, avec
garage, Fr. 460.- avec charges.
Tous les deux libres
dès le 1er octobre 1986.
Téléphoner au 039/63 12 37.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES
Jeune couple cherche
**appartement
4 à 5 pièces**
au Val-de-Travers pour
le 1er septembre
☎ 038/25 23 32, dès 19 h

A louer au Port de
Bevaix/NE
pour ceux qui aiment la voile,
les sports nautiques ou tout
simplement le lac de Neuchâtel
**magnifique
villa neuve**
5 pièces, tout confort,
avec terrain aménagé et garage
pour 2 voitures.
Ecrire sous chiffre 87-55 à ASSA
Annonces Suisses SA, 2, Fbg du Lac
2001 Neuchâtel

A louer à Sonvillier pour
le 1er novembre 1986
grand appartement
de 4 1/2 pièces avec cheminée de
salon, tout confort, jardin, cave,
galetas. Par mois Fr. 510.- +
charges Fr. 150.-
grand appartement
de 4 pièces avec cheminée, tout
confort comme sus-mentionné.
Par mois Fr. 480.- + charges
Fr. 150.-
Joël Geiser & Fils Sonvillier
☎ 039/41 35 95

Nous vendons à La Neuveville/lac
de Bière
bâtiment avec
tea-room
environ 40 places, petit appartement
de tenancier, local de magasin (loué)
Fonds propres nécessaires
environ Fr. 100 000.-
(inclus petit inventaire)
Pour autres renseignements
WM Marfurt
Immobilien-Treuhand AG
2501 Biel, Hugustrasse 4
Telefon 032 22 88 55
Mitglied des SVT

A louer, rue du Crêt
1, Les Breuleux,
pour le 1er octobre
**appartement
de 3 1/2 pièces**
bain, chauffage cen-
tral, bien ensoleillé,
dans maison juras-
sienne de 3 apparte-
ments. Loyer men-
suel: Fr. 520.-,
sans charges.
Ecrire ou téléphoner
à R. Pagnard, rue
du Crêt 1,
2724 Les Breuleux,
☎ 039/54 18 57.
Particulier vend
**villa
mitoyenne**
4 1/2 pièces
à Boudry (NE)
☎ 038/42 42 91
En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

Vous qui n'êtes pas partis !

L'IMPARTIAL
la voix
d'une région

et



pensent à vous et vous proposent un fantastique déplacement à

EUROPA PARK

le plus merveilleux
parc d'attractions
d'Europe

en collaboration avec



Giger - Autocars

et



Voyages Kuoni SA
La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel

mercredi 23 juillet 1986

pour le prix de Fr. 75.- pour les adultes et Fr. 50.- pour les enfants (jusqu'à 16 ans)

Prestations: - voyage par autocar confortable Giger
- entrée à l'Europa Park (toutes les attractions sont comprises)
- repas du soir dans un hôtel des Franches-Montagnes

Départ du Locle (Place du Marché) à 5 h 45, de La Chaux-de-Fonds (Place de la Gare)
à 6 heures, de Neuchâtel (Place du Port) à 6 h 30.

Inscriptions et paiements auprès de

Autocars Giger
Av. Léopold-Robert 114
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24

Voyages Kuoni SA
Rue de l'Hôpital 8
Neuchâtel
☎ 038/24 45 00

Voyages Kuoni SA
Av. Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 58 28

Participez nombreux à cette fantastique et inoubliable journée
(nombre de places limité)

Un prêt personnel aufina.

Remplir et envoyer
Oui, je désire un prêt personnel de Fr. Mensualité souhaitée env. Fr.

Nom Prénom

Rue NPA/Lieu

Etat civil Tél. privé

Date de naissance Signature

Assurance incluse en cas de maladie ou d'accident.

2001 Neuchâtel
9, place Pury
038/24 61 41
Société affiliée de l'UBS

banque aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Ses conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Ils

traitent votre demande en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

Jeune homme

25 ans, célibataire, réservé mais sérieux, bonne situation, souhaite rencontrer jeune fille sincère et sérieuse pour fonder foyer. Photo souhaitée. Discrétion assurée. Répondre sous chiffre ZT 16948 au bureau de L'Impartial

Sandoz Tapis S.à r.l.

☎ 039/26 85 15
Avenue Charles-Naine 45, à 50 m de Jumbo.

OUVERT PENDANT LES VACANCES HORLOGÈRES

Tapis aiguilleté, côtelé, 10 coloris en 400 cm le m² Fr. 7.90.-
Tapis imprimé tweed, 4 coloris en 400 cm le m² Fr. 10.90.-
Tapis bouclé chiné brun, chiné vert en 400 cm le m² Fr. 12.90.-
Tapis bouclé moucheté en 500 cm le m² Fr. 15.90 et Fr. 17.90
Tapis Berbère de 15% à 40% laine en 400 cm et 500 cm de Fr. 19.90 à Fr. 29.90 le m².
NOVILON VIVA en 400 cm
Fr. 35.10 le m² en catalogue.
Nous vous offrons la pose gratuite (même collée) sur chape ou fond propre sur tous les coloris en magasin.
ENTRÉE LIBRE.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Mise à l'enquête publique

1. L'Office fédéral des transports (OFT), 3003 Berne
- vu l'article 18 de la Loi fédérale du 20 décembre 1957 sur les Chemins de Fer (LCF), compte tenu de la modification du 8 octobre 1982, et les articles 20 lettre b, 22 à 22c de l'Ordonnance du 23 décembre 1932 sur les projets de construction de chemins de fer;
- vu la demande présentée par la Direction des Chemins de fer du Jura (CJ) en vue de l'approbation des plans d'un projet de construction sur le territoire de la Commune de La Chaux-de-Fonds,
- a ouvert la procédure ordinaire d'approbation des plans et, dans le cadre de la consultation légale, a transmis les plans et le dossier suivants:
Passage à niveau No 24.02, km 38.042 à La Cibourg
Adjonction de signaux supplémentaires et remplacement de l'installation de sécurité à l'Administration communale de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 15, Police du feu et des constructions, Marché 18, pour la consultation publique.
2. Consultation des tiers concernés
La durée de mise à l'enquête court jusqu'au 8 août 1986.
Quiconque ayant la qualité de partie au sens de la Loi fédérale du 20 décembre 1968, sur la Procédure Administrative (PA), peut, pendant le délai de la mise à l'enquête, prendre position sur le projet ou requérir une modification des plans. Les requêtes motivées, avec propositions, sont à adresser, par écrit, dans le délai précité, au Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
3. Suite de la procédure
A l'expiration du délai de la mise à l'enquête et de la procédure de consultation, l'OFT, en sa qualité d'autorité de surveillance, statuera sur la demande d'approbation des plans du chemin de fer et sur les requêtes adressées dans le délai. Il rendra une décision au sens de l'article 5 PA (article 29 de l'Ordonnance précitée).
CONSEIL COMMUNAL

Abonnez-vous à L'Impartial

CREDIT COMPTANT
Jusqu'à Fr. 30'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
 Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
 Je sollicite un crédit comptant

de Fr. _____
Remboursement mensuel env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
Date de naissance _____
Etat civil _____
Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Tél. 58, 8021 Zurich

CITY BANK

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sonvilier appartement 3 pièces

partiellement boisé, tapis tendu, cuisine agencée. Libre tout de suite ou date à convenir.
☎ 039/41 13 81 (9 à 11 heures).

L'Impartial est lu partout et par tous

Solution des jeux de samedi passé

Huit erreurs

1. Ruban du chapeau plus large.
2. Jambes de l'homme plus petites.
3. Pare-choc avant complété.
4. Haut du garde-boue arrière droit.
5. Un rayon en moins dans la roue arrière gauche.
6. Fumée d'échappement complétée.
7. Branche droite de l'arbre.
8. La colline d'extrême droite.

Mat en deux coups

1. De7-b7, Rd3-e4; 2. Db7-h7
1. De7-b7, Rd3-c4; 2. Db7-a6
1. De7-b7, d5-d4; 2. Cc6-e5
1. De7-b7, c5-c4; 2. Db7-h7

Le négatif

Le dessin correspondant était le No 2

Le solitaire

182

Le mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Ratisages. 2. Erosion; Cu. 3. Nérolis; Thé. 4. Ost; Lelio. 5. Ilorin. 6. Colonisées. 7. Li; Et; Ut. 8. Liards; Ale. 9. Erre; Amer. 10. Setter; Ers.
VERTICALEMENT. - 1. Renoucles. 2. Arès; Ire. 3. Tortillart. 4. Iso; Loiret. 5. Sillon. 6. Soieries. 7. An; List. 8. Tine; Ame. 9. Echo; Euler. 10. Sue; Asters.

Urgent A remettre à La Chaux-de-Fonds

un café

avec agencement complet, 50 places, avec salle à manger, cuisine et cave à disposition.
☎ 038/51 44 79 dès 12 h 30

A louer immédiatement à Saint-Imier rue Baptiste-Savoie:

appartement 2 1/2 pièces

au rez-de-chaussée (convientrait pour personnes âgées) entièrement rénové, cuisine aménagée, salle de bains/WC, chauffage central, eau chaude, coin-cave, machine à laver.

Location mensuelle: Fr. 450.- + charges

Premier mois gratuit!

☎ 039/41 29 88

A vendre à Cudrefin, centre localité, 500 m lac de Neuchâtel,

jolie maison villageoise

confortable de 2 appartements de 3 pièces avec locaux commerciaux (actuellement salon de coiffure)

Prix: Fr. 395 000.- y compris agencement. Pour traiter: Fr. 80 à 100 000.- Chauffage central, garage, pas de jardin.

Agence Immobilière Claude Butty & Cie Estavayer-Le-Lac, ☎ 037/63 24 24

Le Locle 5 ou 6 pièces,

(134 m²)
(réunion de 2x3 pièces)

Hypothèques à disposition.

Aide fédérale possible.

Mensualité: Fr. 899.- toutes charges comprises

bureau de vente: ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Achetez au prix d'aujourd'hui, vous éviterez l'augmentation de demain

à La Chaux-de-Fonds 2 + 3 1/2 pièces

offrant à l'acquéreur la possibilité de les réunir (118m²) selon son imagination

dès Fr. 198 000.-

Bureau de vente: ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

«Je préfère acheter mon appartement que de payer des mensualités à fonds perdus!»

L'annonce, reflet vivant du marché

Prix-Unip

Email de qualité divers décors

16.- 22cm
12.- 18cm
14.- 20cm
10.- 16cm
15.- 25l
10.- 16cm
12.- 18cm
8.- 14cm

Couvercle inclus

UNIP

L'IMPARTIAL

vacances

Découvrez dans cette page un personnage en vous amusant

Pour chaque personnage, 1 gagnant - chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 400 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.



Indice No 1

Le nom du pays où et né le personnage s'écrit avec sept lettres différentes.

Pour vous permettre découvrir ces lettres, et ensuite le nom de ce pays, nous vous donnons ci-dessous une liste de mots et le nombre de lettres identiques à celles nécessaires pour former le nom du pays qu'ils contiennent.

- BARQUE = 4 - NOUGAT = 2 - CIBLE = 3
- ROUE = 2 - CAPOT = 0 - WAGON = 1
- ROUTE = 2 - SANGSUE = 3 - LOIN = 2
- TRAINEAU = 3 - ORQUE = 3 - CHIEN = 2
- OPAQUE = 3 - SINGE = 3

Réponse _____

Indice No 3

S	C	A	S	S	E	E	L
U	E	L	B	L	R	R	O
T	E	B	I	T	I	I	V
O	P	X	P	O	A	O	K
L	U	E	L	I	F	N	C
A	C	U	S	S	F	U	O
A	N	E	E	O	A	I	T
E	L	Y	E	N	D	Y	S

Découvrez 18 mots écrits dans cette grille, horizontalement, verticalement ou en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, de bas en haut ou de haut en bas.

Ces 18 mots (dont 1 de 2 lettres, 5 de 3, 3 de 4, 4 de 5, 3 de 6, 2 de 7) sont autant d'indices permettant de découvrir le personnage.

Indice No 2

$$\begin{array}{r} \square \times 9 = \square \square \\ + \square \\ \hline \square : \square = \square \\ + \square \\ \hline \square \square \end{array}$$

Placez des chiffres dans les carrés et réalisez les opérations indiquées.

Vous devez utiliser tous les chiffres de 0 à 9, une fois chacun, sauf un, utilisé deux fois. Lequel est-ce ?

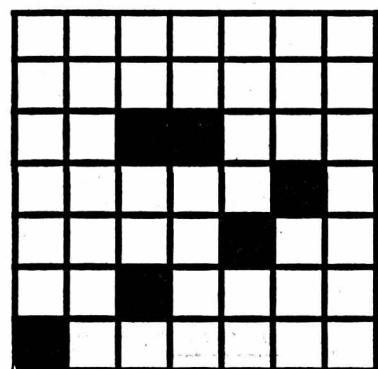
La profession du personnage correspond au chiffre utilisé deux fois.

- 1 = Médecin - 2 = Reporter - 3 = Chimiste - 4 = Comédien -
- 5 = Chanteur - 6 = Musicien - 7 = Marin - 8 = Ecrivain -
- 9 = Cinéaste - 0 = Militaire

Réponse _____

Indice No 4

Placez tous les mots ci-dessous dans la grille horizontalement et verticalement. Un mot nouveau y apparaîtra alors. C'est un nom indissociable de celui du personnage.



- IL - UR - SA - DE -
- ET - AY - LO - TUE
- DES - ART - INDU -
- OSEE - EROS - EURE - INERTE -
- CRIMES - RETENUS - ESSAYEE -
- RELIRAI - CREDITE

Réponse _____

Indice +

Résolvez cette charade et vous serez définitivement sur la voie !

- 1° Un fantaisiste - 2° Un cri - 3° Une partie du corps - 4° Un chiffre -
- 5° De l'eau - 6° Un champion - 7° Un monticule - 8° Une marque de dédain - 9° Un métal.

Personnage No 3

Le personnage rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom:

Prénom: Age:.....

Adresse:

N.P.:

Localité:

A envoyer à: **L'Impartial**
Concours-vacances
 Rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds

avant le 20 août 1986 à minuit

les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité.

Principe du jeu

Dans cette page découvrez un des 25 personnages existants, ayant existé ou fictifs, que nous avons rencontrés en Europe.

Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier le personnage du jour.



Le choc des prix

Le poids



Mission spéciale

- de Paul Vialar -

3

(Prix Fémina 1939)

Machinalement, il se dirigea vers le pont des «premières». Tout était calme, les passagers étaient encore à la salle à manger ou bien avaient déjà gagné le fumoir ou le bar. Ralph, sifflant d'un air désinvolte, passa heureusement inaperçu. Ce qu'il voulait, c'était repérer les lieux; cet appartement No 1 - tous les journaux l'avaient annoncé - où gîtait le jeune premier.

Ralph pensait qu'à moins d'une occasion favorable il attendrait le lendemain pour agir, et qu'alors, dans le brouhaha du débarquement, il jouerait son va-tout. Mais il songeait avec amertume qu'on ne fait pas disparaître facilement un jeune premier universellement connu et que cent journalistes attendent sur le quai de débarquement, surtout lorsque ce prince de l'écran est à la veille de commencer la plus grande production de l'année, ce «Don Juan vaincu», dont on s'apprêtait à tourner, dès son arrivée, la première scène!

Ces réflexions avaient amené Ralph dans le couloir des cabines de grand luxe et, par un sûr instinct, devant la porte de l'appartement No 1. Le calme le plus absolu régnait, les domestiques, à leur tour, devaient dîner. La porte était fermée. Mais Ralph s'attendait à cela; il n'avait pas oublié les rudiments d'une solide éducation qui datait de son enfance. Il trouva très vite, dans sa poche, le morceau de fil de fer qui ne le quittait jamais, en recourba l'extrémité avec amour, l'introduisit dans la serrure, et celle-ci céda aussitôt. Il entra. Il traversa un vestibule étroit où se trouvaient des malles-armoires, pénétra dans la chambre à coucher. On ne distinguait rien, car la nuit était

Vous avez cogité dur pour trouver la solution à notre jeu? Cet effort cérébral vous a laissé épuisé et pantelant? Alors relaxez-vous en lisant cette nouvelle policière humoristique, due au talent d'un auteur très en vogue il y a une cinquantaine d'années. Un demi-siècle qui n'a rien enlevé aux qualités de ce très court roman, tout en lui conférant un petit air rétro de la meilleure veine.

venue, et Ralph ne tenait pas à donner de la lumière. Ce qu'il découvrit, cependant, tout de suite, en tâtonnant, ce fut un lit de milieu, recouvert d'une fourrure, élastique et ferme à la fois. Il ne put résister au plaisir de l'essayer, de s'asseoir sur son bord, de s'y étendre enfin. (Sept jours de couverture sur le plancher de la cale!) Cela valait le voyage! Il s'ébroua, s'étira, se retourna comme un poulain dans l'herbe d'un pré, se laissa mollement glisser vers un doux oubli des obligations de ce monde. Et soudain, au-dessus de sa tête, la lumière éclata au plafond.

Une femme jeune, élancée, charmante, était debout sur le seuil de la chambre et, de ses yeux agrandis d'étonnement, elle regardait. Elle dut voir tout de suite à qui elle avait affaire, car elle questionna avec sévérité:

- Qu'est-ce que vous faites ici ?

Cette question surprit Ralph alors qu'il sortait à peine de ce délicieux demi-sommeil:

- Et vous? demanda-t-il stupidement en dressant sur son séant.

Ce dut être un coup inattendu, car la femme parut frappée et balbutia:

- Moi, moi... Mais je... et il vit bien qu'elle se troublait.

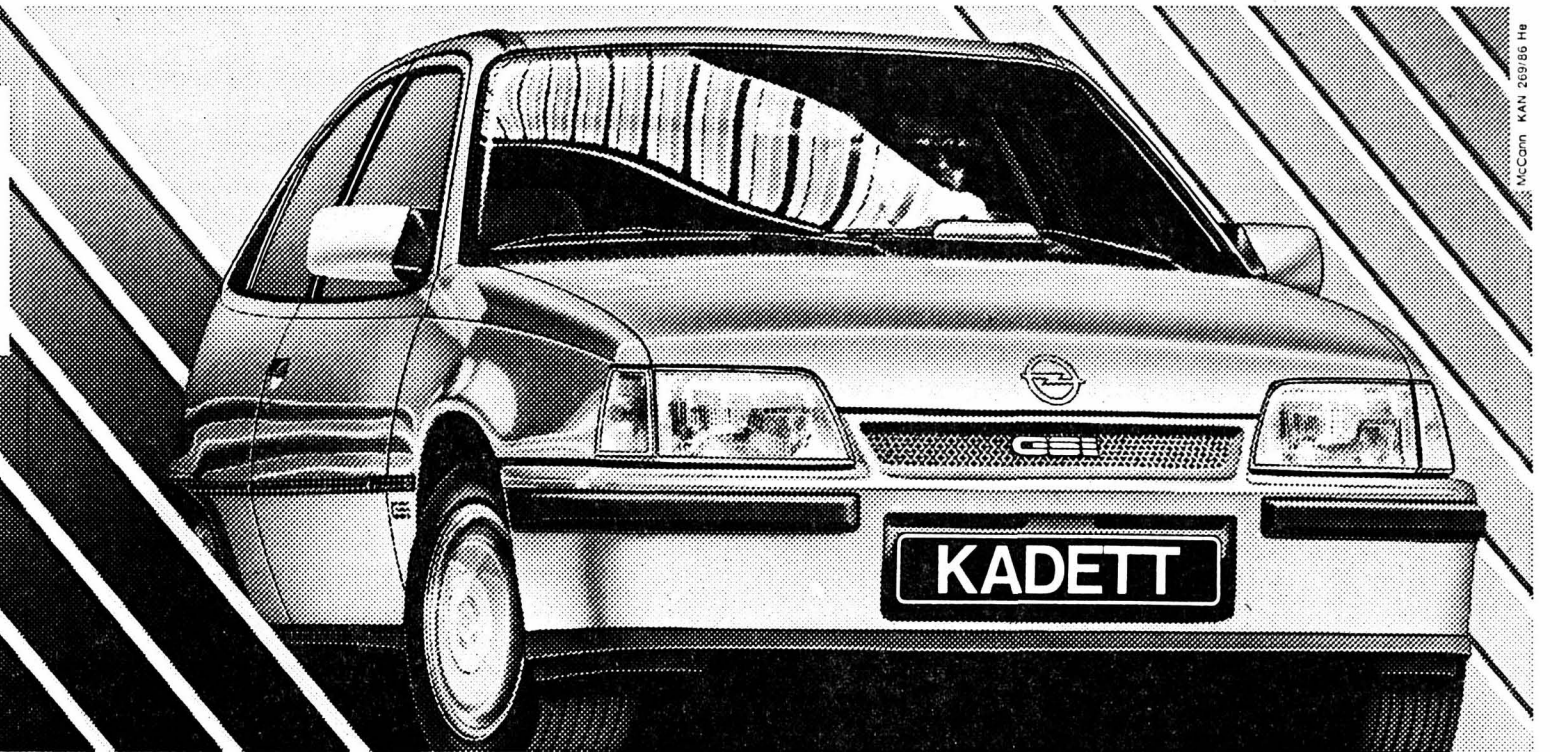
Il profita de l'avantage inespéré, prit sa voix la plus aigre, tendit vers elle un index accusateur:

- Oui, vous! Allez-vous me dire ce que vous faites dans l'appartement privé de M. John Bowler ?

- Mais, dit-elle en écarquillant des yeux affolés, vous n'êtes pas M. John Bowler ?

Kadett GSi

Un curriculum vitae de championne!



La Kadett GSi a la carrosserie la plus aérodynamique de sa catégorie: Cx 0.30. De plus un concept «High Tech» réunit tous les atouts nécessaires à une conduite enthousiasmante: moteur OHC de 1.8l à injection LE-Jetronic, coupure d'alimentation en décélération, auto-réglage hydraulique du jeu des soupapes et une puissance réelle de 115 ch/85 kW. De 0 à 100 en 9 secondes. Vitesse de pointe de plus de 200 km/h. Mais la sécurité fait jeu égal avec les performances: châssis

surbaissé avec amortisseurs à gaz sous pression, pneus larges, traction avant, direction précise, freins à disque ventilés à l'avant et boîte sport 5 vitesses.

Mariage du sport et de la technique, dans le cockpit également: instruments LCD, système «Check Control», sièges baquets et volant cuir. A quoi s'ajoute une technologie respectant l'environnement: garnitures d'embrayage et de freins sans amiante, laques et plastiques sans cadmium; sur demande cata-

lyseur à 3 voies et sonde lambda. Rendez-vous chez le distributeur Opel le plus proche; une Kadett GSi vous attend pour un galop d'essai! Kadett GSi 3 ou 5 portes. Dès Fr. 19'975.- (3 portes).

Opel Kadett disponible dès Fr. 13'950.-.

Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL

Egalement avec essence sans plomb. Avec ou sans catalyseur à 3 voies.

N.B. La Kadett GSi a remporté la victoire des groupes A et N du championnat suisse des Rallyes 1985; de plus, Opel est championne du monde des marques en Rallyes 1985, groupe A.

OPEL 
FIABILITÉ ET PROGRÈS

La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; Les Verrières: Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; Vos distributeurs locaux: Couvet: Autoservices Currit; Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

innovation armourins printemps



Valable jusqu'à samedi

Suchard Express 1 kg ~~9.20~~ seulement **8.50**

Café Merkur Goldenblack vac. 250 g ~~6.45~~ seulement **5.70**

Yogourts Gervais diverses sortes 180 g seulement **-.60**

Dorin La Côte «Château de Vincy» 84-85 70 cl ~~9.50~~ seulement **8.50**

Pêches d'Italie le kg **1.60**

Tranche de porc maigre 100 g seulement **1.85**

Linno fait mieux

MERCREDI BON

Fr. 1.50
valable le 9.7.86

Paquet familial
CHIPS PAPRIKA

250 g **1.95**

au lieu de Fr. 3.45
Un bon par personne et par achat

JEUDI BON

Fr. 3.50
valable le 10.7.86

BIÈRES TUBORG
sixpack

6 x 33 cl **6.-**

au lieu de Fr. 9.50
Un bon par personne et par achat

VENDREDI BON

Fr. 1.-
valable le 11.7.86

CERVELAS

la paire **-.80**

au lieu de 1.80
Un bon par personne et par achat

SAMEDI BON

Fr. 10.-
valable le 12.7.86

GORON 84/85
«Cave Mollignon»

6 x 70 cl **37.70**

au lieu de 47.70
Un bon par personne et par achat

Achat - Vente Echange
C.P.H.
Jaquet-Droz 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 72

Adriatique
Appartements près de la mer pour 4-6-8 personnes. Fr. 425.- à Fr. 650.- semaine.
☎ 021/22 23 43
Logement City

A vendre
1 vélomoteur expertisé, plusieurs machines à bois, 1 petit camion à un cheval (char de marché) 1 char à poney, 1 tilbury à poney en bon état. 1 petite remorque pour voiture. Le tout bas prix.
☎ 039/23 48 81

Privé cherche à faire **nettoyages**
bureaux, fabriques, restaurants du 14 juillet au 2 août

Boucherie-Charcuterie
GRUNDER
cherche pour tout de suite ou pour date à convenir **vendeuse en charcuterie** ainsi qu'une **apprentie vendeuse** en charcuterie.
Se présenter, Place du Marché ☎ 039/28 35 40, La Chaux-de-Fonds

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'ai besoin d'un crédit de Fr. _____ **Mensualité désirée** env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue/No. domicile _____ NPA/Lieu _____

si depuis _____ domicile précédent _____ ne le _____

nationalité _____ profession _____ état _____

si employeur _____ revenu mensuel Fr. _____ foyer _____

si titulaire _____ revenu mensuel Fr. _____ foyer mensuel Fr. _____

nombre d'enfants mineurs _____ signature _____

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

ECONOMIE

Coup de tabac sur Wall Street On est loin du cyclone de 1929

La perspective d'un abaissement du taux d'escompte de la Réserve fédérale avait dominé la semaine dernière en soutenant la tendance sur un marché actif où les prises de bénéfice contenaient tout de même les gains enregistrés à la veille du week-end prolongé de la Fête nationale américaine, dont le brillant a été réhaussé cette année par les cérémonies du centenaire de la statue de la Liberté.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'inscrivait à la hausse néanmoins, en passant la barre des 1900 pour atteindre un nouveau record mercredi dernier à 1909,03 points. En une semaine, 15,61 points avaient été gagnés.

C'est dire le plongeon du Dow Jones qui abandonnait avant-hier d'un seul coup 62 points à 1839, un record à la baisse pour Wall Street, a marqué d'une pierre noire ce mardi 8 juillet. Encore qu'il faille tenir compte du pourcentage, puisqu'il ne s'agit que d'une diminution de 3,3%. On est encore loin des célèbres 13% de 1929.

Ces 3,3% sont à placer en parallèle avec ce que la Bourse américaine a gagné depuis septembre dernier: + 40%.

Il n'y a donc rien là de dramatique ni d'inexplicable.

La poussée de la semaine dernière s'inscrit en décalage sur les réalités de la croissance. Ce sont elles entre autres qui auront poussé les investisseurs à prendre leur bénéfice d'une façon plus prononcée en provoquant la chute de pression.

● **Net rafraîchissement économique:** Le rapport mensuel de l'Associa-

tion des agents d'achats des grandes sociétés américaines faisait état d'un net rafraîchissement sur les activités économiques de juin 1986: l'indice mensuel calculé sur le document correspond à une glissade après progression en mai: de 54,4% à 49,6%. La plus forte baisse depuis janvier 1984! Si l'on y ajoute la

mention d'une baisse des rentrées de commandes en juin, d'une diminution de la production et d'une nouvelle tendance inflationniste, on a déjà quelques éléments d'appréciation.

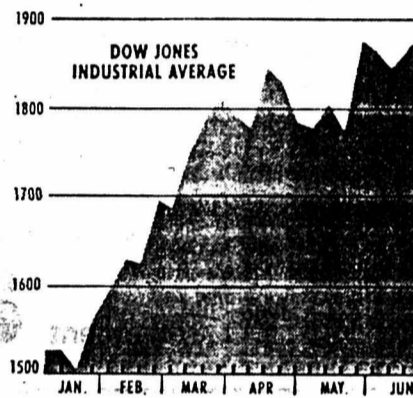
● **Réaction à une décision de la Cour Suprême:** Parallèlement à ces informations, on prenait aussi connaissance de la décision de la Cour suprême des Etats-Unis estimant inconstitutionnelle la loi qui devait permettre de réduire automatiquement le déficit budgétaire.

Le monde des affaires qui attendait cette loi dont l'application est ainsi remise en question a réagi.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

● **Taux d'escompte: décision trop tardive?** Réaction également à l'absence de décision concernant toujours l'abaissement du taux d'escompte, la réduction des taux d'intérêt se faisant attendre, les milieux intéressés se demandent si cette baisse n'interviendra pas trop tard pour avoir des effets sur l'économie.

● **Manifestation de mauvaise humeur, manque d'optimisme?** Il est tentant en effet de voir la chute de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles sous cet angle. En Bourse cependant tout se retourne très vite, il suffit d'une information sous-entendant que l'économie finirait tantôt de piétiner pour que reprenne l'ascension.



Sur ce graphique (source: Business Week) on peut mesurer l'importance des gains réalisés depuis janvier 1986 par l'indice Dow Jones des valeurs industrielles. Malgré ce trou d'air sur Wall Street, on est encore dans les records.

Pour rappel: l'indice Dow Jones des valeurs industrielles

Le Dow Jones des valeurs industrielles est la moyenne des cours de trente valeurs de premier plan appelées les «blue chips»:

Allied Chemical, Aluminium Corp., American Brands, American Can., American Telephone and Tel. (ATT), Bethlehem Steel, Du Pont, Eastman Kodak, Exxon, General Electric, General Foods, General Motors, Goodyear, IBM, Inco, Int. Harvester, Int. Paper, Johns Manville, Merck, Minnesota Mining (3M), Owens Illinois Glass, Procter and Gamble, Sears Roebuck, Standard Oil California, Texaco, Union Carbide, United Technologies, US Steel, Westinghouse Elec., Woolworth.

Il y a une quarantaine d'années, c'est-à-dire juste après la Seconde Guerre mondiale, la capitulation de ces 30 valeurs représentait 20% de

celle totale des titres cotés à New York. En 1949, elle s'inscrivait pour une part de 45% de la capitalisation totale des titres cotés à Wall Street, en 1968: 25%.

C'est le 20 octobre 1929 qui a été appelé le jeudi noir, avec une baisse de 13%: 16,4 millions de titres échangés. Il faudra attendre 39 ans pour dépasser ce niveau. Le 8 juillet 1932, record de baisse de 40,56 points, battu cette semaine.

Le 28 mai 1962 baisse brutale de 34,95 points avec un indice à 576,93.

En 1970 on avait aussi assisté à une baisse de 21% entre janvier et mai, suivie d'une hausse de 33% de mai à décembre avec le 25 mai une hausse de 32,04 points, record en une seule séance.

L'indice est calculé et enregistré depuis 1859.

Rapport de l'Union des centrales suisses d'électricité Probable dépendance de l'étranger

Selon le rapport annuel de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), qui a paru récemment, l'approvisionnement de la Suisse dépendra d'ici quelques années de l'étranger. L'USC estime qu'au début des années 1990, un kilowattheure sur six proviendra de l'étranger, en particulier des centrales nucléaires françaises.

Cette dépendance est imputable aux retards considérables survenus dans la procédure d'octroi du permis de construire pour la centrale de Kaiseraugst, poursuit l'USC. Or, le 20 mars 1985, le Conseil national a accordé l'autorisation générale. «De l'avis de l'économie électrique, il serait injustifiable que le Parlement fédéral revienne sur la décision prise, et ce uniquement pour des raisons politiques.»

Parlant de la catastrophe de Tchernobyl, le rapport note que les aspects de la sécurité prennent désormais une nouvelle dimension. Les centrales étrangères qui vont nous fournir du courant ne sont en effet pas soumises au contrôle extrêmement sévère des autorités suisses et ne relèvent pas de la responsabilité du personnel d'exploitation des entreprises suisses.

En 1985, la consommation d'électricité en Suisse a pour la première fois dépassé 40 milliards de kwh: 41,3 milliards, soit

une augmentation de 4,2%, en dépit des incitations aux économies.

La production, quant à elle, a atteint 53,3 milliards de kwh, contre 47,7 milliards en 1984. Cette augmentation est due aux bonnes conditions hydrologiques, mais aussi à la première année complète d'exploitation de la centrale nucléaire de Leibstadt. Sur l'ensemble de la production, la part des centrales hydrauliques était de près de 60%, celle des centrales nucléaires d'environ 40% (centrales thermiques; 1,6%). L'année boucle avec un solde exportateur de 8,7 milliards de kwh. (ats)

● **La Société Swatch SA, à Bienne, a procédé à un changement à la tête de sa filiale américaine.** M. Felice Schillaci, vice-directeur du département de Swatch SA, a été nommé nouveau directeur de Swatch Etats-Unis en remplacement de M. Max Ingrüth qui retournera au siège suisse de l'entreprise.

● **Le groupe italien Montedison, dixième colosse mondial de la chimie vient d'acheter la société suédoise Fermenta,** spécialisée dans la biotechnologie notamment. L'accord porte sur le rachat de 78,2% des actions.

● **L'indice suisse des prix à la consommation est resté inchangé en juin par rapport au mois précédent, a annoncé l'Ofiamt.**

Citizen se diversifie pour moins dépendre de l'horlogerie

Le retour des horlogers suisses dans le bas de gamme a convaincu Citizen d'accélérer son ambitieux programme de diversification. Le numéro deux japonais de l'horlogerie veut réduire le plus vite possible sa dépendance à l'égard de la production de montres. Aujourd'hui encore, Citizen assure 68% de son chiffre d'affaires avec les montres. Mais, à en croire le journal économique japonais «Nikkei», il mise à fond sur la diversification dans l'électronique pour assurer, à moyen terme, la moitié de ses ventes avec d'autres produits que les montres.

La hausse du yen, le retour des horlogers suisses dans le bas de gamme notamment avec l'introduction de la Swatch et la concurrence de Hong Kong qui casse les prix constituent les principaux facteurs invoqués par Citizen pour donner un nouvel élan à son programme de diversification. En 1985, Citizen a consacré 13,7 milliards de yens (plus de 130 millions de francs) à son programme de diversification. Sa filiale Citizen Mechatronics Co fabrique déjà des com-

posants électroniques pour machines-outils. Tandis que Citizen Printech Co produit des circuits intégrés pour imprimantes.

Mais Citizen mise surtout sur ses imprimantes dont les ventes devaient franchir le cap des 20 milliards de yens cette année contre 15,8 milliards de yens en 1985 en dépit de la récession qui sévit dans le secteur des ordinateurs. Les téléviseurs de poche à cristaux liquides constituent pour l'horloger japonais un autre débouché prometteur. En 1986, ses ventes devraient tripler par rapport à l'an dernier pour passer de 3 milliards à plus de 10 milliards de yens en valeur. Son niveau de production mensuelle va croître de 60.000 - 70.000 unités à plus de 100.000 unités d'ici la fin de l'année. Les 80% de ces téléviseurs (noir-blanc pour la plupart) de poche sont exportés.

Citizen fournit aussi à Victor Company of Japan (VJC) les viseurs qui équipent ses nouvelles caméras vidéos intégrant dans la même unité la fonction d'enregistrement. Sa production de viseurs atteindra, cette année, les 100.000 unités par mois. (ats)

BOURSE

HORS BOURSE		ACTIONS SUISSES		ACTIONS ÉTRANGÈRES		BILLETS (CHANGE)			DEVICES			MÉTALUX PRÉCIEUX			NEW YORK			CANADA			TOKYO		
Roche b/jce	108750.-	107000.-	Cr. Fonc. Neuch. p.	840.-	840.-	Abbott Labor	94.75	89.25	1 \$ US	1.72	1.80	Or	345.50	348.50	Aetna LF & CASX	59%	59.-	Bell Can	39.-	38.50	Ajinomoto	1880.-	1860.-
SMH p.(ASUAG)	138.-	136.-	Swissair p.	1450.-	1380.-	Aetna LF cas	108.50	104.50	1 \$ canadien	1.24	1.34	Lingot	19.625.-	19.875.-	Alcan	29%	28%	Cominco	13.25	12.875	Canon	1000.-	995.-
SMH n.(ASUAG)	591.-	573.-	Swissair n.	1230.-	1210.-	Alcan alu	53.75	52.25	1 £ sterling	2.6950	2.7450	Vreneli	136.-	141.-	Alcoa	37%	36%	Genstar	57.75	57.75	Daiwa House	1500.-	1520.-
Krossair p.	1760.-	1740.-	Bank Leu p.	3500.-	3450.-	Amax	23.25	23.-	100 fr. français	25.10	25.80	Napoléon	127.-	132.-	Ammax	12%	12%	Shell cda I	25.25	25.25	ITT	55.-	53%
Kuoni	29500.-	29000.-	UBS p.	5800.-	5750.-	Am Cyanamid	132.-	133.-	100 lires	0.1175	0.12	Souverain US \$	86.-	89.-	US Steel	20%	20%	TRSPipe	16.375	16.375			
SGS	7825.-	7675.-	UBS n.	1030.-	1030.-	ATT	43.75	43.-	100 DM	81.-	81.80	Canpac	12.-	11%	US Steel	20%	20%						
			UBS b.p.	217.-	215.50	Amoco corp	104.50	105.50	100 fl. hollandais	71.85	72.65	Att	24%	24%	US Steel	20%	20%						
			SBS p.	542.-	538.-	ATL Richf	89.75	88.-	100 fr. belges	3.92	4.02	Amoco	59%	59%	US Steel	20%	20%						
			SBS n.	427.-	423.-	Baker Intl. C	22.75	22.50	100 pesetas	1.25	1.29	Atl Richfld	50.-	50%	US Steel	20%	20%						
			SBS b.p.	465.-	463.-	Baxter	32.25	31.50	100 schilling autr.	11.51	11.63	Baker Intl	12%	13.-	US Steel	20%	20%						
			C.S. p.	3825.-	3750.-	Boeing	112.-	108.50	100 escudos	1.17	1.21	Boeing Co	61%	61%	US Steel	20%	20%						
			C.S. n.	670.-	665.-	Burroughs	125.50	119.-	Argent	5.12	5.14	Burroughs	68%	69.-	US Steel	20%	20%						
			BPS	2530.-	2500.-	Caterpillar	91.50	88.75	Lingot	284.-	299.-	Canpac	12.-	11%	US Steel	20%	20%						
			BPS b.p.	251.-	250.-	Citicorp	106.50	102.-	Platine	24.790.-	25.090.-	Caterpillar	50%	50%	US Steel	20%	20%						
			Adia Int.	6950.-	6900.-	Coca Cola	76.50	72.25	Convention Or			Citicorp	58%	58%	US Steel	20%	20%						
			Elektrowatt	3425.-	3400.-	Control Data	41.-	39.25				Coca Cola	40%	40%	US Steel	20%	20%						
			Forbo p.	3025.-	2975.-	Du Pont	144.50	140.50				Crown Zeller	38%	37.-	US Steel	20%	20%						
			Galenica b.p.	695.-	710.-	Eastm Kodak	102.-	98.-				Dow chem.	54%	54%	US Steel	20%	20%						
			Holder p.	4300.-	4150.-	Exxon	106.-	105.-				Du Pont	80%	78%	US Steel	20%	20%						
			Jac Suchard	8350.-	8240.-	Gen. elec	140.-	135.50				Eastm. Kodak	56.-	55%	US Steel	20%	20%						
			Landis B.	189.-	1850.-	Gen. Motors	137.-	132.50				Exxon	59%	60.-	US Steel	20%	20%						
			Motor col.	1710.-	1690.-	Gulf West	121.50	116.-				Fluor corp	14%	15%	US Steel	20%	20%						
			Moeven p.	6650.-	6650.-	Halliburton	37.50	37.-				Gen. dynamics	75%	74%	US Steel	20%	20%						
			Buerhle p.	1860.-	1840.-	Homestake	38.-	37.50				Gen. elec.	76%	76%	US Steel	20%	20%						
			Buerhle n.	410.-	420.-	Honeywell	136.-	135.-				Gen. Motors	75%	75%	US Steel	20%	20%						
			Buehrle b.p.	635.-	640.-							Genstar	41%	41%	US Steel	20%	20%						
			Schindler p.	3800.-	3650.-							Halliburton	21%	21%	US Steel	20%	20%						
			Sibra p.	685.-	680.-							Homestake	21%	22%	US Steel	20%	20%						
			Sibra n.	445.-	440.-							Honeywell	76%	75.-	US Steel	20%	20%						
			La Neuchâteloise	850.-	775.-							Inco ltd	11%	12.-	US Steel	20%	20%						
			Rueckv p.	17300.-	17200.-							IBM	145.-	144%	US Steel	20%	20%						
			Rueckv n.	6325.-	6275.-							ITT	55.-	53%	US Steel	20%	20%						

Achat 100 DM Devises 81.-	Achat 100 FF Devises 25.10	Achat 1 \$ US Devises 1.7550	LINGOT D'OR 19.625 - 19.875	INVEST DIAMANT Juin 1986: 218
-------------------------------------	--------------------------------------	--	---------------------------------------	---

(A = cours du 7.7.86)
(B = cours du 8.7.86)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1839.00 - Nouveau: 1820.73



**GARAGE
DES 3 ROIS SA**



Bd des Eplatures 8
☎ 039/26 81 81

Nous informons notre clientèle, ainsi que les automobilistes en général, que:

- notre service des ventes
- notre atelier de réparation
- notre magasin de pièces détachées
- notre département service et lavage

**RESTENT OUVERTS
en permanence
pendant les vacances**

L'avant-goût des vacances!

Une visite s'impose à notre nouvelle exposition de

**meubles massifs
salons modernes
tapis d'Orient**

De la qualité, des prix à la portée de toutes les bourses.
Bonnes vacances chers clients et à bientôt



Moco est fermé du 14 juillet au 3 août


moco

Cernier au Val-de-Ruz

☎ 038/53 32 22


Lundi	13 h 30 – 18 h 30
Mardi-Vendredi	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h 30
Samedi	9 h – 17 h

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations




**BAR
LE PUCK**

Michel Turler
Rue D.-JeanRichard 17



Le championnat 1986 de l'Association des Clubs de Football Amateurs de La Chaux-de-Fonds a vécu et il nous faut déjà songer à l'année prochaine. Les équipes de Sociétés ou d'entreprises qui désirent participer à l'ACFA 1987, sont priées d'écrire à l'ACFA, Numa-Droz 98, 2300 La Chaux-de-Fonds.



**Du fair-play,
s.v.p.**

Voici les classements du présent championnat

<p>Gr. A. entreprise - Pts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Services Industriels 11 2. SBS/SAO 10 3. Cristalor 6 4. Précinox 5 5. L'Impartial 5 6. Travaux Publics 5 7.-Bonnet 0 <p>½ finale Services Industriels-SBS/SAO 4-1 Travaux Publics et Bonnet relégués dans le groupe B entreprises</p>	<p>Gr A sociétés - Pts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Leu-Puck 11 2. Grandjean 10 3. Pourleplaisir 9 4. Les Alpes 8 5. Bar Léo 7 6. Tivoli 4 7. Puieblols 4 8. La Paix 3 <p>½ finale Leu-Puck-Grandjean 4-1 Pueblos et La Paix relégués dans le groupe B. sociétés</p>	<p>Gr. B. entreprises - Pts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cornu 12 2. Univers 9 3. Singer 6 4. Radios-élec. 6 5. Rubattel Weyermann 5 6. Isméca 5 7. Bouchers 1 <p>Cornu et Univers promus dans le groupe A entreprises</p>	<p>Gr. B sociétés - Pts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Villa da Feira 12 2. Cercle Italien 10 3. Apulia 9 4. La Rochelle 9 5. HCC 8 6. Amicale Versoix 3 7. Collège 3 8. Patinage 1 <p>Villa da Feira et Cercle Italien promus dans le groupe A sociétés Finale groupe B: Villa da Feira-Cornu 1-7</p>
--	--	---	--



Achat - Vente - Réparation
☎ 039/28 40 17

Rue de la Ronde 25a
2300 La Chaux-de-Fonds



**ATTENTION !
prochainement
OUVERTURE
adidas
shop**

Léo Eichmann
72, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 73 49
La Chaux-de-Fonds

La coupe Fair Play de L'Impartial a été remportée par le FC La Rochelle

Finale romande de football corporatif à Monthey, qui s'est déroulée le 14 juin 1986

Leu-Puck, vainqueur de l'ACFA 1985, a représenté La Chaux-de-Fonds et a terminé au 4e rang sur 5 équipes. Il est vrai que la tâche des Chaux-de-Fonniers n'a pas été aisée, du fait que les autres équipes étaient composées d'une sélection des meilleurs joueurs évoluant à ce niveau. Voici les résultats: LEU-PUCK-Lausanne 1-0 – LEU-PUCK-Neuchâtel 0-2 – LEU-PUCK-Genève 0-7 – LEU-PUCK-Monthey 0-4

A la prochaine assemblée générale, il faudra se déterminer si nous présenterons l'année prochaine l'équipe vainqueur 86 ou une sélection des meilleurs joueurs et ce, d'autant plus, que la finale romande se déroulera en notre ville.

Cristalor S.A.

Rue Numa-Droz 136
☎ 039/23 42 23

2300 La Chaux-de-Fonds

Spécialisée dans la boîte fantaisie, la boîte étanche de forme et tous modèles spéciaux



LE PLUS IMPORTANT FOURNISSEUR EN METAUX PRECIEUX AU COEUR DE L'HORLOGERIE




**SOCIETE
D'APPRETAGE D'OR SA**
Bd. Eplatures 38-2304 La Chaux-de-Fonds

Café de La Paix

Antonio Celori
Paix 74
☎ 039/23 06 98

BONNET


FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE



Av. Léopold-Robert 109
Tél. 039 2321 21

L'épargne-succès SBS

"Mon argent fructifie."



**Société de
Banque Suisse**

SBS. Une idée d'avance.



Ernest Leu
Machines de bureau

SHARP

Caisses enregistreuse
Charrière 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 71 28

SPORTS

Les Chaux-de-Fonniers aux championnats romands de natation

De toutes les couleurs

Une semaine après le Critérium espoirs la piscine de Montchoisi à Lausanne accueillait les championnats romands d'été. La délégation du CN de La Chaux-de-Fonds comprenait 22 membres. Au bilan: de l'or, de l'argent, du bronze, un nouveau record du club (relais féminin 4 x 50 m libre), des meilleures performances individuelles, des qualifiés pour les différentes finales A ou B. Voilà qui démontre que le CNCF poursuit son bonhomme de chemin vers le plus haut niveau, ceci grâce aux entraîneurs, à l'entraînement, à l'état d'esprit des nageurs qui se donnent au maximum.

La journée du samedi était consacrée aux longues distances: 400 m libre, 200 m brasse, 200 m dauphin, 200 m dos, 400 m 4 nages, avec élimination directe.

Dans le 400 m libre, Magalie Chopard prenait une magnifique 4e place, signant du même coup sa meilleure performance sur cette distance. Valérie-Anne Wyss (23e), Claudine Schiess (26e), Natalie Matthey (28e), Celiné Andrey (33e), Yves Gerber (7e), Olivier Guyaz (8e), Joël Perret (7e), Alexandre Aubry (24e) complétaient ce tableau.

Sur le 200 m brasse, Magalie Chopard (11e), Mélanie Lanz (16e), Simon Presset (3e et médaille de bronze) sont les seuls à avoir bien digéré cette discipline qui contrairement à ce que l'on pense, est une des plus dures.

Dans le 200 m dos, bonnes performances de Véronique Blaser (15e), Olivier Guyaz (15e), Joël Perret (20e), son meilleur chrono) alors que Claudine Schiess (17e), Natalie Matthey (25e), Simon Presset (8e), Yves Gerber (18e), Basile Schwab (24e), sont quelque peu au-dessous de leur meilleur chrono.

QUALIFIÉS

Le dimanche commençait par l'épreuve du 50 m libre. D'emblée, Cilgia Benoit donnait le ton en remportant la médaille d'or. Avec Magalie Chopard, excellente sixième et Sylvia Schiess (51e) elles montraient la voie aux messieurs. Yves Gerber obtenait une méritoire 5e place, Olivier Guyaz une 13e.

Simon Presset (17e), Joël Perret (42e), Fabian Mouglin (57e), Alexandre Aubry (70e) réalisaient une bonne performance, à quelques dixièmes de leur meilleur «chrono».

Sur 100 m dauphin, Cilgia Benoit (médaille d'argent), Magalie Chopard

(5e), Joël Perret (14e), sont les meilleurs représentants du CNCF. Suivent Natalie Matthey (20e), Valérie-Anne Wyss (21e), Yves Gerber (18e), Olivier Guyaz (26e), Olivier Racine (28e), Basile Schwab (36e), José-Manuel Gonzales (42e).

En 100 m dos, trois filles se qualifiaient pour les finales: Cilgia Benoit (médaille de bronze), Magalie Chopard (7e), Véronique Blaser (16e). Chez les messieurs, Simon Presset (7e) et Olivier Guyaz (16e) se qualifiaient également pour les finales. Ils dominent actuellement cette discipline.

Claudine Schiess (25e), Valérie-Anne Wyss (40e), Natalie Matthey (46e), Yves Gerber (18e), Basile Schwab (27e), Olivier Racine (29e), Joël Perret (30e), Hervé Guyaz (39e), sont restés en-dessous de leur possibilité.

EXCUSABLE

Dans le 100 m brasse, Magalie Chopard (8e), Valérie-Anne Wyss (9e), Mélanie Lanz (13e) se qualifiaient pour la finale remplissant parfaitement leur contrat, de même que Simon Presset (4e) il a manqué la médaille de bronze pour un tout petit dixième. Léger recul pour Véronique Blaser (41e), Joël Perret (30e), Stéphane Zuccolotto (35e) et Alexandre Aubry (37e).

En 100 m libre, Cilgia Benoit (2e, médaille d'argent) obtenait un résultat en retrait par rapport à son meilleur «chrono». Elle est excusable, étant en phase de préparation d'examens.

Magalie Chopard (9e), Valérie-Anne Wyss (18e), Claudine Schiess (27e), Véronique Blaser (46e), Yves Gerber (magnifique 4e) Olivier Guyaz (11e), Joël Perret (34e), Basile Schwab (40e), Alexandre Aubry (62e), Fabian Mouglin (67e), Stéphane Schneider (71e), confir-

ment, à peu de chose leur meilleur temps.

Légère déception avec Natalie Matthey (62e), Sylvia Schiess (76e), José-Manuel Gonzales (72e), Hervé Guyaz (76e), Stéphane Zuccolotto (81e), Olivier Racine (82e) et Frédéric Schmidt (86e).

GRANDS DÉBUTS

En relais 4 x 50 m libre dames, Claudine Schiess, Valérie-Anne Wyss, Magalie Chopard et Cilgia Benoit, ont battu le record du Club en 2'00"5.

En résumé, une très belle performance d'ensemble du CNCF et de grandes promesses pour l'avenir.

A signaler qu'Olivier Racine fera son entrée, dans le cadre national 1973 à Gènes.

JPB

LES MÉDAILLES

200 m brasse messieurs: Simon Presset, 2'44"0, bronze.

50 m libre dames: Cilgia Benoit, 28"8, or.

100 m dauphin dames: Cilgia Benoit, 1'09"9, argent.

100 m dos dames: Cilgia Benoit, 1'14"7, bronze.

100 m libre dames: Cilgia Benoit, 1'01"9, argent.

Relais 4 x 50 m libre dames: 1. Schiess - V-A. Wyss - M. Chopard - C. Benoit, bronze, 2'00"5, record du club.

QUALIFIÉS POUR LES FINALES

50 m libre: Cilgia Benoit, Magalie Chopard, Yves Gerber, Olivier Guyaz.

100 m dauphin: Cilgia Benoit, Magalie Chopard, Joël Perret.

100 m dos: Cilgia Benoit, Magalie Chopard, Véronique Blaser, Simon Presset, Olivier Guyaz.

100 m brasse: Magalie Chopard, Valérie-Anne Wyss, Mélanie Lanz, Simon Presset.

100 m libre: Cilgia Benoit, Magalie Chopard, Valérie-Anne Wyss, Yves Gerber, Olivier Guyaz.



Cilgia Benoit: une fois de l'or, deux fois de l'argent, une fois du bronze.



Simon Presset: à un dixième de la médaille de bronze. (Photo Schneider)

Rallye automobile de Nouvelle-Zélande

Kankkunen met la pression

Le Finlandais Juha Kankkunen (Peugeot 205 Turbo 16) a remporté le seizième Rallye de Nouvelle-Zélande, comptant pour le championnat du monde de la spécialité.

Au terme de la dernière étape - elle s'est achevée à Auckland - Juha Kankkunen a devancé de 1'40" son adversaire le plus sérieux, son compatriote Markku Alen (Lancia Martini Delta S4) et de 9'51" l'Italien Massimo Biasion (troisième) également sur Lancia.

La victoire de Kankkunen lui permet d'accroître son avance au classement général du championnat du monde des pilotes de rallyes, où il précède - avec 76 points - Alen (42).

Peugeot, suivi au Rallye de Nouvelle-Zélande par quatre Lancia, concède cependant quelques points au classement des marques, où il devance encore Lancia de 22 points (107 contre 85).

Déjà vainqueur cette année en Suède et en Grèce, Kankkunen a construit sa victoire avec une grande intelligence. A mi-parcours, les deux Finnois étaient encore dans la même seconde. Mais lundi, et surtout mardi, Kankkunen accentuait sa pression pour finir la troisième étape avec 21 secondes d'avance et la porter à 1'40" au classement final.

CLASSEMENT FINAL

1. Juha Kankkunen et Juha Piironen (Fin) Peugeot 205 Turbo 16, en 5 h. 43'45"; 2. Markku Alen et Ilkka Kivimäki (Fin) Lancia Martini Delta S4, à

1'40"; 3. Massimo Biasion et Tiziano Siviero (Ita) Lancia Martini Delta S4, à 9'51"; 4. Mikael Ericsson et Claes Billstam (Sue) Lancia Martini Delta S4, à 12'53"; 5. Timo Salonen et Seppo Harjanne (Fin) Peugeot 205 Turbo 16, à 32'51"; 6. Neil Allport et Rodger Freeth (NZ) Mazda RX7, à 43'42"; 7. (premier du groupe A) Kenneth Eriksson et Peter Diekmann (Sue, RFA) VW Golf GTI, à 50'37"; 8. Paddy Davidson et Mike Carmichael (NZ) Nissan 240 RS, à 52'33"; 9. Reg Cook et Wayne Jones (NZ) Nissan 240 RS, à 54'27"; 10. Rodney Millen et John Bellefleur (EU, Can) Mazda 323 4WD, à 56'18".

CHAMPIONNAT DU MONDE

Pilotes: 1. Juha Kankkunen (Fin) 76 points; 2. Markku Alen (Fin) 42; 3. Bruno Saby (Fra) 38; 4. Massimo Biasion (Ita) 27; 5. Timo Salonen (Fin) 23; 6. Henri Toivonen (Fin), Björn Waldegard (Sue) et Joaquim Moutinho (Por) 20; 9. Kenneth Eriksson (Sue) 19; 10. Lars-Erik Thorp (Sue), François Chatriot (Fra) et Carlos Bica (Por) 15. - Constructeurs: 1. Peugeot 107 points; 2. Lancia 82; 3. VW 51; 4. Audi 29; 5. Toyota 20; 6. Renault et Ford 14; 8. Subaru 13; 9. Citroën 10; 10. Mazda 8. (si)

Swiss Open de tennis sur les courts de Gstaad

Forget «sorti» - Hlasek et Stadler passent

Rude journée hier à Gstaad où pas moins de douze matchs ont été joués par un temps frisquet, mais heureusement sans pluie. Une seule surprise enregistrée: l'élimination de la tête de série No 5, le Français Guy Forget, par l'Allemand Andreas Maurer. Toutes les autres têtes de série ont passé le cap sans encombre, à l'image de Stefan Edberg face au «cogneur» autrichien Muster, qui poussa le Suédois au «tie-break» avant de s'avouer vaincu.

Les deux Suisses en lice se sont également qualifiés. Si la victoire de Hlasek (27e ATP) contre l'Allemand Schwaier (76e) était attendue, celle de Roland Stadler l'était moins face à l'Italien Panatta, plus de 240 rangs séparant les deux hommes au classement ATP!

Le duel entre Guy Forget (30e ATP) et Andreas Maurer (deux des demi-finalistes de l'an dernier) était très attendu. L'intérêt résidait dans la confrontation de deux tempéraments: le talent lié à un certain laxisme pour le premier; la volonté et la constance pour l'autre. George Deniau, entraîneur du Français avait mille fois raison d'affirmer à qui voulait l'entendre qu'avec un peu plus de volonté son protégé serait classé dans les cinq premiers à l'ATP.

Le Français a reçu de son adversaire une bonne leçon de constance dans l'effort et de calme. De plus, l'Allemand joua intelligemment, tentant de maintenir l'échange pour forcer son vis-à-vis à la faute. Le Français ne manqua pas de tomber dans le panneau!

Ce fut éclatant au «tie-break» (premier set) lorsque Forget commit des fau-

tes non provoquées; elles causèrent sa perte et engendrèrent un surcroît de nervosité. Incapable de se maîtriser dans les moments cruciaux, il manqua le tournant décisif du match en ratant deux balles de «break» relativement faciles. Dès lors, l'Allemand put assurer, réussissant même un «break» au huitième jeu.

Jetzt! (maintenant) s'écria Hlasek soulagé sur sa balle gagnante. Après avoir facilement enlevé le premier set en ne laissant aucune marge de manœuvre à l'Allemand Schwaier, il menait dans le second par 5-2 et rien ne laissait prévoir la remontée de son adversaire, tant sa lucidité et son agressivité faisaient merveille. Mais on connaît la ténacité légendaire de nos voisins du Nord. C'est ce moment que choisit Schwaier pour refaire surface. Dès lors, la belle stérilité de Hlasek sembla s'envoler. C'est ainsi

qu'il rata, notamment, deux balles de match alors que le score était déjà de 6-5. Mais il se reprit heureusement en extrêmes dans le «tie-break», en réussissant la deuxième de ses trois balles de match (7-4).

A la fin du match, le Zurichois reconnaissait que Schwaier avait mieux joué dans la seconde manche, alors que lui avait commis l'erreur de prendre moins de risques et de laisser l'initiative à son adversaire.

Pour clore la journée, Roland Stadler a créé l'heureuse surprise de battre l'Italien Panatta, qui n'aura guère fait honneur à sa «wildcard». Là aussi, la confrontation des styles fut intéressante. Finalement, la rage de vaincre du Suisse, qui pratique un jeu peu spectaculaire avec ses coups de raquette à deux mains et qui court, qui court... à fini par décourager son adversaire au style élégant et raffiné certes, mais manquant singulièrement de conviction. Et quand on dit que la foi déplace les montagnes...

Gérard Bersier

Coupe du lac de Neuchâtel

Chaux-de-Fonniers en évidence

La 37e Coupe du lac de Neuchâtel fut superbe. Elle s'est déroulée dans la nuit de samedi à dimanche, avec départ selon la tradition, dans la rade de Saint-Aubin. Succès aussi avec la participation de 113 bateaux, dont 98 terminèrent. Autant dire que l'ambiance fut chaleureuse, avant et durant la course. Au départ ce sont plus d'un millier de spectateurs qui avaient pris place le long des rives.

Avec un vent d'ouest force 2 les «spi» furent rapidement gonflés donnant, du même coup, un spectacle haut en couleurs. Deux bateaux sortirent rapidement du peloton: «Améthyste» de J.-Cl. Vuithier et «La Semeuse» mené par les équipiers de «La Chaux-de-Fonds - Course en mer». A la bouée, au large de Neuchâtel, le super «Améthyste» passait en tête, suivi par trois multicoques et par le petit bateau des Chaux-de-Fonniers. Arrivés en tête des poursuivants, ces derniers avaient à choisir entre deux options pour remonter jusqu'à Grandson: rive sud ou nord.

Compte tenu de la longueur de leur bateau, ils choisirent la route la plus risquée, c'est-à-dire d'attendre le joran sur la rive nord. Un choix payant durant la nuit puisqu'ils gardaient toutes leurs chances à la bouée de Grandson. Le retour, sans «spi» fut encore un bon tour à jouer et à l'arrivée à Saint-Aubin, ils occupèrent la cinquième place (troisième des monocoques).

A noter encore que le vainqueur «Trimaran» de Pierre Egger, manqua de battre le record de l'épreuve pour 23 minutes.

CLASSEMENT

1. «Trimaran», Pierre Egger; 2. «Améthyste», J.-Claude Vuithier; 3. «Trimaran Typhoon», Gilbert Jeannin; 4. «Super Toucan», Martin Schüpbach; 5. «La Semeuse», avec l'équipe de «La Chaux-de-Fonds - Course en mer», avec René Betschen, Anthony Duvoisin, Christian Duvoisin, Cédric Bart, Philippe Jacot; 6. «Asso 99», Pierre Walt; 11. «DB 1», Michel Matthey, la Chaux-de-Fonds, (corr)

Résultats

Premier tour: Stefan Edberg (Sue, No 1) bat Thomas Muster (Aut) 6-3 7-6; Jan Gunnarsson (Sue) bat Amos Mansdorf (Isr) 7-6 6-3; Andreas Maurer (RFA) bat Guy Forget (Fra, 5) 7-6 6-3; Jakub Hlasek (Sui, 6) bat Hans Schwaier (RFA) 6-1 7-6; Bruno Oresar (You) bat Wojtek Fibak (Pol) 3-6 6-1 6-4; Emilio Sanchez (Esp) bat Bud Cox (EU) 6-4 7-6; Tomas Smid (Tch) bat Martin Wostenholme (Can) 4-6 6-4 6-4; Ricki Osterthun (RFA) bat Thomas Oegstedt (Sue) 6-1 6-1; Pavel Slozil (Tch) bat Sergio Casal (Esp) 6-1 6-3; Damiir Keretic (RFA) bat Michael Westphal (RFA) 3-6 6-2 6-2; Marcello Ingaramo (Arg) bat Gustavo Luza (Arg) 6-2 2-6 6-1; Roland Stadler (Sui) bat Claudio Panatta (Ita) 4-6 6-3 6-2.

F Football

Chapitre transferts

Olsen à Cologne...

Morten Olsen (37 ans) le libero du Danemark, a signé un contrat d'un an avec le FC Cologne.

Morten Olsen, qui évoluait à Anderlecht, avait reçu plusieurs propositions au cours du «Mundial».

D'autre part, Olsen a accepté de poursuivre sa carrière internationale pendant une saison encore, avant de prendre sa retraite sportive et de se consacrer à son ancien métier de droguiste.

... Branco à Brescia

L'international brésilien Branco a été transféré, pour la somme de 525.000 dollars, de Fluminense à Brescia, club néo-promu en série A italienne.

L'arrière latéral gauche (22 ans), se rendra prochainement en Italie pour apposer sa signature sous le contrat de trois ans que lui propose le club lombard. Je ne connais pas grand-chose sur le club de Brescia, si ce n'est qu'il est néo-promu et qu'il compte encore engager un international ouest-allemand, a déclaré Branco.

Première ligue

Mouvements à Colombier

Sur la base des transferts réalisés, Colombier devrait être en mesure de confirmer ses bonnes prestations du dernier championnat. L'équipe dirigée par J.-P. Widmer évoluera à nouveau dans le groupe 2 de première ligue où elle pourra se mesurer avec Le Locle, Moutier et Delémont, notamment.

Arrivées: Roger Liebi (Lerchenfeld, via Boudry); Alexandre Boillat (Neuchâtel Xamax, via Le Locle); Yves Forney (Boudry); Thierry Jacot (Cortailod, via Saint-Blaise); Johnny Meyer (Red Star); José Chopard (Neuchâtel Xamax, via Le Locle) et Francesco Verardo (Les Geneveys-sur-Coffrane).

Départs: Roger Rufener (Cortailod); Massimo Bonfigli (Audax); Michel Huguenin (Cortailod); Aimé Molliet (Yverdon); Laurent Duperré (Bérouche) et Cédric Pfluter (Châtelard). (law)

SPORTS

Au terme de la cinquième étape du Tour de France cycliste Coup double pour Van der Velde

Coup double pour Johan Van der Velde (30 ans): à l'occasion de la 5e étape (Evreux - Villers-sur-Mer, 124,5 km) le Hollandais a battu au sprint son compagnon d'une échappée de 120 km, le Français Joël Pelier et endossé le maillot jaune. Le peloton, avec le maillot jaune Dominique Gaigne, a perdu 1'14". Johan Van der Velde, qui était 22e au classement général, à 1'39", devient néanmoins le nouveau leader de ce 73e Tour de France, grâce à la totalité des sprints de bonification (5 x 12") qu'il a remportés durant cette journée.



Van der Velde: la victoire d'étape et le maillot jaune. (Bélino AP)

La combativité des coureurs est souvent inversément proportionnelle à la longueur des étapes. Gilbert Duclos-Lassalle ouvrait le feu dès le premier kilomètre. Le «Peugeot» fut contré par un groupe dont s'extrairont Joël Pelier et Johan Van der Velde. Leur fugue alla jusqu'au bout. Après 50 km, Van der Velde était déjà virtuellement leader (6' d'avance).

CALCUL

Cependant, à 20 km du but, lorsque l'écart, au gré des démarrages dans le peloton, était retombé à 2'30", on se mit à craindre pour la réussite de leur opération. Le tandem harmonisait pourtant relativement bien ses efforts. Tout au plus, le «Panasonic» coupa-t-il quelque peu son effort, lorsqu'il apprit que son coéquipier Eddy Planckaert s'était échappé à son tour.

Le calcul de l'équipe de Post était simple: la victoire d'étape à Planckaert, le maillot jaune à Van der Velde avec, en prime, une bonne opération au classement par équipes. Mais, elle comportait quelques risques. Celui, notamment, de voir le peloton réagir et faire capoter toute l'entreprise.

En ce qui concerne «système U»,

l'équipe des sept premiers du classement général, le leader Laurent Fignon avait annoncé la couleur la veille: Nous ne voulons pas défendre ce maillot jaune à tout prix. En tout cas, nous ne nous sentons pas obligés de courir après tout le monde. Le seul maillot jaune qui comptera sera celui de la dernière journée. Parfois, le coéquipiers du leader Gaigne - et même le maillot jaune lui-même - apparurent en tête du peloton mais sans trop de conviction.

IMPORTANT

Cette indécision profitait aux fuyards, malgré une ascension très difficile de la côte du Domaine de Mont-Canisy. Dans ces 1500 m de montée à fort pourcentage, située à 6 km de l'arrivée, Pelier, en déséquilibre, fut lâché par Van der Velde. Or, le Hollandais, lui aussi trahi par une côte ne correspondant pas au baquet choisi, devait mettre pied à terre quelques encablures plus loin.

Les deux hommes se retrouvèrent donc ensemble pour engager le sprint à Villers-sur-Mer. Le Hollandais ne voulut plus mener un mètre dès la flamme rouge et remporta aisément le duel. De plus il ne voulait pas se contenter de la conquête du maillot jaune. La victoire d'étape lui était importante au point de faire cadeau généreusement de toute une poignée de secondes aux poursuivants. A 38", son coéquipier Planckaert battait, pour la 3e place, l'Espagnol Miguel Indurain, alors que Eric Vanderaerden, (sprintant une nouvelle fois pour la

«médaillon de bois») réglait le peloton revenu à 1'14".

MILLAR NUMÉRO UN

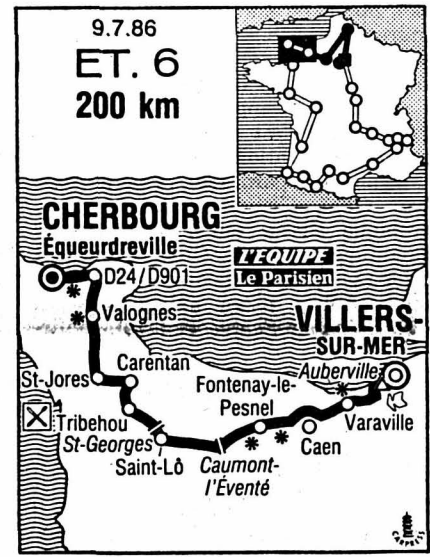
Johan Van der Velde - il fêtera ses 30 ans le 12 décembre - vaut-il mieux qu'un leader temporaire? Il s'agirait, pour lui, de sortir de sa peau d'équipier et de retrouver les ambitions de son début de carrière.

En 1977, il terminait 2e du Tour de l'Avenir (vainqueur Eddy Schepers, 3e Visentini). Son entrée dans le professionnalisme était fracassante. En 1978, il remporta le tour de Romandie, le Tour de Hollande et le Tour de Grande-Bretagne; puis, en 1980, le Dauphiné. Deux ans plus tard, il monta sur le podium du Tour, terminant 3e d'une boucle très montagneuse derrière Hinault et Zoetemelk, et devant Winnen, Anderson et Breu.

Par la suite, il n'a pas vraiment confirmé ses ambitions et, cette année, Peter Post ne l'a pas investi de lourdes responsabilités. Le numéro un de l'équipe «Panasonic» est toujours l'Ecoisais Robert Millar.

Samedi dans le contre-la-montre de Nantes (61 km) on en saura davantage sur les possibilités de Van der Velde, qui n'aime, en principe, guère ce genre d'exercice.

L'étape d'aujourd'hui



Considéré comme l'un des favoris Zimmermann reste calme

La tranquillité d'Urs Zimmermann impressionne les techniciens. Celui-là sera un des plus dangereux, dit Cyrille Guimard, en parlant du champion de Suisse. Quand le Soleurois se réveille le matin, son cœur bat (seulement) 36 fois à la minute. La cote de Zimmermann est montée depuis ses succès dans le Critérium international et surtout dans le Dauphiné libéré. Que la presse française veuille le hisser dans la position d'un favori ne change rien à la mentalité de l'espoir suisse: Zimmer-

mann cherche le calme et part, après les arrivées d'étape, le plus vite possible à son hôtel... au lieu de bavarder avec les journalistes!

C'est la course qui donnera la réponse à ces questions; mais pas dans l'immédiat, relève Zimmermann. Pour l'heure, il veut se ménager le plus possible, parce que lui aussi aura besoin de ses forces et de ses nerfs dans la suite du Tour.

W. Grimm

En match amical de football face à l'AJ Auxerre

Promesses xamaxiennes une heure durant

● AUXERRE - NEUCHÂTEL XAMAX 3-1 (0-1)

Après s'être défait de Nancy dimanche soir (2-0) Neuchâtel Xamax affrontait, hier soir sur le terrain de l'AF Munster en Alsace, un autre club de première division française, l'AJ Auxerre, septième du dernier championnat.

Malgré un retard de préparation d'une semaine et les premières fatigues d'un camp d'entraînement astreignant, les «rouge et noir» ont dicté la manière, plus souvent qu'à leur tour, une bonne heure durant. Ils atteignirent ainsi fort logi-

quement l'heure du thé en menant à la marque.

Face à un adversaire manquant visiblement de personnalité mais dont le point fort résidait dans son homogénéité, les Neuchâtelois ont pu par la maturité affichée. Ils n'avaient pourtant qu'une semaine d'entraînement derrière eux! Posant le jeu sans paraître être inquiétés, à l'exception toutefois d'un coup franc de Cantonna dévié par Läubli (41'), les protégés de Gilbert Gress se ménagèrent deux occasions manifestes de marquer par Dodds (23') et Herrmann (36').

RETOUR DE MANIVELLE

En seconde mi-temps, les deux entraîneurs remanièrent considérablement leur

composition d'équipe: tandis que Corminboeuf, Luthi et Zaugg succédaient à Läubli, Dodds et Sutter du côté suisse, Roux effectuait sept changements. Cela s'avéra payant pour le Français, Cantonna égalisant de la tête, à l'image de ce qu'avait réalisé Jacobacci en première mi-temps.

De notre envoyé spécial:

Pierre ARLETTAZ

Malgré trois tentatives de Stielike qui échouèrent d'un rien (60', 64', 67'), Auxerre prit, peu à peu, l'ascendant sur son adversaire. L'entrée de R. Bolli, de Ferrer et du Thaïtien Dahirua précipita le déclin de Neuchâtel Xamax qui n'allait plus s'en remettre.

Se ressentant des efforts consentis le jour même à l'entraînement, la charnière centrale Givens - Thévenat fut, à plusieurs occasions, dépassée par la vivacité du tandem Cantonna - Bolli.

Tirage au sort des Coupes européennes

Suspense jusqu'à demain...

Demain, dès midi, se déroulera, à Genève, le tirage au sort du 1er tour des Coupes d'Europe des clubs 1986-87. Les rencontres sont prévues pour mercredi, 17 septembre, pour ce qui est de l'aller, et pour mercredi, 1er octobre, pour le retour.

Manqueront toujours à l'appel, les clubs anglais, suspendus de toute participation depuis les événements de Bruxelles, en 1985. L'Espagne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la France héritent, ainsi, à raison d'un club supplémentaire qualifié, des quatre places laissées vacantes en Coupe de l'UEFA, par l'Angleterre.

En tête de liste des 127 clubs annoncés, il convient de citer le Real de Madrid, qui n'a manqué qu'une seule des

32 éditions, celle de 1977-78. Avec les Young Boys (Coupe des clubs champions), Sion (Coupe des vainqueurs de Coupe), Neuchâtel Xamax et Lucerne (Coupe UEFA), l'intérêt, côté suisse, sort, pour une fois, des centres névralgiques que sont Zurich et Genève.

En Coupe des clubs champions, seuls 31 clubs sont inscrits, si bien que l'un d'entre eux sera qualifié directement pour les huitièmes de finale. Parmi les 27 clubs désignés têtes de série (9 en Coupe des champions, 6 en Coupe des Coupes et 12 en Coupe UEFA), ne figure aucun suisse. Pour en faire partie, il fallait avoir atteint, dans l'une ou l'autre des trois compétitions, les demi-finales, une fois au moins, au cours des cinq dernières années. (si)

On déboucha ainsi sur une victoire méritée des régionaux; celle-ci porte plus le sceau de la jeune garde issue du centre de formation, que des joueurs expérimentés.

HISTOIRE DE PRÉPARATION

Côté xamaxien, on aura surtout retenu le travail inlassable, les services d'Urban et, par intermittences, la force de pénétration de Sutter. Dodds, en revanche, ne s'est pas encore acclimaté au jeu de ses nouveaux partenaires.

Collectivement, l'ensemble n'a rien perdu de sa maîtrise. Si en définitive le score est défavorable à Neuchâtel Xamax, cela n'est que la résultante logique de la différence dans le degré de préparation. Au vu de la rencontre de hier soir, Neuchâtel Xamax est dans la bonne voie. Les résultats devraient, dès lors, suivre en temps voulu.

P Pèle-mêle

OLYMPISME. - Le biathlon, la luge, le patinage de vitesse, la danse sur glace et le saut à skis hélicoptères, au vu des résultats obtenus dans ces disciplines l'hiver dernier, ne sont pas dignes d'être représentées aux Jeux olympiques de 1988 à Calgary. C'est de moins ce qu'a décidé le Conseil exécutif du comité olympique suisse, réuni à Berne sous la présidence de Daniel Plattner.

AUTOMOBILISME. - Le constructeur français Peugeot a intenté une action en justice contre la Fédération internationale du sport automobile (FISA), pour «non respect des règlements» dans le championnat du monde des rallyes. La plainte fait suite à la décision entérinée le 26 juin par la FISA concernant la suppression des voitures du groupe B à partir de 1987 dans le championnat du monde, alors que, selon le règlement en vigueur, elles n'auraient dû arrêter de courir qu'en 1989.

R

résultats

CINQUIÈME ÉTAPE

Evreux - Villers-sur-Mer, 124 km 500: 1. Johan Van der Velde (Ho) 3 h 04'05" (moyenne 40 km/h 579); 2. Joël Pelier (Fr) à 2"; 3. Eddy Planckaert (Be) à 39"; 4. Miguel Indurain (Esp) à 40"; 5. Alfonso Gutierrez (Esp) à 1'15"; 6. Eric Vanderaerden (Be); 7. Josef Lieckens (Be); 8. Mathieu Hermans (Ho); 9. Eric McKenzie (NZ); 10. Guido Bontempi (It); 11. Jörg Müller (S); 12. Francis Castaing (Fr); 13. Jean-Philippe Vandenberghe (Be); 14. Jean-Louis Gauthier (Fr); 15. Frank Hoste (Be); 16. Steve Bauer (Can); 17. Marc Gomez (Fr); 18. Robert Dill-Bundi (S); 19. Twan Poels (Be); 20. Cees Priem (Ho).

Puis les autres Suisses: 120. Niki Rüttimann; 121. Urs Zimmermann; 148. Beat Breu; 149. Erich Mächler; 156. Guido Winterberg, tous même temps que Gutierrez; 170. Gilbert Glaus à 1'46".

Au départ: 195 coureurs. Classés: 194. Abandon: Pedro Muñoz (Esp).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Johan Van der Velde (Ho) 19 h 01'50"; 2. Dominique Gaigne (Fr) à 36"; 3. Thierry Marie (Fr) à 42"; 4. Charly Mottet (Fr) à 45"; 5. Laurent Fignon (Fr) à 49"; 6. Joël Pelier (Fr) à 56"; 7. Yvon Madiot (Fr) à 1'02"; 8. Eric Boyer (Fr) à 1'05"; 9. Erich Mächler (S) à 1'28"; 10. Eric Vanderaerden (Be) à 1'29"; 11. Stephen Roche (Irl) à 1'33"; 12. Bruno Leali (It) à 1'38"; 13. Guido Bontempi (It) à 1'39"; 14. Urs Zimmermann (S) à 1'40"; 15. Guy Nulens (Be) à 1'42"; 16. Francesco Rossignoli (It) à 1'48"; 17. Davide Casani (It) à 1'51"; 18. Phil Anderson (Aus) à 1'54"; 19. Joergen Pedersen (Da) à 2'01"; 20. Robert Millar (Ec) à 2'03".

Puis les autres Suisses. 27. Jörg Müller à 2'38"; 44. Niki Rüttimann à 3'03"; 57. Gilbert Glaus à 3'41"; 121. Beat Breu à 6'10"; 179. Robert Dill-Bundi à 9'11"; 194. Guido Winterberg à 32'46".

Contre-la-montre

Régularité

La direction de course du Tour de France a décidé d'interdire, los des prochaines étapes contre la montre, l'utilisation de bicyclettes auxquelles auraient été adjoints des accessoires de type non courant, afin a-t-elle dit d'assurer le respect de l'égalité des chances entre tous les coureurs.

Dans un communiqué, les directeurs de course affirment que: Informés des intentions de plusieurs directeurs sportifs d'adapter sur les machines de leurs représentants, lors des prochaines étapes, des dispositifs comparables à celui utilisé par le Français Thierry Marie lors du prologue, ils ont décidé de proposer au jury des commissaires de la course que soient désormais formellement interdites l'utilisation de bicyclettes de type non courant, ce qui implique la non-introduction d'accessoires n'ayant pas reçu l'agrément officiel.

Cette proposition des directeurs de course a reçu l'accord du jury des commissaires, après consultation de la Fédération internationale du cyclisme professionnel.

Pour les grimpeurs

Nouveaux coups

Raphaël Geminiani n'est pas le sixième «Colombien» à lâcher prise. Le bouillant directeur sportif, après un long entretien avec les «patrons» de «Café de Colombia» a décidé de continuer à assumer ses fonctions, malgré les défaillances déjà enregistrées du cinquante pour cent de son effectif, dont Fabio Parra, coleader de la formation avec Herrera.

D'ailleurs, les grimpeurs ne sont toujours pas à la noce. En début d'étape, l'Espagnol Pedro Muñoz, vainqueur d'une étape au Tour d'Italie, cette saison, tombait si malencontreusement sur son séant qu'on diagnostiqua un traumatisme du coccyx. C'était l'abandon du coureur de «Fagor».

A 25 km de l'arrivée, c'est un nouvel espoir colombien qui encaissa un «sale coup»: Lucho Herrera tombait à son tour; mais il finit l'étape très éprouvé bien qu'ayant réussi à réintégrer le peloton.

AJ Auxerre: Martini (46e Charbonnier); B. Boli (74e Messenger); Gomez (26e Mazzolini); Prunier, Barret; Perdrillaux, Fiard, Burca (46e Ferrer), Dutuel (46e Gerales), Gutschinski (46e R. Boli), Cantonna (46e Dahirua).

Neuchâtel Xamax: Läubli (46e Corminboeuf); Givens; Urban, Thévenat, Ryf; Hermann, Stielike, Motter; Sutter (46e Zaugg), Dodds (46e Luthi), Jacobacci.

Arbitre: M. Wurtz (France).

Buts: 26e Jacobacci 0-1, 57e Cantonna 1-1, 69e Ferrer 2-1, 86e Dahirua 3-1.

Notes: Stade du Leymel à Munster (Alsace), 700 spectateurs. - Pelouse en bon état. Soirée agréable. Le match débute avec un ¼ d'heure de retard, Neuchâtel Xamax ayant été coincé dans un embouteillage. - Neuchâtel Xamax sans Perret et Forestier (blessés). - Coups de coin: 3-6.

Suisse - France

A la Pontaise

On savait que la Suisse allait accueillir en août la France, en match international amical. On ignorait, en revanche, où la rencontre devait se dérouler. C'est finalement au stade de La Pontaise qu'a été fixé ce Suisse - France du mardi 19 août.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

L'Areuse, après Tchernobyl

C'était un beau projet présenté en décembre 1983. De ceux qui font rêver. L'ENSA voulait créer un lac au sud-ouest de Noiraigue: 18 hectares de terrain noyés sous 630 millions de litres d'eau. Prisonnière d'un tunnel creusé sous le Creux-du-Van, la flotte se serait ruée dans une centrale électrique construite près de la Pointe-du-Grain.

Ainsi, avec 120 millions de kilowatts chaque année, la production indigène du canton aurait passé de 19 à 37%. Fort bien. Juste un petit problème: l'assèchement des gorges de l'Areuse 265 jours sur 365. En particulier pendant la saison touristique.

Le Conseil d'Etat classa l'affaire. On n'allait pas sacrifier le site alors que les Forces motrices bernoises livrent volontiers et à bon marché le courant de leur centrale de Muhleberg.

L'Areuse fut sauvée par l'énergie atomique. De quoi faire frémir les écolos. Qui, aujourd'hui, après Tchernobyl, retournent encore le problème au fond de leur tête. Plus de nucléaire, mais pas d'endiguement des rivières pour produire la belle et bonne énergie dont nous sommes si friands.

Si Tchernobyl a véritablement coupé l'élan nucléaire, le lac de La Clusette pourrait refaire quelques vagues ces prochaines décennies. Avec ce thème au centre du débat: mieux vaut tirer profit de nos ressources naturelles plutôt que de risquer la contamination radio-active - avec son cortège de souffrances.

Le bouleversement des gorges de l'Areuse attristerait les promeneurs d'une ou deux générations. Mais après, leurs petits-fils, adeptes de la planche à voile et des sports aquatiques sur lac artificiel, n'y verraient peut-être plus que des avantages...

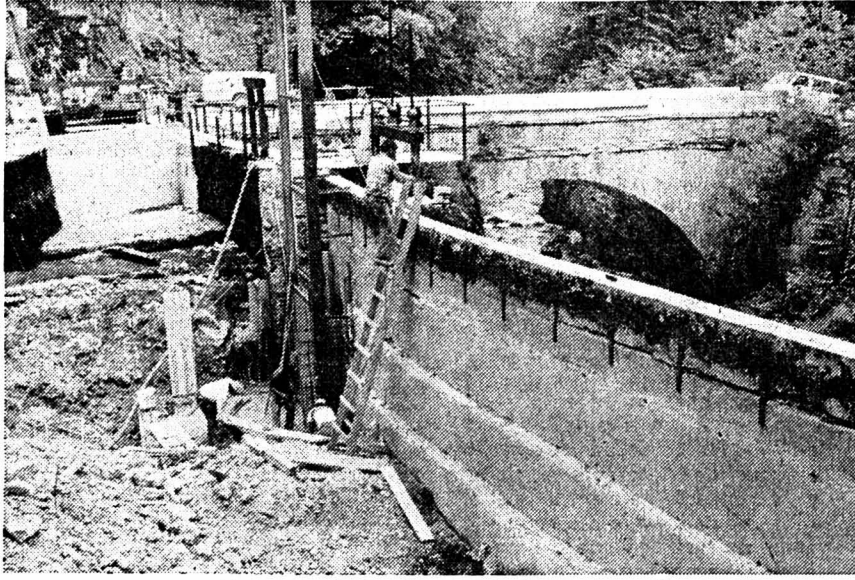
Toutes choses qui me font penser que le projet de l'ENSA ne dort pas au fond d'un tiroir mais qu'il y ronronne. Il pourrait sortir comme un diable de sa boîte à la prochaine panne d'un réacteur.

Surtout si la centrale atomique éternue à cent kilomètres d'ici.

Jean-Jacques CHARRERE

Construction d'une usine hydro-électrique à Saint-Sulpice La source de l'Areuse en liberté

A nouveau libre, la source de l'Areuse, à Saint-Sulpice. L'eau coule dans le lit de la rivière sans devoir passer par le bassin d'accumulation alimentant les usines hydro-électriques de l'ENSA. La vanne est ouverte pour permettre le renforcement et le rehaussement du barrage. Travail accompli pendant qu'en aval la construction d'une nouvelle usine va commencer. Elle permettra de tripler la production d'électricité.



Consolidation de la retenue. Le lac d'accumulation est à sec. (Impar-Charrère)

Trois usines produisent du courant à la source de l'Areuse de Saint-Sulpice. Les deux anciennes centrales datent de 1886. La première est logée dans une sorte de baraque en bois, près de l'entreprise Santana. Il s'agit d'«Immobil 2» qui ne tourne plus depuis ce printemps. Ni «Immobil 1», placée en amont, et dont les turbines sont parmi les plus

vieilles du monde. La troisième, baptisée «La douce», est la plus moderne (1929), la plus proche de la source, aussi.

TRIPLER LA PRODUCTION

Ces usines turbinent entre 3500 et 5000 mètres cubes par seconde. Elles produisent quelque 3,5 millions de kilowatts. L'ENSA a décidé de les fermer et

de construire du neuf. Ainsi, avec une nouvelle centrale placée près de Santana, la production pourra-t-elle tripler: 11 millions de kilowatts.

La chute d'eau, depuis la source, sera plus importante. Le canal en béton qui part du barrage aura 243,30 m - 43 de plus. A son extrémité, une conduite forcée de deux mètres de diamètre et longue de 250 mètres descendra en direction des quatre turbines Francis de la nouvelle centrale d'une capacité de 12.500 litres par seconde.

REHAUSSER LE BARRAGE

Les producteurs d'électricité mettent tout en œuvre pour faire travailler à plein rendement leurs turbines. A Saint-Sulpice, l'Areuse n'est qu'un torrent aux crues spectaculaires. Autant dire que l'usine ne fonctionnera à plein rendement que 34 jours par an.

Il est impossible, comme en Valais, de fermer une vallée et de constituer un grand lac artificiel. L'ENSA rehaussera tout de même de 60 cm la retenue de la source.

Actuellement le petit lac est à sec. Un canal creusé avec un trax et bétonné permet de dévier l'eau directement dans le lit de la rivière. Pendant ce temps, des maçons ont pu remplacer une vanne et ils procèdent à la consolidation de la retenue. En espérant que des trombes d'eau ne s'abattront pas sur la région. Ce qui pourrait noyer le chantier.

Il s'agira, ensuite, de refaire et de prolonger le canal amenant l'eau à la nouvelle station dont la construction a commencé.

JJC



Q

quidam

Pour Piccolo, la vie n'a jamais été facile et pourtant, il se plaît au monde, vivant seul et heureux dans la petite maison qui fut jadis le kiosque du Col-des-Roches, en bordure de la route cantonale. Henri Magnin - c'est son vrai nom - est né en 1909 à Porsel (FR) et à l'âge de 9 ans, il avait le chagrin de perdre sa maman. Après avoir vaqué aux travaux de la ferme familiale jusqu'à l'âge de 18 ans, il a exercé plusieurs métiers, un peu partout dans les cantons romands, dans la paysannerie essentiellement, mais aussi dans le bûcheronnage, puis une dizaine d'années dans l'extraction de la pierre.

Ensuite, durant près d'une quinzaine d'années, il a été le fidèle employé d'une entreprise de transport, mais il s'acquittait tout aussi bien et toujours volontiers de toutes les tâches qu'on lui confiait, notamment le ramassage du lait dans les fermes de la région, quelles que soient les conditions atmosphériques.

Aujourd'hui, tout en chevauchant le vélomoteur dont il est fier, Piccolo est encore actif et son aide, ainsi que sa bonne volonté sont appréciées par les patrons d'un café-restaurant des environs du Locle. Signalons enfin qu'il a été le précieux assesseur de «Comœdia», plus particulièrement pour le transport et le montage des décors. (m)

B

bonne nouvelle

Collecte des «promos»

La Direction de l'Ecole primaire tient à relever la générosité des Chaux-de-Fonniers qui ont répondu à l'appel en faveur du Fonds d'entraide des œuvres scolaires.

La somme recueillie lors du cortège de la Fête de la jeunesse du samedi 5 juillet s'élève à 4505 francs.

Ce Fonds d'entraide est sollicité tout au long de l'année en faveur d'enfants et de familles en difficulté.

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Zone bleue en veilleuse.

PAGE 15

LE LOCLE. - Podium 86 bientôt en ville.

PAGE 16

CANTON DU JURA. - Des broussailles aux sangliers, la lutte s'organise.

PAGE 21

Ferme en feu à La Heutte

Hier soir, vers 20 h, un atelier de mécanique a pris feu dans une ferme à La Heutte. Par chance, l'exploitant de l'atelier était sur place et a immédiatement pu appeler du secours. Les dégâts sont malgré tout estimés à plusieurs dizaines de milliers de francs. Mais le drame aurait pu prendre des proportions nettement plus importantes en l'absence de l'exploitant, car la ferme abrite normalement une dizaine de génisses et qu'une trentaine de chars de foin étaient engrangés.

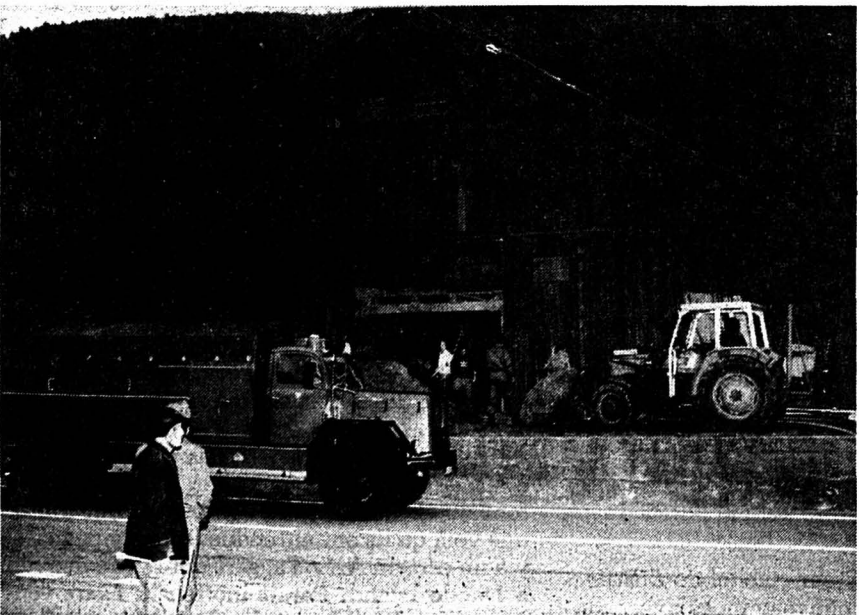
Lorsque M. Roger Tock, exploitant d'un atelier de mécanique dans la ferme de la Grand-Rue 5 à La Heutte, a constaté que le feu s'était déclaré dans son atelier, il a immédiatement alerté le maire, M. Jean Thomet. Ce dernier, qui a été pendant dix ans commandant des pompes à La Heutte, est venu sans tarder avec un extincteur portable de dix litres et il a réussi à éteindre une partie du feu. Les pompiers de La Heutte, sous le commandement de M. Giorgio Anastasia, ont ensuite établi les conduites dans la grange pour éteindre le foin. Les

premiers secours de Bienne s'étaient déplacés aussi et au moyen du matériel adéquat, ils ont pu pénétrer dans la grange. C'est que la récolte de foin était d'au moins 30 chars et qu'il a tout fallu sortir pour éviter le drame. Quant aux pompiers de Saint-Imier, alertés eux aussi, ils ont pu faire demi-tour avant d'arriver à La Heutte, l'incendie étant maîtrisé. Le commandant Pierre Lehmann est tout de même venu sur place, comme aussi le commandant de Péry, M. Norbert Buraglio, et le préfet du district, M. Marcel Monnier. Les experts de Berne ne viendront qu'aujourd'hui pour déterminer les causes de l'incendie qui n'étaient pas compréhensibles hier soir, si ce n'est par la défectuosité éventuelle d'une machine de l'atelier.

LA FERME AVAIT ENTIEREMENT BRÛLÉ EN 1941

La ferme de la Grand-Rue 5 à La Heutte n'est habitée que par la famille de M. Roger Tock, soit trois personnes. Le paysan qui exploite la partie agricole, M. Roland Bühler, vit au village. Cependant, normalement la ferme abrite une dizaine de génisses et du foin. Hier soir, le bétail était là, et c'est une chance de plus car l'écurie se trouve au même niveau que l'atelier. Ainsi, même si l'atelier a subi de gros dommages dus au feu et à l'eau, que la grange a sans doute souffert elle aussi, la ferme et l'appartement de la famille Tock ont été épargnés. Hier soir, il était très difficile de donner une estimation des dégâts, mais on parlait tout de même de plusieurs dizaines de milliers de francs. En 1941, la même ferme avait eu nettement moins de chance: «J'avais douze ans et je m'en souviens fort bien, elle avait complètement été détruite par le feu», raconte le maire du village, M. Jean Thomet.

C. D.



Trente chars de foin à évacuer. (Impar-CD)

Prêts fédéraux pour les régions de montagne Vingt millions pour 77 projets

Le Département fédéral de l'économie publique (DFEP) vient d'accorder des prêts d'un montant de 19.465.900 francs à diverses régions de montagne. Il s'est fondé pour ce faire sur la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM), a annoncé mardi le DFEP.

Ces prêts sans intérêt ou à taux d'intérêt réduit serviront à financer 77 projets d'infrastructures dans 36 régions de montagne. Le coût total de ces projets se monte à quelque 129,9 millions de francs. Parmi les cantons concernés, se trouvent Berne, Neuchâtel et le Jura. (ap-Imp)

billet

Elle vivait dans la rue depuis des dizaines d'années. Rien pourtant à sa naissance ne laissait penser que c'est là qu'elle passerait sa vie.

Elle ne mendiait pas, ne se prostituait pas. On la connaissait et on la savait capable de multiples tâches. Autant manuelles qu'intellectuelles. Une sacrée bonne femme en vérité.

Jamais un mot de travers, toujours une humeur égale. Elle avait renoncé à tout le confort de notre société pour trouver son bonheur. Sa jeunesse lui avait permis de connaître le monde des palaces, des valets et des nœuds papillons. Elle en avait retiré un profond dégoût. Le monde de l'hypocrisie disait-elle n'avait pas besoin d'elle. Elle, elle voulait être libre de tous ses mouvements, gérer totalement son emploi du temps. On la croyait fainéante... elle était juste différente!

Sa philosophie de la vie lui était propre et elle qui considé-

rait tous les hommes comme étant égaux, retirait là sa seule fierté, son seul bien.

Quand on lui avait un jour demandé de définir sa profession, elle avait joliment répondu... écouteuse, un mot inventé, parce qu'elle ne pouvait rien faire comme tout le monde. Cette grande petite bonne femme, c'était la confidente de la rue. Elle aurait tout aussi bien pu se prétendre sècheuse de larmes...

Et lorsqu'elle est partie définitivement, nous étions des dizaines à lui porter un dernier hommage. Les mêmes dizaines qui aujourd'hui ont recours au mouchoir.

Mais un mouchoir ne parle pas... Et elle, elle reconfortait si bien.

Nic

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo le chat et les félins.
 Musée d'histoire et médaillier: 14-17 h, expo L'image du chat dans l'histoire et les arts.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo le chat dans l'œuvre de La Fontaine, «Chats par-ci, chats par-là».
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.
 Ludothèque: fermée.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Piscine des Mélézes: 9 h - 20 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10 h-20 h, me-je-ve 10 h-21 h, di 9 h-18 h.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 heures.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.
Informations touristiques:
 ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h, ma et ve, 15-18 h, me, 15-19 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ (039) 28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou (038) 33 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu 13 h 30-17 h 30, ma-ve 9-11 h 30, 13 h 30-17 h 30.

Le Locle

Cinéma Casino: fermé.
 Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, me 16-20 h, sa 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
 Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): fermée.
 Piscine du Communal: 9-20 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, de la Poste. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 17 h - 18 h, lu, ve ☎ 31 20 19, ma-me-je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.
 Ass. familles monoparent.: fermée.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
Montagnes neuchâteloises
 Service aide familiale: ☎ 37 18 62.
Le Grand-Cachot-de-Vent
 Expo nationale suisse de Patchwork contemporain. De 14 h 30-17 h 30.

Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence, dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: fermée.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.
 Habillerie du CSP: fermée.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
 Boutique et Bouquiniste CSP: fermés.
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Pillonel, Balancier 7. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h, ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, ☎ 28 37 31.
 Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
CINÉMAS
 Corso: 20 h 45, Le cow boy.
 Eden: 20 h 45, La galette du Roi; 18 h 30, Sex bizarre.
 Plaza: 18 h, Le syndrome chinois; 20 h 15, 22 h 15, I love you.
 Scala: 20 h 45, La fête sauvage.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
 Couvet, Vieux-Collège, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h.
 Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
 Hôpital de Fleurier: maternité et urgences ☎ 61 10 81.
Hôpital de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 16 72.
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Neuchâtel

Collégiale: 20 h 30, Anne Mery-Pedroli, organiste, dans des œuvres de Bach, Reger, Dupré.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Menus neuchâtelois, suisses et étrangers du XIXe au XXe siècle, lu-ve de 8-20 h.
 Plateau Libre: 22 h, Vitamine X (reggae).
 Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h, expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo aquarelles et céramiques de Valentine Mosset, 14-18 h 30.
 Galerie Ditesheim: expo peintures de Miklos Bokor, 10-12 h, 14-18 h 30.
Pharmacie d'office: Kreis, Place Pury. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ (039) 28 70 08.
 SOS futures mères: ☎ (038) 66 16 66.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, ☎ 25 56 46.
CINÉMAS
 Apollo: fermé pour transformations.
 Arcades: 18 h 30, 20 h 10, 22 h 10, Police academy 3, instructeur de choc.
 Bio: 18 h 15 (v. o.) 20 h 10, L'histoire officielle; 22 h 15, Escalier C.
 Palace: 15 h, 18 h 30, 21 h, On ne vit que deux fois.
 Rex: Fermé pour cause de transformations.
 Studio: 18 h 30, 21 h, Aigle de fer.

Cortailod

Galerie Jonas: expo patchworks de Maryline Collioud-Robert, me-di 14 h 30 - 18 h 30.

AVIS URGENTS

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL ET MORAT S.A.

Mercredi 9 juillet
 Ne manquez pas notre deuxième
MERCREDI MUSIQUE
 avec l'ensemble
GOLDEN STARS
 Renseignements et réservations
 Port de Neuchâtel
 ☎ 038/25.40.12 17014

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.
 Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie rens., ☎ 53 21 33.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Protec. des animaux: ☎ 53 36 58.

L'IMPARTIAL
 lu par tous... et partout !

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
 Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, juridique et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: ☎ 143.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: Le reptile (ciné-club).
 Galerie Espace Noir: Cate Nowas.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
 Ludothèque: fermée.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: fermé.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 032/41 44 41 et 039/23 24 06.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
 Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.
 Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Bellelay

Abbatiale: expo artistes neuchâtelois, 10-12 h, 14-18 h.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.

Hôpital: ☎ 93 61 11.
 Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs gardes-malades: ☎ 93 18 69.
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
 Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
SOS futures mères: tél (066) 22 26 28.
 La Main Tendue: ☎ 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois de 14 h 30 à 17 h 30, salle école ménagère.

Le Noirmont

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Ludothèque: fermée.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 51.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h 30, La cavale impossible.
 Cinéma La Grange: fermé.
 Bibliothèque de la ville: (Wicka 2): lu-ma-je 15-19 h, me 16-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: (rue de l'Hôpital), lu au ve 14-17 h 30.
 Ludothèque: (rue du Fer 4), ma-me et je 14-17 h 30, ve 15 h 30-20 h, sa 9-11 h.
 Centre culturel régional: fermé.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: me et sa 14-18 h, ve 15 h 30-18 h.
 Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.
Bureau de renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Cattin-Gare, ☎ 22 10 06.

Porrentruy

Cinéma Casino: 21 h, Liberté, égalité, choucroute.
 Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.
 Bibliothèque municipale: (Hôtel-Dieu), ma 16-19 h, me, je, ve 16-18 h, sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: (Hôtel-Dieu), ma 16-19 h, me 14-18 h.
 Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 29 22.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Desbœufs, ☎ 66 25 64.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 68

Mary Higgins Clark

La Nuit du Renard

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

Arty laissa échapper un rire cynique. «Rhode Island, c'est pas l'Arizona, dit-il. Et je reviendrai. Bon, mieux vaut aller se coucher. Je préfère pas traîner demain matin.»

Allan Kroeger se dirigea d'un pas vacillant vers la porte. «Arizona, dit-il, le pays du désert peint.» Les quatre hommes sortirent ensemble, laissant s'engouffrer une bouffée d'air glacial.

Hank observa plus spécialement le départ d'Arty. «C'est Arty, dit-il, c'est un ami de Bill Lufts?»

Le barman secoua la tête. «Bof, tout ce qui a des oreilles est un ami de Bill quand il a bu son compte. Vous connaissez ça. Ce que disent les types, c'est que la femme de Bill lui rebat

les oreilles toute la sainte journée, et lui, le soir, il vient ici rebatire celles des autres.

— Je vois. Hank repoussa son verre sur le comptoir. «Prenez-en un pour vous.

— C'est pas de refus. J'l'ai fait généralement pas pendant le boulot, mais y'a plus un chat par ici. Foutue nuit quand même. A vous donner la chair de poule. C'est sûrement ce qu'ils pensent tous. Ce gosse, Thompson, vous savez. Sa mère habite à deux rues d'ici.»

Les yeux d'Hank se rétrécirent. «C'est ce qui arrive quand vous assassinez les gens», avança-t-il.

Le barman hocha la tête. «Personne peut imaginer ce gosse en train de tuer qui que ce soit. Sûr qu'il a déjà perdu la tête une fois; c'est peut-être possible. Ils disent qu'il y a des tueurs drôlement mauvais qu'ont l'air normaux comme ça.

— J'ai entendu dire ça aussi.

— Vous savez, Bill et sa bonne femme habitent dans la maison de cette femme qui a été assassinée — Nina Peterson.

— Ouais, je sais.

— Ils ont été salement secoués. Dora Lufts travaillait chez les Peterson depuis pas mal d'années. Bill dit que le petit se remet pas, pleure tout le temps, fait des cauchemars.

— C'est vache, acquiesça Hugh.

— Bill et sa bonne femme ont envie d'aller en Floride. Ils pourraient en espérant que le père du gosse va se remarier. Il sort avec une journaliste; une fille très belle, dit Bill. Elle devait venir chez Peterson la nuit dernière.

— Ah! oui?

— Ouais. Le petit est vachement froid avec elle; sans doute peur qu'elle remplace sa mère. Les gosses sont comme ça.

— Je sais.

— Le père est rédacteur en chef de L'Événement, vous savez, le nouveau magazine, celui qui a juste deux ans. Entendu dire qu'il a mis le paquet là-dedans. Seconde hypothèque qu'on appelle ça. Mais ça commence à marcher maintenant. Bon. Je crois que je vais fermer. C'est certain que plus personne va venir ce soir. Un autre verre?»

Hank réfléchit. Il avait besoin de renseignements. Il n'y avait pas de temps à perdre. Il posa son verre, prit son portefeuille et sortit son insigne. «F.B.I.», dit-il.

Une heure plus tard, il était de retour chez les Peterson. Après avoir consulté Hugh, il appela le F.B.I. à Manhantam. S'assurant que la porte du bureau était bien fermée, il parla à voix basse au téléphone. «Hughie avait raison.

Bill est une vraie commère. Tout le monde au Mill Tavern savait depuis deux semaines qu'il devait sortir la nuit dernière avec sa femme, que Peterson avait une réunion tardive et que Sharon devait venir. Le barman m'a donné une liste des habitués qui parlent toujours avec Bill. Certains étaient là ce soir. Ils ont tous l'air d'être en règle. Vous pourriez cependant vérifier Charley Pincher, lui et sa femme font du théâtre, l'un des deux pourrait imiter une voix qu'ils ont entendue il y a deux ans. Il y a un certain Arty Taggart qui se tire demain à Rhode Island. Paraît inoffensif. Deux vendeurs, Les Watkins et Joe Reynolds — pas de temps à perdre avec eux. Voilà le reste des noms...»

Quand il eut terminé sa liste, il ajouta: «Autre chose, Bill Lufts a raconté à tout le bar l'histoire du placement il y a moins d'un mois; il avait entendu Peterson en parler à son comptable. Donc, tout le monde au Mill Tavern et Dieu sait encore qui était au courant. Bon, j'arrive avec la cassette. Avez-vous joint John Owens?»

Il raccrocha, se dirigea pensivement vers le salon. Hugh Taylor et Steve parlaient doucement. Steve enfila son manteau. Il était presque minuit, l'heure d'aller à son rendez-vous avec Renard. (à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Fin du championnat de l'ACFA Les Services industriels remportent le trophée



Le carré des vainqueurs. En haut de gauche à droite, les Services industriels et le Leu-Puck, premier du groupe A respectivement des catégories entreprises et sociétés. En bas, dans le même ordre, les premiers du groupe B: l'entreprise Cornu et la société Villa da Ferrara. (Photo Schneider)

Devant un parterre de personnalités, le directeur, le chef ainsi que l'ingénieur des Services industriels avaient tenu à honorer de leur présence la finale de la 49e édition du championnat de l'ACFA. Bien leur en prit puisqu'ils ont pu assister à la victoire de leurs par 2 à 0 sur l'équipe de Leu-Puck. Dans chaque équipe évoluaient de bons footballeurs, malheureusement le terrain ne se prêtait guère à la pratique d'un beau football. Il

est aberrant qu'une finale ne trouve un meilleur terrain pour être disputée, alors que toutes les places de jeu sont libres. Après s'être qualifié contre le vainqueur du groupe B «Villa da Ferrara», Cornu remporta cette petite finale par un sec 7 à 1. Ces deux formations participeront donc l'année prochaine aux championnats dans le groupe A en lieu et place de Bonnet et de la Paix. Elles seront accompagnées des seconds de leur groupe respectif qui effectueront la rocade avec Univers et le Cercle Italien.

vacances. Lors de la remise des prix, il tint à associer ses collaborateurs, MM. Portenier, Steudler, Payot, Gerber et Razzano au succès de ce tournoi 1986. De plus il reconnut que dans l'ensemble les parties furent disputées dans un meilleur esprit et ceci grâce à l'apport des maîtres de jeu de l'ACNF. C'est sous le soleil et dans la joie que se termina cette soirée.

● LIRE EN PAGE 10

R. V.



bravo à

M. Félix Schwaller...

...fonctionnaire d'exploitation au bureau des douanes de La Chaux-de-Fonds, subdivision de l'inspectorat des douanes du Locle qui vient de prendre sa retraite. M. Schwaller aura accompli 40 ans au service de l'administration des douanes.

C'est le 18 août 1946 que M. Schwaller entra à l'école de recrue de garde-frontière à Liestal. Il passe ensuite au bureau de douane de Cerneux-Péquignot et de la Cure.

Le 1er janvier 1952 il est nommé appointé et il sera attribué successivement à Arolla, Gondo, Biaufond et l'Ecrenaz. Le 1er août 1964 il est nommé caporal et chef de poste à Almagell pour être ensuite transféré à Saint-Gingolph et de nouveau à l'Ecrenaz. Le 1er janvier 1978 il quitte le corps des gardes-frontière pour être transféré au bureau de douane de La Chaux-de-Fonds où le 1er janvier 1980 il est nommé fonctionnaire d'exploitation.

Au cours d'une petite cérémonie, le directeur des douanes de Ve ardonnement l'inspecteur des douanes du Locle lui ont adressé les remerciements de l'administration et souhaité une longue et heureuse retraite.

(comm)

ÉTAT CIVIL

Décès
Herrmann, née Chable Huguette Nathalie, née en 1921, épouse de Pierre Alfred Jean. - Miserez Elisee Bernard, né en 1901, veuf de Berthe Louise, née Immele. - Naine, née Dubied Elise Emma, née en 1887, veuve de Louis Ariste. - Marmier née Robert-Tissot Lily, née en 1909, veuve de Walther Auguste. - Hänni Roger Albert, né en 1928, époux de Odette Simone Louise, née Suzon. - Vuilleumier Charles Eric, né en 1906, veuf de Eva Lucie, née Matthey-Junod, Le Locle. - Rusconi Elisa Lucie Isabelle, née en 1894, Le Locle. - Gerster, née Roellinger Marlène Maria Luise, née en 1940, épouse de Yvon Maurice Emile, Neuchâtel.

Lors de la grande finale, les SI durent attendre la 27e minute pour inscrire leur premier but. Jusque-là Leu Puck offrit une bonne opposition. Ce fut donc avec un petit but d'avance qu'on atteignait la pause. A la reprise les SI se firent plus tranchants et augmentèrent leur pression dans le premier quart d'heure, ce qui obligea Leu-Puck à se défendre à outrance. On vit même un arrière de Leu Puck, pour éviter le but, frapper sur sa propre transversale alors que le ballon allait franchir allègrement la ligne de fond. Pour justifier leur pression, les SI avant de marquer le but de la sécurité virent le portier du Leu-Puck blessé céder sa place à un de ses coéquipiers de champ. Il y eut plus de peur que de mal.

Au programme de cette 49e édition furent inscrites 109 rencontres. Malgré un départ hésitant dû aux conditions atmosphériques capricieuses, le président reconnut que dans l'ensemble toutes les rencontres purent être disputées dans le délai imparti afin que le championnat puisse se terminer avant les

PUBLI-REPORTAGE

Pâtisserie-confiserie Monnet, Av. Léopold-Robert 126



La pâtisserie-confiserie Monnet, déjà installée depuis trois ans à la rue du Progrès 63a, a ouvert une succursale à l'Av. Léopold-Robert 126. Vous y trouverez les mêmes spécialités tels les desserts, les truffes, les chocolats «maison» et sur commande les tourtes et vachirins glacés qui ont fait la renommée de cette pâtisserie-confiserie. En semaine, le magasin fait office également de dépôt de pain et le dimanche de succulentes baguettes vous y attendent. Ouvert tous les dimanches et jours fériés ainsi que pendant les vacances horlogères.

16598



Dès la fin de la semaine Zone bleue en veilleuse

La direction de police communique:

Cette année encore, la Police locale poursuivra l'expérience tentée ces dernières années, en suspendant les contrôles du stationnement en zone bleue pendant les vacances horlogères, ceci en raison du grand nombre de départs de nos concitoyens, provoquant une nette diminution du trafic automobile en notre ville.

Ainsi donc, dès le vendredi 11 juillet et jusqu'au samedi 2 août 1986, il sera possible de parquer son véhicule, dans tous les secteurs de la zone bleue, au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire.

Il est évident que cette mesure ne s'applique qu'à la zone bleue et que toutes les autres règles doivent être scrupuleusement respectées. (comm)

Culte d'adieu au temple des Forges «J'ai rencontré des paroissiens, je quitte des amis»

Par ces mots, le pasteur Claude Schaefer a pris congé dimanche de ses paroissiens, après dix ans de ministère pastoral exercé au Temple des Forges. Une grande foule de fidèles, d'ecclésiastiques, des différentes communautés religieuses de la ville, les autorités cantonales, entouraient le pasteur Schaefer lors du culte d'adieu, consacré par le pasteur Albert Lasimo, de la paroisse des Eplatures, l'abbé Alberto Stucchi, aumônier de la Mission catholique italienne, Mme Monnard, diacre.

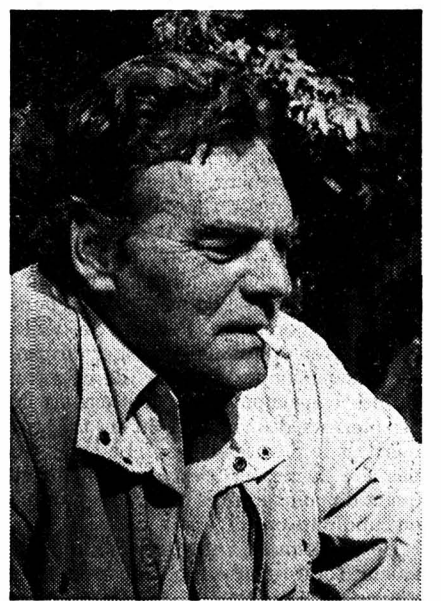
A l'issue du culte, plusieurs orateurs prirent la parole. M. Jean-Pierre Renk au nom des autorités cantonales, Mme Magda Koenig représentant les paroisses catholiques romaines, MM. Pierre-Henri Molinghen, modérateur, Jean-P. Möschi, président du Consistoire, Paul-André

Walter vice-président du Conseil paroissial.

Les orateurs reconnaissent les qualités de chef, ferme, sûr, la force tranquille de Claude Schaefer, mettent en évidence les pas qu'il a franchis vers l'œcuménisme, où les bonnes intentions sont devenues des faits, direction suivie par ses paroissiens, c'est dire la confiance qu'il a su obtenir.

Président de la Commission de l'enseignement, dans ses contacts avec les chômeurs, les rencontres intercommunautaires, toujours émergèrent ses préoccupations d'unité, de dialogue avec l'autre.

On ne retrace pas en quelques dates le cheminement de dix ans de ministère. Il faut donc s'attacher à tout ce que les dates ne disent point et, tout d'abord, la part efficace et discrète prise par Mme



Le pasteur Claude Schaefer.

Pierrette Schaefer au ministère de son mari.

Que s'est-il passé en dix ans dans cette paroisse des Forges? Bon nombre d'événements marquants mériteraient d'être relatés.

C'est autour de cette question centrale du rapport entre les uns et les autres que s'est élaborée l'œuvre du pasteur Schaefer, infiniment ouverte, ennemie de l'ordre factice, une œuvre qui fleurit dans tous les sens. Une conscience aigüe de la gravité de l'heure quant au rassemblement des chrétiens, à l'intégration des immigrés, le conduisit à ouvrir son église à la Mission catholique italienne pour y célébrer la messe. Un réseau d'amitié s'est créé, un «village» s'est reformé, tout cela s'est fait sans tapage, tout simplement, en cheminant jour après jour, côte à côte, engendrant une reconnaissance mutuelle. Une communauté n'est vivante que s'il y a échange, communication.

Il faut, cette semaine, prendre congé d'un chef pour en mesurer l'étendue. Claude Schaefer a relevé un défi.

D. de C.

PUBLI-REPORTAGE

Tirage des badges gagnants lors de la Fête de la Jeunesse

Treize livrets d'épargne sont offerts par la Société de Banque Suisse de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion de la Fête de la Jeunesse 1986, aux détenteurs des badges portant les numéros suivants:

No 1822, un livret d'épargne Jeunesse crédité de 150 francs.

No 1659, un livret d'épargne Jeunesse crédité de 100 francs.

No 0476, un livret d'épargne Jeunesse crédité de 50 francs.

Les numéros suivants gagnent un livret d'épargne Jeunesse crédité de 30 francs:

0674 - 0714 - 0837 - 0942 - 1013 - 1209 - 1364 - 1525 - 2117 - 2439.

Sur présentation de leur badge, les gagnants peuvent retirer leur livret d'épargne Jeunesse auprès du secrétaire des Ecoles primaires, rue de la Serre 14, jusqu'au 11.7.1986 ou dès la rentrée scolaire.

Tirage effectué le samedi 5 juillet à 12 heures.

17055

LE LOCLE

et son district

Emission TV Podium 86

Bientôt en ville, et ce soir des Loclois en lice

Depuis mi-juin les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion de voir l'émission d'été de la TV romande, Podium 86. Du lundi au vendredi cette production de Marcel Apothéloz offre des émissions de variété, trois fois par semaine, de l'animation locale, des jeux, des concours et des émissions de radio puisque la première s'est associée à cette opération audio-visuelle itinérante.

Lors des émissions de variété un concours d'artistes amateurs permet au public de désigner lui-même, grâce à l'applaudimètre, un candidat qui participe à la finale hebdomadaire.

Ce soir, à Porrentruy, trois Loclois



Trois Loclois tentent leur chance ce soir, comme candidats artistes-amateurs de l'émission Podium 86. (Photo Impar-Perrin)

seront en lice. Sous le titre de D.D. Band, Bernard Lehmann, batterie, Pino Nido, clavier et chant et Franco Calabro tenteront leur chance. Ils interpréteront un slow musical de leur propre composition, aussi bien pour la musique que pour le texte.

Ces musiciens seront sur le petit écran dès 23 heures. Leur espoir: tenter de se faire une bonne réputation pour se créer un nom dans le monde difficile du show business.

PODIUM 86 AU LOCLE

Relevons que Podium 86 sera au Locle durant la semaine du 28 juillet au vendredi 1er août. Les cars de la radio seront stationnés sur la place de l'Hôtel-de-Ville et Lova Golovtchiner sera l'animateur de l'équipe et de l'émission en direct de la première, chaque jour de 11 h. à 12 h. 30.

Quant aux cars de la TV ils seront sur la place Bournot. Au programme des émissions de variété on découvre, mardi 29 juillet, Gilbert Schwab, Dominique Savioz, Elisabeth Anaïs et Dave; mercredi 30 juillet: Maladouba, Snob's et The Hit's. Enfin, Raoul Petite et ses 20 musiciens seront sur scène le lendemain, jeudi 31 juillet. (jcp)

Le cortège costumé des promotions à l'heure des récompenses

Les gens du voyage primés

Sous la présidence de Mme Wiedmer et composé de MM. Schmid et Zanetti, le jury du cortège costumé des promos du Locle a eu fort à faire pour désigner le nom des vainqueurs de chaque catégorie. Les gens du voyage nous avaient proposé un grand spectacle. Sept à huit mille personnes l'ont apprécié, à témoin les applaudissements qui suivaient la production de chaque groupe.



Les gitans s'étaient établis provisoirement au Locle. Ils n'ont pas eu à le regretter puisqu'ils en sont repartis primés. (Photo paf)

224 personnes, et non pas 175 comme indiqué fausement, s'étaient données toutes les peines du monde afin d'illustrer le mieux possible le thème choisi, les gens du voyage. Et ils ont été nombreux les Loclois de tous les jours à se transformer en dompteurs, en montreurs d'ours, en gitans d'occasion. Pendant le défilé, nous n'avons pu nous empêcher de penser aux personnes chargées de départager les concurrents. Qui des clowns ou des pierrots, des vanniers ou des tziganes méritait le plus les éloges? Le choix n'a pas été facile, et c'est finalement au quart de point que les différents groupes ou candidats ont dû être séparés.

Ce classement, en fait, n'a qu'une valeur toute symbolique. Le prix rem-

porté par le premier comme par le dernier s'élève à 10 francs. On n'a donc pas défilé dans l'esprit de faire fortune samedi soir au Locle.

Plus de 200 personnes n'ont pensé qu'à la fête. Les deux cortèges, tant celui du matin que celui organisé en soirée, se sont révélés être de véritables réussites. A l'image de cette manifestation des promotions digne d'un 150e anniversaire. Hermann Widmer, directeur du comité d'organisation, n'avait pas ménagé sa peine pour faire de cet événement particulier un cru de première qualité. Les nombreux «santés» entendus tout au long des 48 heures de la manifestation, témoignent que ce crû a été unanimement apprécié.

Les projets quant à la fête de l'année prochaine sont encore imprécis. Si l'enthousiasme du comité d'organisation reste inchangé, le résultat ne devrait guère changer. Dans une année encore, le titre «Superbe réussite de la fête des promotions du Locle» devrait être actuel. Les promotions du Locle... ou la fête à traditions. Qu'importe l'appellation! Parce que tout le monde fait la fête pendant 48 heures au fil des ans, elles sont devenues une nécessité! (nic)

Individuel: Sébastien Mercier (charmeur de serpents); 2. Michaëla Gygi (clown); 3. Delphine Lourdel (dompteuse). - **Groupe 2 à 4 personnes** 1. Stéphane et Jérôme Vogel (le machand de glaces) ainsi que Daniel Gabus et Anne Gaillard (les gitans); 3. Les enfants de la famille Heger du Quartier (le dromadaire). - **Groupe plus de quatre personnes** 1. Denise Faivre (Les Marocains); 2. Annelise Thiébaud (les gitans) et Mathieu Company (les gens du voyage «cirque ambulants»); 4. Cécile Hanselmann (la ménagerie) et Lionel Zagrodnik et Tristan Matile (les Zama).

Neuf ans sans absence



Récemment, au Collège Jehan-Droz, lors de la cérémonie libérant 224 adolescents de leurs obligations scolaires, M. Jean Klaus, directeur des Ecoles secondaires et de commerce, s'est plu à féliciter chaleureusement Philippe Zbinden qui a suivi toutes ses classes primaires et secondaires sans aucune absence.

Vivement applaudi par ses camarades, Philippe Zbinden a reçu un bon d'achat valable dans une librairie de la ville.

Né au Locle en 1969, Philippe, après avoir terminé ses études en section scientifique des Ecoles secondaires locloises, va les poursuivre dans cette même voie au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, souhaitant exercer plus tard la profession de physiothérapeute. Sportif, il se livre à l'athlétisme et à la gymnastique, mais il consacre également une partie de ses loisirs en battant le tambour au sein de la Musique scolaire, tout en fréquentant avec fidélité ses amis scouts du Groupe Saint-Paul et en continuant d'exercer ses talents de batteur. (sp)

Au Tribunal de police

Sus au concierge!

Lorsqu'un établissement public est installé dans un immeuble locatif, quelques problèmes de cohabitation entre les consommateurs de l'établissement, les locataires de l'immeuble ou le concierge de celui-ci peuvent survenir. En règle générale le bon sens et la civilité doivent permettre

PUBLICITÉ

JOURNAL L'IMPARTIAL

Du 14 juillet au 1er août

**FERMETURE DE
NOTRE BUREAU
DU LOCLE
À 16 HEURES**

de les éviter. Mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas si certains clients de l'établissement en ressortent un peu excités...

C'est précisément au cours d'une altercation survenue dans de telles circonstances que P. N. a salement attrapé le concierge de l'immeuble qui lui demandait de respecter le matériel de la maison et de ne pas endommager les ascenseurs. Un arrangement est intervenu entre les deux parties pour une part des préventions, puisque le prévenu s'est engagé à rembourser les frais médicaux nécessités par les soins qu'a dû recevoir le plaignant après cette empoignade.

Néanmoins, prévenu de scandale P. N. devra s'acquitter d'une amende de 60 francs et verser au concierge une indemnité de 500 francs pour tort moral. Telle a été la décision du Tribunal de police présidé par J.-Louis Duvanel, assisté de Mme Simone Chapatte fonctionnant comme greffier. (jcp)

Travaux au Col-France

Sans interrompre les coups de fil

Les travaux de déplacement d'un important câble téléphonique entrepris hier sur la route menant de la douane suisse du Col-des-Roches - Villers-le-Lac nécessitant une interruption de trafic durant environ quatre heures se sont déroulés normalement.

Ils ont requis la coopération de plusieurs services des deux côtés de la frontière: de la gendarmerie et du Service de l'équipement sur sol français, des Douanes française et helvétique tandis que les routiers, avertis préalablement ont dû se montrer compréhensifs ou s'organiser afin de pouvoir franchir les postes-frontière et dédouaner leur cargaison avant l'heure de fermeture de la route.

Un barrage déviant la circulation par la douane des Pargots, aux Brenets, a été mis en place après le tunnel du Col-des-Roches sur le coup de 10 heures. Une installation provisoire de feux lumineux permettait de régler par alternance le trafic dans le tunnel de La Rançonnière.

Sur place, les ouvriers française se sont activés pour terminer peu avant 14 heures, le déplacement d'un câble téléphonique.

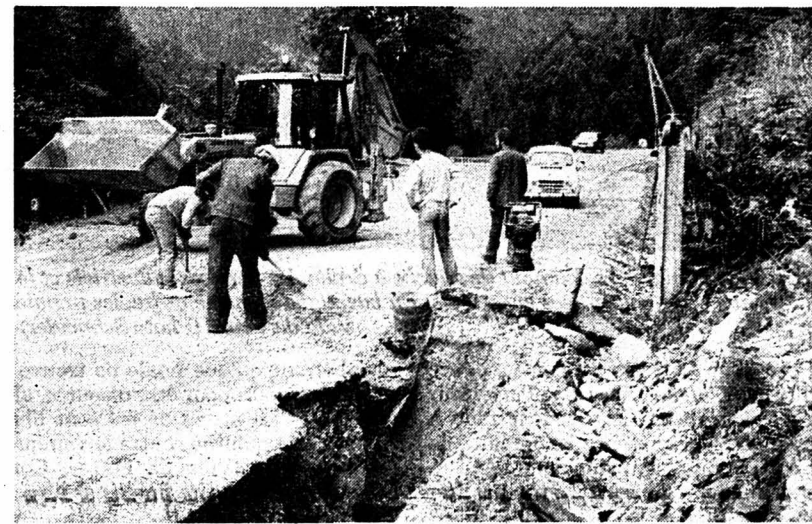
D'AUTRES TRAVAUX EN VUE

Ce câble téléphonique assure à longue distance la liaison entre Besançon et Neuchâtel. Depuis Villers-le-Lac, et arrivant de Morteau, il longe la route du Col-France, Le Col-des-Roches.

Il est placé sur le bas-côté nord de

la chaussée. Or, à la hauteur du lieu-dit Malpas, ce talus glisse et menace de s'effondrer. Les Services français de l'équipement vont prochainement renforcer l'accotement par un mur de soutènement. Avant d'entreprendre ces travaux qui, durant plusieurs semaines obligeront les automobilistes à emprunter par alternance une voie unique, il était nécessaire de déplacer ce câble de l'autre côté de la chaussée. C'est ce qui a été fait hier sans que les liaisons téléphoniques ne soient interrompues.

D'autres travaux eux aussi importants sont en vue. A savoir, l'élargissement du tunnel de la Vierge. Ils perturberont également la circulation pendant une bonne période. Nous aurons l'occasion d'en reparler en temps utile. (jcp)



L'importante liaison téléphonique par câble de Besançon - Neuchâtel n'a pas été interrompue durant ces travaux rondement menés. (Photo Impar-Perrin)

Le Conseil général des Brenets siège ce soir

Un nouveau pas en faveur de la halle de gymnastique

Le Conseil général des Brenets se retrouvera ce soir à 20 h à l'Hôtel communal pour discuter de deux demandes de crédit, d'une modification d'un article du Règlement général de police et de la création d'une commission chargée d'examiner l'épineux projet de la construction d'une nouvelle halle de gymnastique aux Brenets.

Ce problème revient assez régulièrement au centre des discussions depuis 1982 déjà, lors du dépôt d'une motion radicale qui conduisit à une première étude visant à remettre en état l'actuelle halle de gymnastique. Ce projet dévisé à 500'000 francs fut jugé trop coûteux. En mai 1984 le législatif accordait un crédit de 10'000 francs pour étudier la possibilité d'ériger un nouveau bâtiment comprenant aussi des abris pour la protection civile.

Le choix du préau de la halle ne fit pas l'unanimité (L'Impartial du 19 mars 1986) et la commune s'est alors approchée d'une société, Olympic SA, propriétaire de terrains dont l'emplacement - sous la gare, à côté des anciens tennis - représentait un compromis intéressant.

Mais, explique le Conseil communal dans son rapport, le mandataire des actionnaires de Olympic SA «a fait des propositions inacceptables pour une petite commune telle que la nôtre». Des contre-propositions n'ayant reçu aucune réponse jusqu'ici, le Conseil communal ne peut plus attendre sans risquer de retarder ou compromettre le projet. Il propose, par conséquent la formation d'une commission chargée d'étudier le développement de ce projet de nouvelle halle de gymnastique.

CRÉDITS ROUTIERS

Le Conseil communal désire entretenir régulièrement son réseau routier communal, de sorte qu'il sollicite un crédit de 21'500 francs destiné à la réfection d'un tronçon de route ainsi que des places de parc se trouvant devant le Tennis-Club.

L'exécutif sollicite un second crédit de type routier se montant à 13'000 francs. Il découle de manière directe de la... reprise économique. En effet, l'augmentation de l'activité de l'atelier de terminage Petitjean installé Grand-Rue 5-7 a créé des problèmes de stationnement et de parcage au centre du village, face à ces difficultés jusqu'ici inconnues aux

Brenets, le Conseil communal a d'abord décidé de mettre la moitié ouest de la place du village en zone bleue. Pour compenser la perte de ces quelques sept places pour le stationnement non limitatif, le Conseil communal projette d'agrandir le parc de la Grand-Rue, qui durant les heures de travail sera mis à disposition des employés de la maison Petitjean. D'où cette demande de crédit de 13'000 francs.

Enfin, le Conseil général est appelé à inscrire un nouvel alinéa dans un article du Règlement général de police qui fixe les heures d'ouverture et de fermeture des établissements publics. Le nouvel alinéa concerne plus particulièrement la catégorie des cabarets-dancings. (jcp)



bravo à

M. Aldo Vassella...

...qui vient de célébrer son quarantième anniversaire au service de l'Administration fédérale des douanes. C'est en effet le 15 juillet 1946 qu'il y est entré pour suivre des stages de formation qui l'ont conduit dans divers bureaux à Bâle et Zurich.

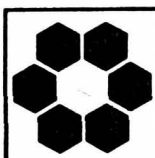
M. Vassella est arrivé au Locle le 16 janvier 1950 et c'est le 5 juin 1962 que lui fut confiée la direction du Bureau des douanes de la Mère-Commune.

Ancien conseiller général, il participe à de nombreuses activités ou commissions de la ville, prenant aussi une part active à l'enseignement à l'école italienne. Malgré son déjà long séjour dans les Montagnes neuchâteloises il a su conserver son savoureux accent de la vallée de Poschiavo qui l'a vu naître. (comm-p)

LE LOCLE

9, 10, 11 et 12 juillet

10% de rabais sur tous les articles y compris les soldes



GALERIES

Le grand magasin des idées neuves

(Excepté: cigarettes, chocolat, calida)

Le Locle

 *  **LE DRAGON D'OR**
 * Côte 17
 * Le Locle
 * ☎ 039/31 42 45
 * 
 * **Durant le mois de juillet le fameux orchestre FRANCO BAND**
 * **Le CABARET-DANCING sera ouvert exceptionnellement le dimanche 13 juillet au**
 * **lieu du lundi 14 et du mardi 15 juillet.**

Coiffure Viviane

Grand-Rue 5 Le Locle
 informe sa fidèle clientèle que son salon

sera fermé

du 14 au 29 juillet inclus

KFW

Assurance Suisse de maladie et d'accidents pendant les vacances horlogères

le bureau sera fermé

Faire vos demandes par poste

Garage-Carosserie Willy Burkhalter

Jaluse 2 Le Locle ☎ 31 12 80 - 31 10 50

Occasions-Expertisées-Garanties

Fiat Regata Weekend 1986, 1600 ccm 5000 km
 Fr. 16 500.-

Fiat Panda 1982, 900 ccm, 39 000 km
 Fr. 5600.-

Subaru Super Station 1985, 1800 ccm, 21 000 km
 Fr. 17 500.-

Subaru Station 1983, 1800 ccm, 24 000 km
 Fr. 12 900.-

Profitez: Encore quelques Subaru 1800 break neuf sans cataliseur en stock



Aux habitants du Locle et des environs

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel prie sa clientèle de prendre note que son bureau d'information desservi le jeudi après-midi au guichet No 5 de l'Office postal du Locle

sera fermé durant les vacances horlogères

Ce service sera à nouveau assuré dès le jeudi 7 août 1986

Direction d'arrondissement des télécommunications
 Place de la Gare 4
 2002 Neuchâtel



Le Locle Jeanneret 45 appartement de

3 pièces

cuisine, bains-WC. Loyer Fr. 320.- + charges.

A louer pour tout de suite ou à convenir.

Pour visiter: M. Ciocchetti ☎ 039/31 53 69

cogestimsa
 maupas 6, 1004 lausanne (021)20 88 61

Garage des Eroges

G. Rustico France 59 Le Locle ☎ 039/31 10 90

magnifiques occasions Audi 100 CS 1985/mai 9600 km

Volvo break 240 DL 1985, juillet 38 000 km

Alfa 33 SL 1984, 16 000 km

LE PROGRÈS

Caisse maladie - Le Locle

Les bureaux D.-JeanRichard 19 Le Locle

Jaquet-Droz 58 La Chaux-de-Fonds

SERONT FERMÉS

pendant les vacances horlogères

du 14 juillet au 1er août

Le comité

Vacances du 14 juillet au 9 août Société des Maîtres-bouchers du Locle et des environs

Ch. Schulze } Fermé 14-26 juillet
 Fr. Berger } Du 28 juillet-9 août
 E. Perregaux } ouvert tous les matins

R. Dubois } Ouvert tous les matins
 E. Ammann } Ouvert tous les matins
 J. Jeanneret } Ouvert tous les matins sauf les lundis

A Arnoux } Ouvert tous les matins
 La Brévine } Ouvert tous les matins

F. Bonnet } Ouvert tous les matins
 Les Brenets } Ouvert tous les matins sauf les lundis

Laiterie Tharin } Ouvert tous les matins, les dimanches jusqu'à 9 h 30
 Les Brenets } Ouvert tous les matins, les dimanches jusqu'à 9 h 30



L'annonce, reflet vivant du marché

Prêts personnels
 jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h. Discretion absolue.
 ☎ 021/35 13 70 - 24 h/24

TECHNICOR
 Atelier de placage or galvanique cherche
personnel féminin
 pour différents travaux.
 S'adresser: Midi 14, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 66 75.

AFFAIRES IMMOBILIERES
 Le Locle - à louer (éventuellement à vendre)
appartement
 rénové de 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger. ☎ 038/33 14 90

Besoin d'argent
 prêt jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h. Discretion absolue.
 ☎ 021/35 13 28 - 24 h/24

BPS sans frontières: le service vacances BPS.

 Mode de paiement idéal et conseils importants pour votre prochain voyage: la BPS vous dira tout!

BANQUE POPULAIRE SUISSE
 Pour vous, nous faisons plus.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé


MINIMOTOR SA DC - MOTORS
 Par leurs qualités, nos produits jouissent d'une réputation internationale.
 Notre marché en constante évolution, nous oblige à rester à l'avant-garde et nécessite une adaptation constante de notre capacité de développement.
 Dans ce contexte, nous cherchons:
 - un ingénieur ETS en électronique (aussi premier emploi)
 - un mécanicien de précision
 - un constructeur en mécanique
 Ces personnes feront partie d'un petit groupe chargé du développement et de la recherche de produits nouveaux ainsi que des moyens de production.
 Si vous êtes à la recherche d'un emploi motivant dans une entreprise dynamique et en expansion, faites-nous parvenir vos offres accompagnées des documents d'usage.
MINIMOTOR SA - CP 57 - 6982 AGNO

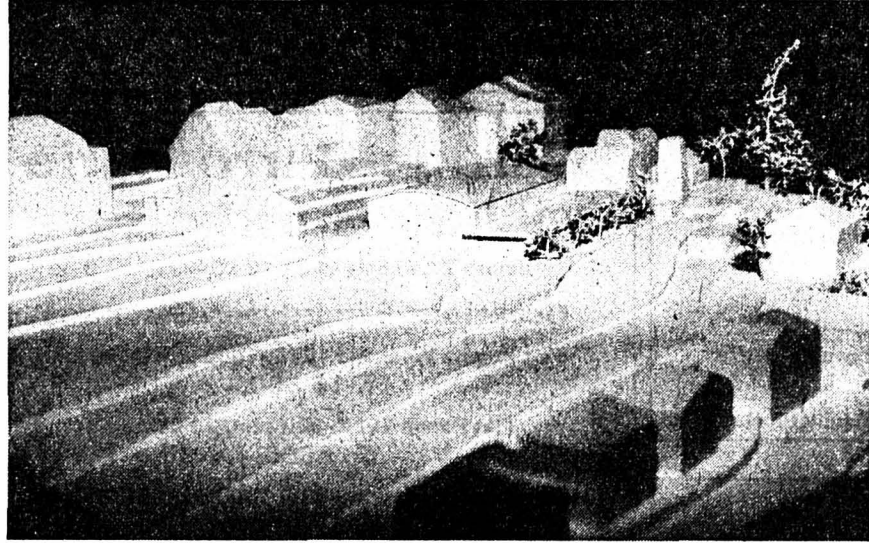
Faites carrière dans les hautes technologies de la microélectronique
 Le pionnier européen du circuit intégré sur film
 Vous êtes jeune et dynamique, Vous aimez les nouvelles techniques, Vous avez souvent de bonnes idées, Vous voulez suivre l'évolution technologique, Si, de plus, vous avez une formation de
Serrurier (CFC)
 Alors contactez-nous, car vous êtes la personne que nous cherchons pour notre service d'infrastructure.
 Si vous êtes intéressés, ou pour de plus amples informations, n'hésitez pas à appeler M. Sunier, tél. 038 35 21 21.
EM MICROELECTRONIC-MARIN SA
 CH-2074 Marin/Switzerland, Téléphone 038 35 21 21
 EM, une société de SMH

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Seconde salle de gymnastique à Corcelles-Cormondrèche Un toit arrondi et beaucoup de bois

Comme nous l'avons annoncé hier, la seconde salle de gymnastique de Corcelles-Cormondrèche a été choisie. Parmi les 14 projets présentés au concours d'architecture, celui de M. Enrico Repele a séduit le jury. Une salle au toit arrondi, avec beaucoup de bois, puisque la commune est l'un des plus grands propriétaires forestiers du canton.



La maquette du projet retenu. (Impar AO)

On parle depuis 20 ans d'une seconde salle de gymnastique à Corcelles-Cormondrèche. La première ne suffit plus à répondre aux besoins (3 h de gymnastique par semaine pour les élèves de la commune). De plus, les dimensions de la salle sont telles qu'elle ne peut être utilisée pour tous les sports et divers clubs locaux doivent s'entraîner à l'extérieur. Deux projets qui auraient pris place autour de collège des Safrères ont avorté. Le premier datait de 1981. Afin de combler une insuffisance de surface, les autorités ont acquis un terrain de 2000 m², à 100-150 mètres en ligne droite, du Foyer de la Côte (qu'il s'agira de ne pas déranger par la nouvelle construction).

Le 11 mars 1985, le Conseil général a

refusé un projet du Conseil communal proposant la nomination d'une commission consultative, et opte en faveur de la mise sur pied d'un concours d'architecture. Pour ce faire un crédit de 45.000 francs a été voté et le règlement du concours établi. Il prévoyait notamment que la salle servirait uniquement à la pratique du sport. Ses dimensions seront légèrement supérieures aux normes en vigueur soit 17 m x 30 m x 7 m de hauteur (intérieur). En sous-sol, un abri de 400 personnes doit pouvoir être utilisé par les sociétés locales en temps de paix.

Une centaine de spectateurs pourront assister aux compétitions sportives. L'accès se fera au sud, là où passera la future route du Cudeau-du-Haut (plan d'alignement déjà prévu et accepté). De

plus, une attention particulière aux économies d'énergie était demandée, et le bâtiment devrait faire une large utilisation du bois. Cette préoccupation est liée au fait que la commune de Corcelles-Cormondrèche, avec ses 427 hectares de forêts est une des communes les plus sylvo-cultures du canton.

QUATRE MILLIONS

Parmi les 14 projets présentés, trois ont été éliminés au premier tour, cinq au deuxième tour et finalement c'est l'architecture proposée par M. Enrico Repele, Auvier, qui a remporté le Premier Prix de 7500 francs. Le jury recommandera au Conseil général l'exécution de ce projet. Le montant de la réalisation n'est pas connu mais il peut être estimé à 4 millions environ étant donné les quelque 10.000 m². Evidemment de nombreuses subventions seront à déduire: fédérales et cantonales pour l'abri et cantonales pour la salle de sport, création qui entre dans le domaine de l'enseignement.

Les diverses qualités du projet sont sa sobriété, son intégration dans la pente naturelle du terrain, sa situation est -ouest d'où un important éclairage bi-latéral. Un intéressant aménagement intérieur, en amphithéâtre, est envisagé. L'entrée principale, généreuse, au sud-est, se prolonge par un préau couvert qui incite le public à entrer. L'organisation intérieure est claire, simple, sobre. Des gradins incorporés permettent une symbiose entre spectateurs et joueurs.

Le cube SIA est inférieur à la moyenne générale. Quelques petits défauts ont été relevés, qui pourraient être corrigés lors de l'étude approfondie pour laquelle le Conseil communal demandera cet automne un crédit de 50.000 francs environ. Si tout se passe bien, les autorités espèrent que la salle de gymnastique pourrait être fonctionnelle au printemps 1988.

A. O.

Remises des diplômes et des maîtrises de droguistes à Neuchâtel Entre poison et passion...

Entre poison et poison, creusé de la droguerie, se profile aussi un métier de science et d'entreprise. Jean Cavadini conseiller d'Etat a ainsi salué les 11 diplômés et les 47 titulaires de la maîtrise fédérale issue cette année de l'Ecole suisse de droguerie.

Mais ce fut le nouveau directeur de l'Ecole suisse de droguerie, B. Grolimund, qui ouvrait la cérémonie d'hier. En la présence, notamment, du président de l'Association suisse des droguistes H. R. Fruh, de J. P. Ginorod directeur général du CPLN et d'A. Buhler conseiller

communal et président de la commission de surveillance.

La remise des prix: un véritable défilé de mode, nœud pap «new look» avec, parfois la casquette aux couleurs de la «Droga», robes fleuries et parfums capiteux. Autant d'heureux élus venus tout sourire recevoir leurs titres et récompenses. Plusieurs ont été applaudis à titres divers:

- meilleure moyenne générale: Antonio Falvo;

- meilleure moyenne des travaux pratiques 1 et 2: Attila Tenki et Nathalie Wyss;

- meilleure moyenne de vente et meilleur apprenti neuchâtelois: Stéphane Borgeat;

- meilleures moyennes de connaissances professionnelles: Pascalino Agostinelli, G. Daros et Céline Berberat.

Enfin, félicité pour son assiduité aux cours, Véronique Weibel.

M. Matzenauer, président de la commission des examens, se chargeait de récompenser les nouveaux titulaires de la maîtrise fédérale, dont deux Romands: P. Corderay et B. Barone.

Moments d'émotion ponctués par de très beaux intermèdes musicaux interprétés par un duo tzigane.

Le vin d'honneur a été ensuite servi dans le jardin de l'Ecole suisse de droguerie, avant que les nouveaux droguistes ne se dispersent pour une soirée qui restera sans doute mémorable.

C. Ry

Palmarès

DROGUISTES DIPLOMÉS DU COURS PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR

Heggli Manfred, 5,4; Metzler Christoph, 5,3; Cauderay Philippe, 5,2; Grollmann Heidi, 5,2; Meier Markus, 5,1; Binggeli Peter, 5,0; Buehler Béatrice, 5,0; Keller Markus, 5,0; Krucker Paul, 5,0; Rothenberger Heinz, 5,0; Bruno Stucki, 5,0.

Puis par ordre alphabétique: Ackle Daniel, Baranzini Antonio, Barone Bruno, Baur Donat, Bernhard Ruth, Buetler Hubert, Buettkofer Claude, Eichenberger Anna, Fassino Paolo, Frei Ulrich, Frey Pascale, Grubermann Susanne, Haus Claudia, Hold Daniel, Hugentobler Marlène, Juzti Daniel, Kaiser Maria, Kraehenmann Christina, Krebs Daniel, Kreis Jacqueline, Lampert Christian, Nussbaumer Urs, Rauch Brigitte, Rechsteiner Annelise, Renfer Beat, Reuteler Walter, Rey Irène, Schaller Alexander, Schaller Bruno, Schaer Christine, Sommer Hanspeter, Stucki Bruno, Stutz Maja, Wagner Roland, Zier Roland.

LISTE DES APPRENTIS DROGUISTES AYANT OBTENU LE CFC

Falvo Antonio, 5,3 (P. Gasser, Tavannes); Wyss Nathalie, 5,2 (K. Goetschmann, Tramelan); Weibel Véronique, 5,1 (P. Hebeisen, Bévillard).

Puis dans l'ordre alphabétique: Agostinelli Pascalino, (Sun-Store, Avry-Matran); Berberat Zéline (candidate libre); Borgeat Stéphane (H. Droz, La Chaux-de-Fonds); Daros Gianella (REDRO, Bienne); Demaire Nathalie (J.-F. Schneitter, Neuchâtel); Luzzi-Voirol Corinne (candidate libre); Saisselin Cosette (P.-A. Figliolo, Fleurier); Tenky Attila (M. Jenni, Peseux).

Conseil général de Fontainemelon Places de parc: crédit refusé

Avec la décision de refuser la demande d'un crédit de 220.000 francs pour l'aménagement de 70 places de parc à la rue de la Côte, le Conseil général a évité que ne soit lancé un référendum au village puisque l'opinion publique était en général contre. Décision qui a été prise par 14 voix contre 10 et 4 abstentions. Par contre, les deux autres demandes de crédit ont passé la rampe sans difficulté. Il s'agit de 125.000 francs pour l'installation du chauffage au collège et de 18.000 francs pour l'amélioration des douches de la place de sport.

Sous la présidence de M. André Ledermann (rad), le Conseil général a aussi décidé la vente de 4 parcelles de terrain soit 100 m² à M. Roger Juillet, propriétaire d'une villa à la rue de la Promenade 10, et des 3 dernières parcelles du quartier de Vyfonte à

MM. Christian Cattin, d'Hauterive, François Gabus, de Fontainemelon et Michel Zahnd, de Savagnier.

Une motion, demandant l'urgence, a été déposée par le parti libéral-ppn pour que la commune s'intéresse au plus vite à l'achat du bâtiment actuel de la poste. Elle a été repoussée par 9 voix contre 8 et 4 abstentions.

Une autre motion, déposée elle par M. François Gabus (lib) demandant à ce que l'on répartisse au mieux les locaux du collège et du pavillon afin de permettre un développement culturel pour la Bibliothèque des jeunes et la ludothèque, a été acceptée à l'unanimité.

Dans les divers, M. Jean-Marc Terrier (lib) a relevé la chance qu'avait la commune de posséder une équipe de football en 2e ligue, qu'il venait aussi de voir le nouvel entraîneur qui demande à ce que le terrain soit dorénavant roulé et entretenu. (ha)

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz Alcool au volant: 25 jours ferme

Rares sont les audiences du Tribunal du district où l'on ne traite pas au moins une affaire de circulation liée à la consommation d'alcool. L'audience d'hier n'aura pas fait exception puisque deux préventions d'ivresse au volant étaient inscrites au rôle.

Le 11 mai dernier, un automobiliste demandait à la police qu'elle intercepte un conducteur dangereux qui avait failli provoquer un accident. La chose fut faite aux Hauts-Geneveys. Le prévenu fut soumis à l'inévitable prise de sang qui révéla un taux moyen de... 3,08‰! A l'audience, G. M. a expliqué que, de santé précaire, il absorbait quotidiennement des remèdes. Il a également admis qu'il buvait 1 litre de vin rouge tous les jours. Or, chacun le sait, alcool et médicaments ne font jamais bon ménage.

L'avocat du prévenu a demandé au tribunal de tenir compte des conditions sociales de son client et notamment du handicap de son épouse.

Mettre G. M. en prison, c'est mettre sa femme au cimetière, a dit l'avocat avant de conclure à une peine de 10 jours d'arrêts assortie d'un sursis d'une année.

Il est cependant des cas dont la gravité ne permet pas d'accueillir ce genre d'arguments. Le prévenu est dépeint comme un buveur d'habitude. A deux reprises, il a été condamné par le passé pour des ivresses au volant avec accident. Ce «palmarès» empêche tout sursis. Dès lors, le tribunal a prononcé une peine

ferme de 25 jours d'emprisonnement, 250 francs d'amende et 338 francs de frais.

PERTE DE MAÎTRISE

Y. B. circulait, le 24 mai, peu après minuit, au volant de sa voiture sur la route cantonale tendant de Neuchâtel à Fenin. A la sortie d'un virage, suite à une vitesse inadaptée aux conditions de la route mouillée, le prévenu a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci a traversé la chaussée de droite à gauche pour heurter un sapin avec le flanc droit. Suspecté d'ivresse, Y. B. fut soumis, deux heures plus tard, à une prise de sang qui révéla un taux moyen d'alcoolémie de 0,62‰.

Bien qu'inférieur à la limite légale, ce taux suffit à renvoyer un automobiliste devant le tribunal sous la prévention d'ivresse au volant. A l'audience, le président s'est livré à un petit calcul rétrospectif. Tenant compte d'un taux d'élimination horaire de 0,10‰, le calcul démontre, à l'heure de l'accident, une alcoolémie d'environ 0,75‰.

Au bénéfice du doute, le Tribunal a donc abandonné la prévention d'ivresse au volant. A. B. a eu très chaud, surtout que son casier révèle un précédent identique... La perte de maîtrise, elle, a été retenue. Elle a valu au prévenu un condamnation à 200 francs d'amende et 86 francs de frais.

FAUSSE MANŒUVRE

Enfin le Tribunal a rendu son jugement dans une affaire dont les débats ont eu lieu la semaine passée. On se souvient que A. S. au guidon de sa motocyclette, circulant dans une zone de chantier où le trafic était réglé alternativement, s'était arrêté à proximité de la signalisation lumineuse bloquant la circulation en sens inverse.

La manœuvre avait échappé à l'automobiliste qui le suivait. Heurté par l'arrière, A. S. avait chuté sur la chaussée. A l'audience, le prévenu avait contesté toute faute, prétextant que son intention était parfaitement reconnaissable. Le Tribunal n'a pas eu la même opinion. A. S. en effet, s'est arrêté non parce que les conditions du trafic l'y obligeaient, mais parce que son patron, lui avait fait signe de s'arrêter.

En ne prêtant pas attention aux usagers qui le suivaient, il a commis une faute. Celle-ci a été sanctionnée d'une peine de 50 francs d'amende et de 72 fr 50 de frais.

● Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Philot, substitué au greffe.

A Marin La sculpture sera réparée

C'est le Service d'archéologie cantonale qui l'annonce, la sculpture de La Tène sera réparée. Offerte par la «Jeune Chambre économique de Neuchâtel» afin de contribuer à la renommée européenne du site de La Tène, qui donna son nom à la civilisation celtique de l'âge du Fer, ce monument en bronze, agrandissement d'une épée dont la poignée figure un Gaulois, fut inaugurée le 23 mai.

Quelques semaines plus tard, elle fut brisée par des vandales! La restauration est terminée et la sculpture sera protégée par un gros bloc de rocher. (pve)

Fête de la jeunesse à Neuchâtel Tout pour la musique

La Commission culturelle de l'ESRN a décidé, cette année, de consacrer l'intégralité du budget «Fête de la jeunesse» à un grand concert gratuit auquel participent plus de 2000 élèves. Un certain nombre de classes de la section professionnelle se sont associées à cette manifestation, dans l'esprit d'une intégration avant la lettre.

Comme cette fête ne saurait se limiter aux seuls élèves des écoles secondaires, un rangement a été consenti avec des privés, de manière à ce que le soir, dès 19 heures, les portes des Patinoires du Littoral soient ouvertes à tous pour un show comprenant disco, concert et vidéo.

L'avantage de cette collaboration est double: d'une part le concert gratuit de l'après-midi bénéficiera d'une infrastructure sonore de toute première qualité, d'autre part le prix des entrées à la manifestation du soir sera à la portée de toutes les bourses puisqu'il n'excédera pas celui d'une simple place de cinéma.

Les grands gagnants seront donc les jeunes, grâce à Georges Grillon (Plateau libre), Fabrice Digier (sonorisation), Yves Bersier (organisateur de spectacles), Dominique Pisino (RTN 2001) et, bien sûr, Ernesto Bolle-Picard (directeur des Patinoires) et tant d'autres, sans lesquels ce projet n'aurait jamais vu le jour. (comm)

cela va se passer

Fête du port à Auvier

Organisée par le Club nautique «La Galère», la Fête du port, à Auvier, débutera vendredi 11 juillet à 18 heures.

Dès 21 heures, jazz avec le «Old Fashion Jazz Band» et le pianiste suisse Jean Bionda. La fête reprendra samedi à 11 heures et on dansera dès 21 heures avec l'Orchestre Vittorio Perla. (ao)

Tournoi de volleyball de Savagnier Les ténors... au vestiaire

La vingt-septième édition du tournoi national de volleyball de Savagnier aurait dû se dérouler samedi et dimanche dernier; en fait la météo en a décidé autrement et seuls les matchs du samedi ont pu se disputer, une vingtaine d'équipes de ligue nationale ayant finalement été renvoyées à la maison dimanche, en raison des fortes précipitations, ce tournoi ayant lieu à l'extérieur, bien entendu.

Organisé par la Société de gymnastique du village, c'est la troisième fois seulement en 27 ans que les épreuves sont

perturbées par le temps, qui est généralement stable au début du mois de juillet.

Voici les classements du samedi:
Gym-hommes: 1. Uvrier; 2. Savagnier; 3. Cofrane; 4. Corcelles; 5. Eaux-Vives. - Cat. C masculine: 1. Grietscho; 2. Frauenfeld; 3. Fairplay. - Cat. D masculine: 1. Travers; 2. La Coudre; 3. Brobimons; 4. Colombier et Savagnier.

Cat. C féminine: 1. Saint-Blaise; 2. Corcelles; 3. Fairplay; 4. Bienne Romande I; 5. Bienne Romande II. - Cat. D féminine: 1. Savagnier; 2. Uni Neuchâtel; 3. SFG Bac; 4. Corcelles; 5. Fontainemelon. (Imp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Spéléologues au Cernil Ladame Vider la doline-poubelle

Intense activité des spéléologues samedi dernier au Cernil Ladame. Ils n'exploraient pas un gouffre mais vidaient une doline (dépression) des mètres cubes de déchets accumulés au cours des décennies. De quoi remplir quatre ou cinq camions: vieux potagers, abreuvoir, sac d'engrais, bouteilles, vaisselle, etc. L'opération menée par les «Troglog» de Neuchâtel et le Spéleo-Club des Montagnes neuchâteloises s'est déroulée avec la bénédiction de l'Etat et de son service de l'environnement. Quant tout sera propre, on pourra voir si cette doline communique avec les gouffres du Cernil...

Les spéléologues font la chasse aux gouffres-poubelles. Mandatés par l'Etat, ils visitent régulièrement les cavités naturelles du canton. Pour vérifier si, depuis la série de condamnations pénales l'été dernier, d'autres adeptes du tout-au-gouffre se manifestent à nouveau.

EXPLORATION

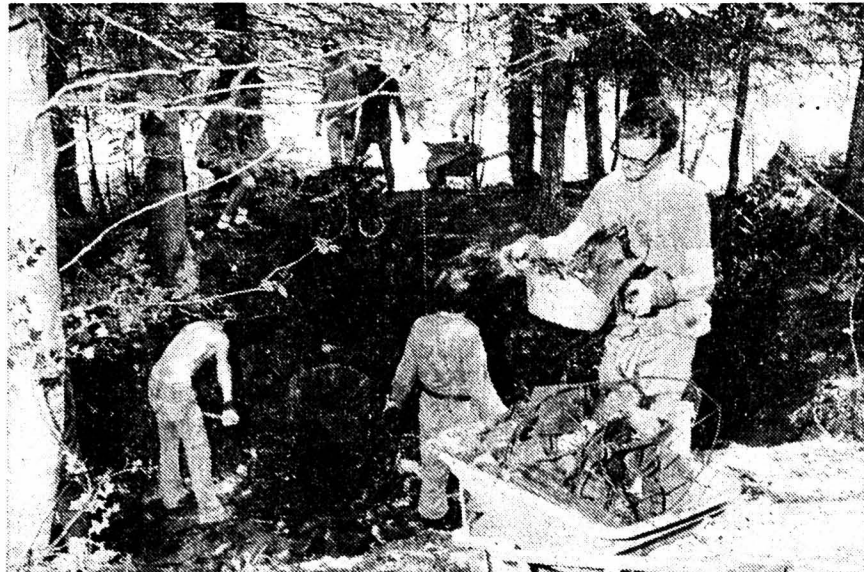
Les spéléologues neuchâtelois ne font pas que de la surveillance. Leur principale activité, c'est l'exploitation même si le nettoyage d'une cavité les occupe fréquemment.

Au Cernil Ladame, l'Etat envisageait de combler la doline et la recouvrir de terre. Les spéléos ont offert leurs services pour la vider. Entrepris samedi, le travail a avancé rapidement. Grâce à l'ingéniosité des spéléos qui avaient monté un dispositif permettant d'évacuer les déchets facilement.

COMMUNICATION?

Quand le creux sera vide, nous ont expliqué MM. Jean-Louis Christinat (SCMN) et Pierre-Yves Jeannin (Troglog), on examinera le fond pour voir s'il communique avec le gouffre du Cernil Ladame tout proche. Une cavité impressionnante dont l'entrée principale, le trou Goliath permet de descendre à 190 mètres sous terre pour un développement de 2000 mètres.

JJC



Evacuation des déchets. Ils forment une couche épaisse de huit mètres. (Impar-Charrère)

Fête de la jeunesse à Noiraigue

Intégrée au culte paroissial oecuménique, la Fête de la jeunesse de Noiraigue attire de nombreuses personnes de l'extérieur, heureuses de se retrouver dans cette chaude atmosphère.

Au début du culte, le vice-président du Conseil paroissial, Armand Clerc, a la joie de présenter le nouveau conducteur spirituel, le pasteur Jorge Méndez, qui sera installé officiellement le 31 août.

La fanfare L'Espérance, sous la direction de Silvio Giani, ouvre d'une façon

retentissante un programme où les enfants prennent une large part. L'on applaudit l'entrée originale des petits sous la forme d'un mille-pattes géant et leurs chants, accompagnés à la guitare par leur institutrice, Karine Schaedli.

Textes choisis des grands, accompagnés à l'orgue par leur maître Georges Perrenoud, qui dirige également le Chœur mixte dans le chant si prenant du Creux-du-Van, de M. Perrenoud.

«Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde»; c'est le thème du message biblique antiphoné par le pasteur et les enfants.

L'oraison dominicale priée en commun, le chant du Te Deum et un morceau de la fanfare soulignent la solennité et la joie de cette belle heure.

Le temps rasséréné permet le déroulement de la fête sur le terrain de sport. (jy)

Décès

NEUCHÂTEL

M. Alfred Schwab, 1900.
Mlle Marthe Wider, 57 ans.

BOUDEVILLIERS

M. Roland Matthey, 1916.

Tribunal de police de Boudry

Epicerie flottante: nouveau jugement

La Cour de cassation pénale a cassé le 3 juin 1986, le jugement du Tribunal de police de Neuchâtel. Dès lors, le propriétaire de l'épicerie flottante, M. D. K. comparait pour un nouveau jugement hier, devant le Tribunal de police de Boudry. La sentence n'est pas tombée, mais le défenseur a conclu à la libération de son client.

J.-J. L. n'est pas venu témoigner hier. Il était le précurseur de cette épicerie flottante qui devait ravitailler nageurs et plaisanciers sur le lac de Neuchâtel. Il avait sollicité des autorisations qui ont tardé à lui parvenir. M. D. K. ne les a pas attendues. Il a créé une société coopérative afin de pouvoir vendre - à ses membres uniquement mais on est membre pour un franc - les denrées qu'il a installées sur son bateau. Et si le nombre de clients a été très important, ce n'est pas de sa faute, il a été «victime» de son succès, la justice ne saurait le lui reprocher, a affirmé le défenseur.

Le Tribunal de police de Neuchâtel avait condamné le propriétaire de l'épicerie flottante pour diverses infractions. La Cour de cassation a estimé que l'accusé n'avait pas contrevenu à la loi

sur les professions ambulantes (colportages, etc) parce qu'il n'avait pas particulièrement sollicité le public. Par contre, la Cour de cassation a estimé que l'infraction à la loi sur les établissements publics (l'épicerie vendait des boissons alcoolisées à l'emporter) tenait.

Le défenseur de M. K. a expliqué que son client était en droit de penser que le fait d'avoir créé une société coopérative lui permettait de vendre à ses membres ce que bon lui semblait. Divers cas ont été soulevés: certaines sociétés dont M. K. fait partie, voire dont le défenseur lui-même est membre, vendent sans patente des bières, du vin, etc à leurs membres. Plusieurs cas ont été cités. Et puis le fait que l'inspecteur de la navigation - qui savait qu'aucune autorisation n'avait été donnée - s'est inscrit comme coopérateur. Ainsi, le défenseur a affirmé que si la pratique n'était pas légale, son client pouvait être mis au bénéfice de l'erreur de droit, et de ce fait devait être libéré. Idem si la pratique est légale, évidemment.

Etant donné les vacances judiciaires, le président du Tribunal de police de Boudry, M. François Delachaux, aura le temps de plancher sur le problème: le jugement sera rendu à mi-août.

A. O.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Pascucci Nahuel David, fils d'Alejandro Marcelo Ramon, Corcelles, et d'Anne Christine, née Furrer. - Mettraux Carine, fille d'Hubert, Hauterive, et de Rose Thérèse, née Lambiel. - Gruner Laure, fille de Jean-François, Neuchâtel, et de Michelle Andrée, née Von Allmen.

Mariage

Vuille Vincent Antoine Serge et Monnerat Christine Hélène Alice, les deux à Neuchâtel. - Bodenbender Erich Karl Willi et Roulet Marie Anne Dorit, les deux à Würzburg (Allemagne). - Juillerat Pierre André et Schembari Gabriella, les deux à Neuchâtel. - Vanoli Vergilio, Neuchâtel, et Pereira Cecilia Maria, Hauterive. - Droz Bernard Henri, Neuchâtel, et Bruzzoni Franca, Peseux. - Lopez Rafael, Cressier et Botas Isilda Maria, Neuchâtel. - Garcia Rodolfo, Marin-Epagnier, et Stalder Marie-Claude Jacqueline, Neuchâtel. - Ciavarella Vito, Bari (Italie) et Trapletti Doris, Neuchâtel.

Cycliste blessé

Hier, à 13 h 25, un cycle conduit par le jeune P. C. d'Areuse, circulait au centre de Boudry en direction du faubourg Philippe-Suchard. A la hauteur du numéro 1, pour une raison indéterminée, il perdit la maîtrise de son cycle et traversa la chaussée pour se jeter contre l'auto conduite par Mme M. V. de Boudry, qui circulait régulièrement en sens inverse. Blessé, le jeune C. a été conduit chez un médecin de la localité par un automobiliste de passage.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

1102e anniversaire de Saint-Imier «Zone mouvement» de Willy Lobsiger

Depuis lundi et jusqu'à la semaine prochaine, l'artiste delémontain Willy Lobsiger travaille à une peinture sur la façade est de la halle de gymnastique. L'œuvre achevée s'intitulera «zone mouvement». Avec cette création, c'est donc la quatrième façade de Saint-Imier qui sera transformée en œuvre d'art par les artistes réunis par «Jetzt Kunst» et Espace Noir.

Willy Lobsiger n'en est pas à son coup d'essai. Il est déjà l'auteur de la peinture qui orne la cour intérieure de l'Ecole de micromécanique à Bienne et aussi de celle réalisée en sous-toiture au home des personnes âgées de Bienne. Mais jamais il ne s'était attaqué à une aussi grande surface. En effet, l'œuvre picturale qui est en travail à Saint-Imier aura 20 mètres de long sur 3,25 m de haut.

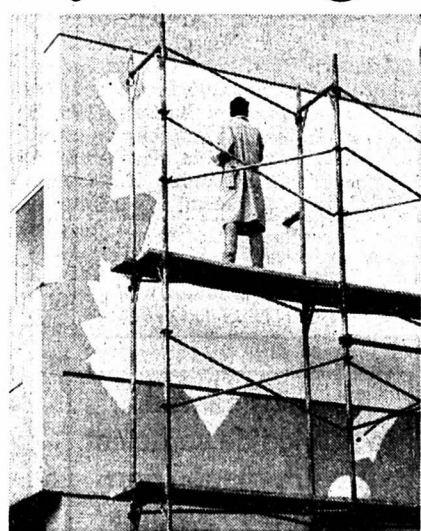
L'artiste, après avoir posé la couleur de fond, dessiné les formes à la craie, les tourne en noir puis pose les couleurs. «Je travaille avec le plus de liberté possible», explique-t-il, ce qui veut dire qu'il n'utilise par exemple aucun chablon.

Diplômé de l'Ecole cantonale d'arts visuels de Bienne, Willy Lobsiger a participé déjà à de nombreuses expositions en Suisse et à l'étranger et ses œuvres ont largement dépassé les frontières régionales, voire la Suisse.

D'autres façades seront peintes encore à Saint-Imier dans le cadre de l'exposition en préparation. Parmi elles citons celles de la rue Francillon 26, de l'Ecole primaire et l'une à la rue Dr Schwab, en face du Rio. La plus grande partie du travail se déroulera à la fin du mois de juillet. En attendant, on ne peut que conseiller aux habitants de la région d'aller voir les travaux prêts ou en cours sur les quatre premières façades.

Les artistes, qui se sont tous inspirés de Saint-Imier pour créer, seront certainement contents de discuter avec eux, de leur démarche ou de leur impression sur le village.

C. D.



L'artiste sur son échafaudage. (Photo Impar-cd)

Fêtes dernièrement à Tramelan Huit nouveaux forestiers-bûcherons

Après avoir subi divers examens, aussi épuisants que variés, durant quatre journées échelonnées entre le 8 avril et le 3 juillet 1986 les candidats au certificat fédéral de capacité se sont retrouvés sur les hauteurs de Tramelan en cette belle soirée estivale du 3 juillet pour la proclamation des résultats.

Sous l'acclamation d'un nombreux public composé de parents, maîtres d'apprentissage et d'école professionnelle, tous responsables soucieux d'une éducation et formation parfois laborieuse en cette période charnière difficile de la vie, les nouveaux forestiers-bûcherons diplômés ont reçu enfin leur précieux CFC des mains de M. Gérard Montandon, président de la commission d'examen du Jura bernois. Il s'agit de: Jean-Charles Noirjean Tramelan

(Office forestier 14, Tramelan), Claude Domont Courtelary (Bourgeoisie de Courtelary), Christian Waefler Renan (Bourgeoisie Saint-Imier), Jean-Philippe Berger Les Prés d'Orvin (Bourgeoisie d'Orvin), Raphaël Simonin Moutier (Bourgeoisie de Moutier), Yves-Alain Grosjean Plage (Office forestier 16, La Neuveville), Christophe Favret Bienne (Bourgeoisie de Bienne), Christophe Papillon Péry (Bourgeoisie de Péry).

Il n'y a eut qu'un échec. Le candidat malchanceux pourra toutefois se représenter à l'examen l'an prochain.

(comm-vu)

Suite des informations du Jura bernois ► 23

Ecole prévôtise Moutier

Remise des diplômes

Vendredi dernier, les élèves de l'Ecole prévôtise, à Moutier, sections secrétariat, administration (formation générale) et soir, se réunissaient une dernière fois pour la cérémonie de remise des titres, après avoir passé des examens écrits et oraux.

Ce fut l'occasion pour Bertrand Grillon, sous-directeur, de retracer les faits saillants survenus lors de l'année scolaire et pour Josiane Jeannerat, lauréate, de s'exprimer au nom des élèves.

Les titres portant la signature des experts, Mme Anne-Marie Steullet, journaliste et Me Jean-Marie Allimann, avocat, ont été remis par Hubert Frainier, directeur, aux élèves. Résultats des Juriens:

COURS DU JOUR

Diplôme de secrétaire-comptable du GEC: (Groupeement des écoles de commerce de la FSEP): Catherine Gebel, Cœuve, mention excellent; Cosette Montavon, Chevèze, très bien.

Diplôme de secrétaire-comptable: Catherine Gebel, Cœuve, mention très bien; Cosette Montavon, Chevèze, très bien; Nathalie Gerber, Delémont, très bien; Janique Beuchat, Moutier, bien; Josiane Jeannerat, Fontenais, bien; Angèle Negriolo, Moutier, bien; Laurence Schorro, Moutier, Christiane Bechtel, Bévillard; Jean-Claude Broisy, Bassecourt; Sandrine Beurret, Moutier; Nathalie Mathie, Bure; Thierry Hennin, Delémont.

Diplôme administratif: Catherine Niederhäuser, Sorvilier, mention très bien; Sandrine Conrad, Porrentruy, très bien; Anne-Françoise de Gasparo, Rossemaison, très bien; Janique Eggler, Reconvilier, bien; Richard Boegli, Delémont, bien; Sarah Schlumpf, Courrendlin, bien; Régine Frossard, Bonfol, bien; Janique Méritat, Court, bien; Rita Venturèlla, Choindèze.

Diplôme de secrétaire: Leila Boufersaoui, Moutier, mention bien; Mary Fantuz, Choindèze.

Diplôme de sténodactylographe:

Janique Boivin, Moutier, mention bien; Muriel Steiner, Tavannes.

Diplôme de dactylographie: Nathalie von Allmen, Boncourt, mention bien; Emmanuelle Goffinet, Boncourt, bien; Joël Guenot, Les Emibois; Daniela Geusa, Grandval.

COURS DU SOIR

Diplôme de comptabilité & gestion: Philippe Hauser, Moutier, mention très bien; Maryline Brandt, Moutier, très bien; Roland Marconetti, Eschert, très bien; Hubert Gebel, Cœuve, bien; Brigitte Chaboudez, Moutier, bien; Michel Tschan, Tramelan, bien.

Diplôme de correspondance commerciale française: Roland Marconetti, Eschert, mention bien; Edith Cattin, Lajoux, bien; Brigitte Chaboudez, Moutier, bien; Jacqueline Maillard, Les Genevez, bien; Jacqueline Muster, Delémont, Nathalie Griggio, Court.

Diplôme de dactylographie: Antoinette Di Marzo, Moutier, mention bien; Catherine Zanetta, Belprahon, bien; Nathalie Griggio, Court, bien; Sylviane Schori, Moutier.

Certificat de dactylographie: Valérie Neff, Moutier, mention bien; Nathalie Paroz, Moutier, Dominique Steullet, Moutier, Pierre-Alain Beuchat, Moutier.

Tentatives de vol en plein jour

Ces dernières semaines de nombreux commerces ou entreprises de Moutier ont été l'objet de cambriolage, de nuit.

La série continue puisque c'est cette fois en plein jour, entre midi et 2 heures qu'un ou des cambrioleurs sont entrés dans les bureaux de Pro Jura. Ils ont «visité» ces locaux sans rien trouver. En même temps ils ont fait une petite incursion chez Denner sans grand succès non plus. La police de sûreté enquête sur ces vols et tentatives de vols. (kr)

NAISSANCE

GREGORY

a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

KIM

le 8 juillet 1986

Maternité de Saint-Imier

Sylvia et Jean-Claude
TSCHIRREN
Les Reussilles

17073

CAISSE-MALADIE Fraternelle de Prévoyance VACANCES ANNUELLES

FERMETURE DES GUICHETS:

Agence de La Chaux-de-Fonds + Agence du Locle
du 14 juillet au 3 août 1986

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds



L'annonce reste
aujourd'hui
le meilleur moyen
publicitaire.
Pourquoi donc?

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME

25 ans, cherche emploi, 20 à 25 heures par semaine, dans boutique ou bureau. Libre dès le 4 août.

Ecrire sous chiffre OZ 16897 au bureau de L'Impartial

EMPLOYÉE DE COMMERCE

avec CFC, français-allemand-anglais cherche emploi. Tout de suite ou à convenir.

☎ 039/41 21 31

SECRÉTAIRE STÉNOGRAPHIQUE

cherche travail de bureau à domicile. Bonnes connaissances d'anglais.

☎ 039/31 33 09

APPRENTIE DE COMMERCE

Jeune fille, 16 ans, cherche place d'apprentie de commerce dès août 1986

Faire offre sous chiffre WZ 16882 au bureau de L'Impartial



Léopold-Robert 57
039/23 41 42

PETITES ANNONCES

A vendre

MOBILIER COMPLET, bon état, prix intéressant. ☎ 039/26 40 75, le matin.

DOUBLES FENÊTRES d'ancienne maison, 7 paires, bon état. Prix à discuter. ☎ 039/23 41 60, heures des repas.

TENTE-REMORQUE de camping, 4-8 personnes. Bas prix. ☎ 039/26 77 10.

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues



Ouvert pendant les vacances



PUBLICITE

La
sait très bien
s'adresser aux grands
pour offrir aux petits
tout un train de jouets.

La publicité est utile. A tous.

Doubles duvets
QUATRE-SAISONS
à un prix
sensationnel!

251
Grâce à notre propre fabrication et vente directe:
grandeur 160x210
1x550g + 1x700g
duvet neuf de canard pur
90% gris dans une fourre
extra-légère en Cambric
(également disponibles dans d'autres dimensions)
550 fr.
HILTBRUNNER
BETTWARENFABRIK
HAUPTSTRASSE
2557 STUDEN
032 53 14 14

Avant d'acheter une voiture, venez nous voir...

Ouvert pendant les vacances



Moteurs OHC, 1.2 S (54 ch). En option: 1.3i injection (60 ch) avec catalyseur à 3 voies. Traction avant. Versions à 2, 3, 4 et 5 portes.



Traction avant. Moteurs OHC: 1.3, 1.6 et 1.6 diesel. Ou 1.3i et 1.8i injection avec catalyseur à 3 voies et sonde lambda. Equipement complet. Essayez-la maintenant!



Corsa et Kadett sont livrables tout de suite

Venez faire une course d'essai

Tous les samedis, le service de vente est à votre disposition jusqu'à 17 heures

Très belles voitures d'occasion, expertisées, prêtes au départ

Bonnes Vacances

Maurice Bonny ☎ 039/28 40 45

Distributeur officiel

Garage et carrosserie du Collège La Chaux-de-Fonds



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Journée phytosanitaire romande dans le Jura Des broussailles aux sangliers, la lutte s'organise



Les broussailles et la gourmandise du sanglier, deux ennemis endémiques de l'agriculteur qui doit lutter à armes égales.



Des pâturages envahis par les broussailles, plus du tout attrayants pour le bétail, des champs de maïs piétinés par les sangliers, voilà quelques obstacles contre lesquels l'Office phytosanitaire jurassien a engagé la lutte en collaboration avec les paysans, les garde-chasse et un biologiste. Hier à Soubey, une trentaine de spécialistes étaient réunis autour de Jean de Broote et Bernard Beuret de l'Office phytosanitaire Jura ainsi que de Philippe Gmur «pâturage conseil et projets» de Lausanne pour constater de visu les premiers résultats de la lutte contre les broussailles dans le Clos du Doubs.

Autrefois le débroussaillage faisait partie des corvées que les paysans devaient aux pâturages communautaires. Aujourd'hui, il y a moins de paysans, les corvées se limitent à la remise en état des clôtures et un certain laxisme dans l'utilisation des pâturages a provoqué une situation d'urgence dans nombre de terrains situés entre 500 et 900 mètres d'altitude.

LUTTE CHIMIQUE

Lorsque la situation est particulièrement aiguë, ne reste plus que la lutte chimique pour venir à bout des arbustes tentaculaires. Néanmoins, cette lutte doit être entreprise de manière parcimonieuse et réfléchie. Parallèlement au débroussaillage chimique, il est important de travailler à l'amélioration globale du système, c'est-à-dire bonifier l'herbage pour que le bétail revienne, changer les techniques d'exploitation, barrer etc. Lorsque le bétail piétine régulièrement un pâturage, il n'y a plus de place pour les ronces envahissantes. Il est bien clair que tous les arbustes ne doivent pas être arrachés.

Le paysan ou la communauté soucieux de leurs pâturages devront dorénavant gérer sérieusement l'estivage, prévenir l'envahissement pour éviter d'ici quelques années d'avoir à nouveau recours aux produits chimiques qui, bien qu'homologués, sont toujours nuisibles pour le sol.

A relever que la Confédération attribue des contributions d'estivage pour encourager l'amélioration des pâturages.

Philippe Gmur, présent lors de cette journée, est le premier ingénieur-agronome spécialisé essentiellement dans le traitement des pâturages.

SANGLIERS TROMPÉS

Le canton du Jura est à l'avant-garde dans l'étude du sanglier puisque l'Office des eaux et de la protection de la nature a obtenu un mandat de recherche et d'étude de ce mammifère pour une durée de 3 ans et demi. Un des buts visés est de savoir s'il est possible d'intégrer un certain cheptel sanglier au milieu existant tout en maintenant les dégâts agricoles à un niveau supportable. Pour ce faire, les interventions doivent agir à trois niveaux, soit la chasse, l'habitat et l'agriculture.

En ce qui concerne l'agriculture, la prévention des dégâts peut passer par le traitement des graines céréalières. Le maïs, gourmandise numéro 1 du sanglier peut être partiellement protégé par un enrobage des grains de maïs au goudron qui a pour but de le rendre inodore au groin de l'animal. Le goudron utilisé est non toxique et après vérification, la germination du grain s'est même révélée améliorée dans certains cas.

Les communes et zones de traitement ont été choisies en fonction des dégâts enregistrés en 1984, de la présence des sangliers au printemps et de l'approbation des agriculteurs.

Le résultat de ce premier essai pilote à grande échelle en Suisse est concluant et marque un pas dans la prévention de dégâts de sangliers, relève Marco Baetig, biologiste et spécialiste du sanglier.

L'agriculture qui traite main dans la main avec la nature doit parfois s'en préserver. La science et la malice vont parfois de pair. GyBi

Caisse-maladie chrétienne-sociale Assemblée aux Bois

Dernièrement s'est tenue à l'Hôtel de la Couronne, l'assemblée générale de la Caisse-maladie chrétienne-sociale. M. Paul Cerf a mené les débats en présence d'une vingtaine de personnes. La partie administrative permet à chacun de constater la bonne marche de l'institution. Mme Rose-Marie Willemin a commenté les comptes 1985 de la section qui bouclent sainement. Les vérificateurs ont relevé la parfaite tenue de ceux-ci et ont donné décharge à la caissière et au comité. L'assemblée en fit de même.

Dans son rapport annuel, M. Cerf a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de Mlle Juliette Bilat, MM. Jean Broquet, Charles Louvet et Gottlieb Lugnbühl décédés durant l'année écoulée. M. Cerf renseigna les membres présents sur les modifications intervenues dans les statuts au 1er janvier 1986, en particulier de la gratuité du 3e enfant et de deux groupes d'âge dans la catégorie jeunesse. Il adressa ses remerciements aux membres du comité pour leur soutien, à l'organe de contrôle et à la caissière.

La partie administrative se termina par la projection du film «Progrès sans fin?» qui présente le développement de la science et de la technique dans le domaine médical, depuis le début du siècle. Dans la tradition de la section, une collation fut offerte à chaque participant. (jmb)

Pêche miraculeuse



M. Philippe Joly et son neveu Michaël des Breuleux, s'adonnaient au plaisir de la pêche l'autre soir à l'étang de la Gruère. Ils s'apprêtaient à plier bagage lorsque à 22 h 10 le poisson mordit à l'hameçon. Il s'agissait d'une carpe de taille respectable puisqu'il fallut 35 minutes aux deux pêcheurs pour fatiguer puis finalement venir à bout de la puissante bestiole. Une belle prise puisque la carpe mesurait 74 cm de longueur et pesait 7 kg 700. (Texte et photo ac)

Sus au chômage des jeunes travailleurs!

Le service cantonal des Arts et métiers et du travail lance un appel aux employeurs pour qu'il engagent prioritairement les jeunes en quête d'un premier emploi.

Si les enquêtes effectuées dans les écoles du degré obligatoire et les écoles professionnelles indiquent qu'une bonne partie des jeunes Jurassiens terminant leur formation sont assurés d'un emploi dès la fin des vacances, il s'avère cependant que nombre d'entre eux n'ont pas fait assez tôt les démarches nécessaires et qu'au cours de ces prochaines semaines ils seront encore à la recherche de leur première place de travail.

Comparativement à ce qu'on observe dans la majeure partie de la Suisse, le chômage reste relativement élevé dans le Jura. Compte tenu de la nécessité d'assurer des places de travail aux jeunes Jurassiens, le service des Arts et métiers et du travail indique que les permis de main-d'œuvre étrangère ne seront octroyés, au cours des prochains mois, que de manière restrictive.

Il rappelle aussi que le bureau de l'Emploi - M. Valentin Girardin, ☎ (066) 21 51 11 - est à la disposition des

employeurs comme des demandeurs d'emploi pour tenter de satisfaire au mieux les uns et les autres. Equipés des installations les plus modernes, le bureau cantonal de l'Emploi est aujourd'hui à même de les renseigner rapidement et gratuitement. (rpju)

Marché du travail Courbe ascendante

Le Service des arts et métiers et du travail a recensé à fin juin 1986, 496 chômeurs, dont 219 hommes et 277 femmes, ce qui représente une augmentation de 21 personnes (+ 17 hommes, + 4 femmes) par rapport à fin mai 1986.

Les variations par branche économique sont insignifiantes.

VARIATIONS PAR DISTRICT			
	Mai	Jun	Ecart
Delémont	208	215	+ 7
Porrentruy	240	239	- 1
Fr.-Montagnes	27	42	+ 15
	475	496	+ 21

Le taux de chômage est de 1,7%. (rpju)

Dernièrement à la paroisse de Saignelégier Jubilé sacerdotal de l'abbé Justin Jobin

La paroisse de Saignelégier était en fête dernièrement à l'occasion des noces d'or sacerdotales célébrées par l'abbé Justin Jobin. C'est au cours de l'eucharistie réhaussée par les productions de la chorale que le jubilé a été fêté.

Dans ses souhaits de bienvenue, le curé Pierre Girardin, puis, dans son homélie, le chanoine Louis Freléchoz, vicaire épiscopal, ont rendu hommage au jubilaire pour ses 50 ans de sacerdoce.

Mgr Gabriel Cuenin, 99 ans, qui fêtait le jour même ses 76 ans de prêtrise, et Mlle Yvonne Froidevaux, aide aux prêtres depuis 50 ans, ont également été associés à cet hommage.

Le 12 juillet 1936, trois enfants de Saignelégier célébraient simultanément leur première messe! Il s'agissait des abbés Alphonse Juillard, François Froidevaux et Justin Jobin. Les deux premiers sont déjà décédés en 1970 et 1961.

Fils de Paul et Marie Aubry, l'abbé Jobin est né en 1910. Il est le frère de l'artiste-peintre Jean-Louis Jobin, décédé en 1958.

Après des études à Saint-Maurice et Soleure, Justin Jobin avait été ordonné prêtre le 4 juillet 1936.

Après deux ans de vicariat à Nottwil (LU) et quatre ans à Porrentruy, il fut appelé à Lucerne où il fonda la Mission catholique de langue française. Curé de Boncourt de 1944 à 1959, l'abbé Jobin prit ensuite en main les destinées de la paroisse de Bassecour jusqu'en 1975, année de sa retraite. Il se retira alors dans son village natal, tout en continuant à déployer une intense activité, notamment à Tavannes et à Tramelan, ainsi que dans les paroisses des Franches-Montagnes.

Le jubilaire a exercé maintes responsabilités. Il fut membre du conseil d'administration du collège Saint-Charles, délégué du conseil presbytéral à l'«Action de Carême», membre de la commission de surveillance de «Plein Soleil» à Delémont. Il siégea également à la commission cantonale de Pro Infirmis et fut capitaine-aumônier durant 27 ans.

Partout, l'abbé Jobin a laissé le souvenir d'un prêtre exemplaire, très apprécié de chacun. (y)

Communiqué de la police cantonale Pas de vacances pour les cambrioleurs!

A la veille des vacances, il n'est pas inutile de rappeler certains conseils de prudence élémentaire, qui de surcroît ne coûtent rien, afin de dissuader les éventuels cambrioleurs.

La police cantonale fait les recommandations suivantes:

1. Eviter de laisser les volets fermés et les stores baissés durant une absence prolongée. Emporter les clés ou les remettre à une personne de confiance.
2. Fermer soigneusement portes et fenêtres, spécialement celles des balcons, des terrasses et des caves.
3. Les objets de valeur, tels argent, bijoux, carnets d'épargne, objets d'arts et collections précieuses sont à mettre en sécurité.
4. Une boîte aux lettres qui déborde attire l'attention et signale avec certitude votre absence. (comm)



L'abbé Jobin, au centre, pendant les noces d'or sacerdotales. (Photo y)

Saignelégier: les écoles en course

Les élèves du chef-lieu ont effectué récemment leurs courses scolaires. Les petits de l'école enfantine sont allés visiter le zoo de Bâle. Ceux de 1e et 2e années sont montés à Chasseral pour redescendre ensuite à pied à Nods. Ils ont encore effectué une croisière sur le lac de Bienn. Les enfants de 3e et 4e années ont parcouru les gorges du Taubenloch avant de visiter le Musée Schwab de Bienn. En bateau, ils ont descendu l'Aar jusqu'à Soleure. Montés au Weissenstein en télésiège, ils sont ensuite redescendus à pied jusqu'à Saint-Joseph.

Pour leur part, les enfants de 5e, 6e et 7e sont partis, sac au dos, sur l'itinéraire des crêtes du Jura. De Tête-de-Ran, ils ont rallié Vallorbe en trois jours de marche. La première étape les a conduits au Soliat, à deux pas du Creux-du-Van. Le lendemain, par Sainte-Croix, ils ont rejoint le chalet du Suchet. Leur périple s'est terminé par la visite des grottes de l'Orbe.

Les grands de 8e et 9e années sont allés à la découverte de la vallée du Doubs qu'ils ont remontée du Theusseret, à pied, en deux jours, avec bivouac à

la belle étoile. Le retour s'est effectué par le lac du Cul-des-Prés et Les Bois. Enfin, la classe spéciale est allée visiter les grottes de Réclère.

Quant aux classes de l'école secondaire, elles avaient choisi les buts suivants: 5e, ile Saint-Pierre, visite des automates du Musée d'histoire de Neuchâtel; 6e, Creux-du-Van; 7e, Gorges de l'Areuse, 8e, Alsace avec le Haut-Koenigsberg et la Montagne des Singes; 9e, trois jours au Tessin. (y)



M. et Mme Narcisse Gigon...



...qui viennent de fêter leurs noces d'or. Octogénaire depuis le 29 juin, M. Gigon a travaillé durant quarante ans au service de l'Etat, tout d'abord comme cantonnier sur le tronçon Saignelégier - Goumois, puis comme adjoint au voyer-chef sur l'ensemble du réseau des Franches-Montagnes. Quant à son épouse qui a travaillé longtemps dans l'horlogerie elle fêtera ses 75 ans le 22 juillet prochain. Les jubilaires qui bénéficient d'une bonne santé, jouissent pleinement de leur retraite entourés de l'affection de leurs nombreux neveux et filleuls. (y)

LES POMMERATS

Non à l'école enfantine dès 4 ans

Une vingtaine d'ayants-droit ont pris part à l'assemblée communale tenue sous la présidence de M. Jean Brossard. Après la lecture du procès-verbal par M. Jean-Marie Boillat, l'assemblée a voté un crédit de 14.000 francs pour le remplacement de la citerne à mazout de l'école. Une autre dépense de 45.000 francs a été acceptée en faveur de la réfection de la route Le Pontat-Les Plaimbois.

Par 6 voix contre 5 et 8 abstentions, l'assemblée a décidé de renoncer à donner la possibilité aux enfants de quatre ans de suivre la classe enfantine qui va s'ouvrir à Saignelégier. Cette possibilité est déjà offerte aux enfants de cinq ans. (y)

AVIS MORTUAIRES

VAC
RENE JUNOD SA
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 2111 21

PHOTO

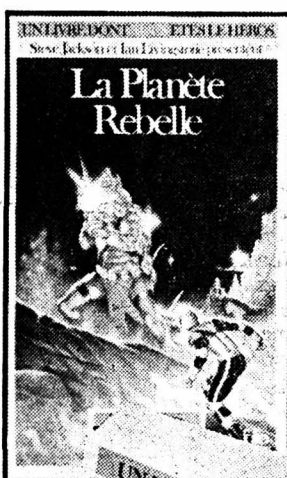
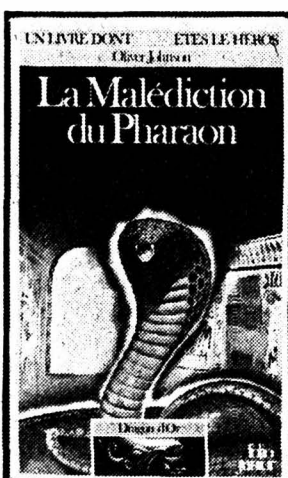
Konica POP Canon JET Nikon L 35 AF-2

149.- 288.- 298.-

Superpratiques - Superfaciles à utiliser
Tout est automatique - Les appareils compacts
Chez VAC à des prix super-intéressants!

Préparez vos **VAC**ances

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations



Livres

„Folio-Junior“

nombreux titres à choix

le volume

6.-
(au lieu de 7.80)

Oui, à MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG
dans les Marchés MIGROS et
principaux libres-services

SAINT-IMIER



Repose en paix.

Madame Louise Bouille-Brahier;
Madame Jeanne Urwyler-Brahier et famille;
Monsieur et Madame Urbain Brahier-Chatelain, à Genève;
Mademoiselle Georgette Brahier;
Mademoiselle Angèle Brahier;
Madame Germaine Gandon-Brahier, à Londres, et famille;
Madame Mariette Kroepfli-Brahier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Humbert BRAHIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, qui s'est endormi paisiblement le samedi 5 juillet dans sa 87^e année, après avoir reçu l'onction des malades.

SAINT-IMIER, le 5 juillet 1986.

La messe d'enterrement et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la maison de retraite Hébron à Mont-Soleil, ccp 23-4225.

Domicile de la famille: Milles G. et A. Brahier,
Chapelle 4,
2610 Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

3993

Quand meurt si subitement un être cher, toute marque de sympathie apporte réconfort et courage. Vous avez tenu à partager fraternellement notre peine lors du décès de notre cher fils, neveu, cousin, parrain, filleul, parent et ami

PIERRE-ALAIN NOIRJEAN

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou envois de fleurs.

CAGIALLO et GENÈVE, juillet 1986.

**MONSIEUR ET MADAME
JOSEPH NOIRJEAN ET FAMILLE**

16954

LA BRÉVINE

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

MADAME PIERRETTE DUMONT-GRETHET

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les visites durant la maladie de sa chère défunte, les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été un précieux réconfort en ces jours de pénible séparation.

16914

LE BÉMONT-LE BROUILLET

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre très chère disparue, par leurs témoignages d'affection et de profonde sympathie et qui ont partagé notre douleur, nous adressons nos remerciements sincères.

Les paroles sont impuissantes à exprimer nos sentiments mais notre cœur leur garde un souvenir ému et reconnaissant.

Les présences, les messages, les dons ou envois de fleurs ont été pour nous un précieux réconfort.

**LES ENFANTS, PETITS-ENFANTS
ET ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS
DE MADAME JEANNE FAHRNI-GRÜNDISCH**

51710

LE LOCLE

La famille de

MADemoiselle ELISA RUSCONI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de croire à toute sa gratitude.

Un merci particulier à tous les amis et membres de l'Armée du Salut qui ont entouré sa chère disparue durant sa maladie.

51711

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre chère épouse, maman et parente

MADAME HUGUETTE HERRMANN-CHABLE

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

**MONSIEUR PIERRE HERRMANN
ET FAMILLE**

16880

SAINT-IMIER

*J'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi
Je viendrai et je vous prendrai avec moi
afin que là où je suis, vous y soyez.*

Monsieur Gilbert Burgener et son fils Raymond, à Saint-Imier;
Madame et Monsieur Gottfried Berger-Haub, à Saint-Imier;
Monsieur Harald Haub, en Allemagne;
Monsieur Hans Auer, en Autriche;
Madame Hedwig Schitzelhofer-Haub et famille, en Autriche;
Monsieur et Madame Emil Haub et famille, en Autriche;
Monsieur et Madame Friedrich-Karl Haub, en Autriche,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part
du décès de

Madame

Gerlinde BURGNER-HAUB

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie,
enlevée à leur tendre affection le 8 juillet 1986, après quelques mois de
maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 43e année.

SAINT-IMIER, le 8 juillet 1986.

Le culte et l'incinération auront lieu au Centre funéraire de La Chaux-
de-Fonds jeudi, le 10 juillet à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: rue Paul-Charmillot 80,
Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN
TENANT LIEU.

17079

**FAMILLE HENRI ISLER
ET SES COLLABORATEURS**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Gerlinde BURGNER

maman de leur apprenti Raymond.

17072

**PRO TICINO
LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir de faire part du
décès de

Madame

**Delfina
WICKY**

membre active de notre société.
Pour les obsèques, se référer à
l'avis de la famille.

17062



**CLUB ALPIN
SUISSE
section
Sommartel**

a le pénible devoir de faire part
à ses membres du décès de

**Monsieur
Marcel
JEAN RICHARD**

membre honoraire
entré au CAS en 1920.

17065

IN MEMORIAM

**Charles
AESCHLIMANN**

1971 - 9 juillet - 1986

Déjà 15 ans que tu m'as quittée,
ton souvenir est dans mon cœur à
tout jamais.

Ta fille

17036

IN MEMORIAM

**Remo
FERRADINI**

1982 - 9 juillet - 1986

Déjà 4 ans que tu nous as quittés.

Ta femme,
ta famille
et tes amis
ne t'oublient pas.

16547

JURA BERNOIS

Au milieu de reptiles à Renan

M. Schmid, peintre ou naturaliste ?

Nous ne prétendons pas que l'un ne va pas sans l'autre mais que les deux
se complètent. Hans Ulrich Schmid est peintre d'abord, aquarelliste sur-
tout. Que l'herpétologie intéresse aussi ce curieux personnage peut paraître
étonnant. L'artiste vit actuellement dans un minuscule appartement, à
Renan, entouré de quelques jolis reptiles. Terrariums, plantes vertes et
livres, forment le décor.

Né en 1926 à Thoune, Hans Ulrich Schmid n'était pas destiné à la peinture;
du moins de l'avis de son père, instructeur dans la cavalerie de l'armée, éleveur
de chevaux pur sang. Et pourtant! L'Ecole d'agriculture de Cernier, de 1942
à 45, n'apportait pas la plénitude à cet amoureux des couleurs et de la nature.

Durant une dizaine d'années, il a pratiqué mille et un métiers sans se fixer à
aucun. Puis, vers les années 60, il fit, en trois ans, un apprentissage de graphiste,
métier auquel il s'attacha durant quelques années, sans jamais cesser de peindre.

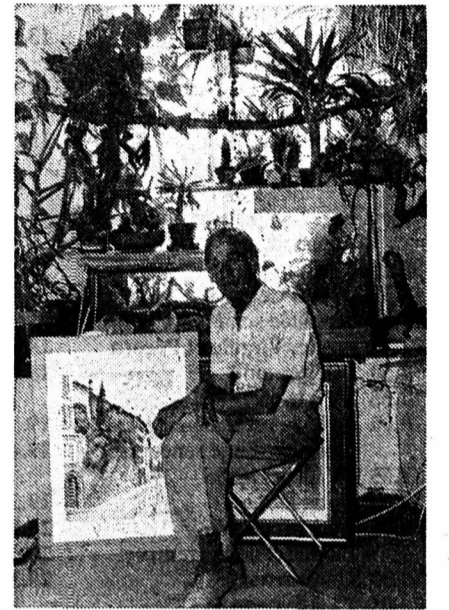
Des vacances sur l'île d'Ischia, en 70, l'ont enfin révélé au public et peut-être à

lui-même. Jusqu'en 80, il résida sur cette île tous les étés et exposait en permanence dans l'hôtel où il logeait. Peu à peu, le succès est venu. Le peintre a fréquenté des cours de l'Académie des Arts à Florence et de l'Ecole de peinture à Berne. Il a exposé dans cette ville comme à Aneth et à Thoune, et aussi à Naples, Berlin, Munich, Stuttgart et Istanbul, se rendant souvent en Turquie, pays où réside sa sœur. Depuis une vingtaine d'années, il s'intéresse vivement à l'histoire et voyage beaucoup.

Actuellement, c'est dans toute la région qu'il transporte son chevalet. Vieilles maisons, étangs ou petits «coins» pittoresques, ont sa faveur.

Nous ne tenterons d'expliquer ni le personnage ni sa peinture. Chacun la ressentira selon sa propre sensibilité.

Si vous furetez dans la région, vous rencontrerez peut-être M. Schmid, avec un grand porte-document sous le bras. Engagez la conversation et vous aurez certainement la possibilité de contempler ses œuvres. (Texte et photo hh)



C. D.

M. Hans Ulrich Schmid.

A l'Ancienne Couronne à Bienne

Ramuz et ses illustrateurs

En août dernier, le service des Affaires culturelles de la ville de Bienne présentait, dans les locaux de l'Ancienne Couronne, la première partie d'une exposition sur Ramuz et ses illustrateurs. Depuis le 28 juin de cette année et jusqu'au 3 août, il est possible de visiter le second volet de cette exposition, consacré aux illustrateurs les plus proches de nous dans le temps.

Il y a un peu moins d'un an, la ville de Bienne avait le plaisir d'accueillir dans les locaux de l'Ancienne Couronne la première partie d'une importante collection consacrée aux œuvres illustrées de l'écrivain Charles-Ferdinand Ramuz. Cette collection, patiemment rassemblée par le traducteur en dialecte de l'Emmental de plusieurs textes de Ramuz, Hans Ulrich Schwaar, est un prêt permanent de la fondation «Kunst auf dem Lande» à la ville de Bienne.

La collection regroupe plus de cinq cents livres, dessins, esquisses, lithographies, gravures et autres documents qui tous ont un rapport plus ou moins direct avec les éditions illustrées de Ramuz. Elle compte aussi bien des documents du début de notre siècle, tel le premier livre édité du poète, «Le petit village», que des livres pour bibliophiles tirés sur des papiers somptueux et illustrés avec des gravures ou les lithographies originales.

Plusieurs générations d'artistes suisses et étrangers s'attachèrent à illustrer la poésie et les récits de Ramuz: si la première exposition en été 1985 fut consacrée exclusivement à des travaux d'artistes contemporains, tels René Auberjonois, Henry Bischoff, Alexandre Blanchet ou Edouard Vallet, personnages de l'entourage ou amis plus ou moins proches de Ramuz, l'actuelle exposition est consacrée à des illustrateurs plus récents et à des œuvres réalisées après 1920.

Les travaux d'un Gea Augsburg, Hans Berger, Wilhelm Gimmi, Max Hunziker, Pietro Sarto ou d'un Emil Zbinden comptent sans conteste parmi les plus importants de cette exposition. Mais, comme le relève François Knuichel, secrétaire aux Affaires culturelles de la ville de Bienne, «la véritable richesse de cette collection est que Hans-

Ulrich Schwaar ne s'est pas exclusivement préoccupé de rassembler les grands noms. Avec la passion et la patience infinies qui le caractérisent, il a su réunir des documents rarissimes tels cette série de gravures inédites de Germaine Ernst ou des éditions en langues étrangères illustrées.

Concours de pêche au canal de l'Aar

On a mordu à l'hameçon

Grâce à un temps magnifique, la 28e édition du concours de pêche organisé par le groupe sportif de Kummer Frères SA a remporté un nouveau succès. L'ambiance régnant, les bonnes prises ont été à la clef de cette magnifique journée. C'est au canal de l'Aar que ce concours a été organisé. Une trentaine de participants ont taquiné le poisson en vue d'en sortir le plus pour s'attribuer l'un des nombreux prix mis en jeu.

Les participants se sont retrouvés en

fin de matinée dans un établissement des Reussilles pour y savourer un excellent repas servi par la famille Solleberger.

Le classement final s'établit comme suit: 1er Albert Guerne 1580 grammes; 2. Yves Pelletier 1520 gr; 3. Patrice Mathez 1350 gr; 4. Alessandro Luciani; 5. Santo Guadagnino; 6. Bernard Pahud; 7. John Linder et Claude-Alain Glauser; 9. Arthur Marchand; 10. Yves Rossel; 11. Benjamin Rossel. (Texte et photo vu)



Les vainqueurs de cette 28e édition du concours de pêche de Kummer Frères. Au centre Albert Guerne 1er, à droite Yves Pelletier 2e et à gauche Patrice Mathez 3e.

Les programmes radio de mercredi



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

- | | |
|--|---|
| 6.00 Bulletin | 12.45 d'actualités |
| 6.05 Biscottes et café noir | Jeu de midi puis suite de Déjeuner show |
| 6.30 Les titres. | 14.30 A suivre |
| 7.00 Journal neuchâtelois et sportif | 17.00 Bulletin |
| 7.30 Journal national et international | 17.02 Hit-parade |
| 8.00 Bulletin | 18.00 Les titres |
| 8.45 Naissances | 18.05 Hit-parade |
| 9.00 Espace 6 | 18.30 Culture musique |
| 10.00 Pirouettes | 19.00 Journal du soir |
| 11.30 Déjeuner show | 19.15 Magazine culturel |
| 12.00 Midi-infos | 20.00 Derrière les lignes |
| 12.30 Commentaire | 21.00 Jazz |
| | 23.00 Blue Kiss. |
| | 24.00 Surprise nocturne. |

**RTN-2001, 4, rue du Château
Neuchâtel, tél. (038) 244 800**



La Première

Informations toutes les heures.
9.05 Petit déjeuner. 11.05 Podium
86. 12.30 Midi première. 13.15
Transat. 14.05 La ville fantôme et
le défi. 15.05 Les uns sans les
autres. 16.05 Les bottes de 7000
lieux. 17.05 Hommage à Raimu.
17.30 Soir première. 19.05 L'espa-
drille vernie. 20.05 Label suisse.
20.30 Simple comme bonsoir.
21.05 Echo des Franco-folies. 0.05
Couleur 3.



France musique

7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des
musiciens. 12.10 Le temps du
jazz. 12.30 Concert. 14.02 Tempo
primo. 15.00 Acousmathèque.
15.30 Après-midi de France musi-
que. 17.00 Les sirènes de Debussy.
19.12 Interlude. 19.30 Spira-
les. 20.04 Jazz d'aujourd'hui.
20.30 IIIe Festival international
d'orchestres: Orchestre philhar-
monique tchèque. 23.00 Les soi-
rées de France musique.



Espace 2

9.05 Séquences; l'été des festi-
vals. 10.00 Podium. 10.30 Tri-
bune. 11.30 Quizz. 12.05 Musi-
mag. 13.00 Journal. 13.35 Un su-
cre ou pas du tout? 14.05 Suisse
musique. 16.00 Silhouette. 16.30
Cadences 16/30. 17.30 Magazine
86. 18.30 JazzZ. 20.05 L'été des
festivals: Festival de musique sa-
crée Fribourg 1986. 21.00 Kam-
merchor Stuttgart. 23.00 Dé-
marge. 1.00 Notturmo.



Fréquence Jura

6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref.
7.00 Journal. 7.30 L'info en bref.
7.45 Revue de presse. 8.00 Jour-
nal. 8.30 L'info en bref. 9.05 C3
différé. 11.00 Info en bref. 11.05
L'apéro (jardin extraordinaire).
12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00
C3 direct. 18.00 Info RSR 1.
18.30 Info JU. 18.45 Magazine.
19.15 En toute déconcentration.
20.05 C3 différé. 21.30 Jazz/Eso-
térisme social.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des
enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15
Revue de presse. 14.00 Mosai-
que; récit de Carol Lee Sanchez,
poète américain. 14.30 Le coin
musical. 15.00 Moderato. 16.30
Le club des enfants. 17.00 Welle
eins. 18.30 Journal du soir. 19.15
Sport-télégramme; musique de
divertissement. 20.00 Spasspar-
tout. 22.00 Musicbox. 24.00 Cub
de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00
Nicole et Jacky. 10.30 Photos de
voyage et recette. 12.15 Le coup
de fil du Journal du Jura, Acti-
vités villageoises. 12.30 RSR 1.
Midi première. 12.45 La bonn'
occase. 13.15 RSR 1. 15.00 Musi-
que aux 4 vents. 18.00 RSR 1. Le
journal et journal des sports.
18.30 Education, musique disco.
20.00 Rétro-parade. 21.00 RSR 1
et Couleur 3.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gili Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler,
Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy
Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale.
- Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Char-
rière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports.
- Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV.
- Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot,
Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds.
- Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds - Anouk
Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle.
- Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-
Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

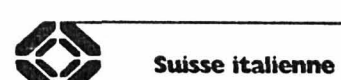
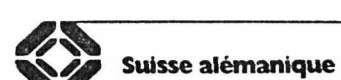
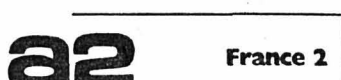
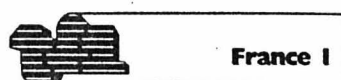
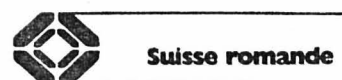
Jacques Houriet, Pierre Arlettaz, Georges
Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de
L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

mercredi

TELEVISION



12.05 Les conquérants du temps passé
12.35 Rue Carnot
13.00 Téléjournal
13.05 Trio Podium 86
13.10 D' Erika Werner
 Chaîne alémanique :
14.00 Hippisme
 Championnat du monde de saut, en Eurovision d'Aix-la-Chapelle.
14.05 Corps accord
14.25 On purge bébé
 Film avec D. Darrieux et B. Blier.
15.25 Le petit poisson
15.40 Tour de France
 5^e étape : Villers-Cherbourg, en Eurovision de Cherbourg.
16.45 Bloc-notes
16.50 Daniel Ceppi
17.20 La vallée secrète
17.45 Basile, Virgule et Pécora
17.50 Téléjournal
17.55 TV à la carte 86
18.00 Le bébé est une personne
 L'espace d'une rencontre.
18.55 TV à la carte 86
19.00 Dodu Dodo
19.05 TV à la carte 86
 En direct de Porrentruy.
19.30 Téléjournal
20.05 TV à la carte 86
20.10 Série
21.00 Long métrage
 Les Comancheros
 Avec John Wayne, Stuart Whitman, Lee Marvin.

10.45 Antiope 1
11.15 Croque-vacances
 Gigi ; L'arche de Noé.
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Boîte à mots
 Mots pour mot.
13.50 Dallas
 Le changement.
14.10 Boîte à mots
14.45 Les habits du dimanche
15.35 Croque-vacances
 Rémi ; Dare-Dare Motus ; Variété ; L'invité ; Les grosses têtes de la bourse ; Album des infos, etc.
17.30 Les roues de la fortune
 Cyrille est devenu le chef de file de Sépia-Sport.
18.25 Minijournal
18.35 Danse avec moi
 13^e épisode.
19.10 La vie des Botes
19.40 Le masque et les plumes
 Avec A. Bashung.
19.55 Tirage du tac-o-tac
20.00 Le journal à la une
20.30 Tirage du loto
20.35 Les aventures du jeune Patrick Pacard
 Lorsque Giovanna arrive chez le savant, celui-ci ne la reconnaît pas.

6.45 Télématin

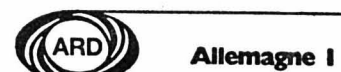


A 8 h 30
Jeunes docteurs
 Série avec Chris King, Greg Appa, Lyn James, etc. Arthur Simmonds fait sa première apparition. Quant à Gail Henderson, elle se prépare à quitter l'hôpital.
 Photo : Lyn James. (a2)

12.00 Midi informations
 Météo
12.08 Récré A2
 Bibifoc.
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Les mystères de l'Ouest
 Gerda est sur le point de donner à l'agent secret James T. West les coordonnées de son vieil ennemi, le comte Manzeppi, lorsque une bombe explose.
14.20 Un monde différent
 Les dernières tribus des Philippines.
 L'archipel des Philippines, et en particulier l'île de Mindanao, abrite encore certaines tribus les plus primitives du globe.
15.15 Sport été
 Hippisme, Tour de France ; A chacun son Tour ; Hippisme.
17.55 Flash info
18.05 Capitot
 Myrna rappelle à Barrington qu'il travaille pour elle, bien qu'il soit payé par Trey.
18.30 Des chiffres et des lettres.
 2^e Coupe des clubs 1986.
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le journal du Tour
20.00 Le journal
20.35 Le grand échiquier
 Le retour de L. Pavarotti.
23.20 Edition de la nuit

17.32 La mémoire des pôles
 Le savoir-faire.
17.45 Festival de Bourges
 Breaking samba.
18.15 Cheval mon ami
 Tu seras un cheval de cirque.
18.45 Journal des festivals
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.37 Le 19-20 de l'information
19.55 Les Entrechats
 Un grand amour déçu ; Les trois vœux d'Hercule.
20.04 Jeux de 20 heures
 Avec C. Catherine, C. François, M. Battisti.
20.30 Les Communards
 Le 27 avril dernier, le groupe anglais Les Communards donnait un concert à Bordeaux. Avec la participation de Jimmy Somerville, Richard Coles.
21.30 Thalassa
 Le secret de San Juan.
22.15 Soir 3

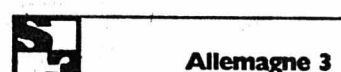
14.00 Hippisme : CSIO
17.30 Téléjournal
17.35 Augsburger Puppenkiste
18.05 Walt Disney
18.50 Gutenacht-Geschichte
19.00 Kleine Stadt auf Rädern
19.30 Téléjournal
20.05 Le phénomène du cerveau
21.00 Mittwoch-Jass
22.00 Téléjournal
22.15 Le notti di Cabiria
 Film de F. Fellini.
24.00 Bulletin de nuit



14.50 Klamottenkiste
15.05 La petite maison dans la prairie
15.50 Téléjournal
16.00 L'eau meurt en premier
16.45 Im Kopfe brennt noch Licht!
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Laufen, leiden, länger leben
21.40 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Craig Russel
23.45 Téléjournal



15.05 Grisu, der kleine Drache
15.30 Calendrier des vacances
16.05 Mickys Trickparade
16.30 Wayne und Shuster Show
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Western von gestern
19.00 Informations
19.30 Direct
20.15 ZDF-Magazine
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.10 Sport
22.55 Dach überm Kopf
 Film d'Ulrich Thein.
0.40 Informations

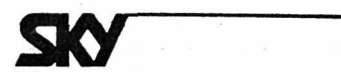


16.00 Mein Freund der Otter
 Film de J. Couffer.
17.30 Cours d'anglais
18.00 Rue Sésame
18.30 Simon im Land der Kreidezeichnungen
18.35 Matt et Jenny
19.00 Journal du soir
19.30 Schlaglicht
20.10 Agatha Christie : Detektei Blunt
21.00 Actualités
21.15 Forum Südwest
22.15 Scarface

13.30 Hippisme
15.30 Cyclisme
 Tour de France.
18.00 Téléjournal
18.05 Robinson Crusoe
 Dessin animé.
18.15 Deux sympathiques voisins
18.25 Microbius
18.35 L'agence Labricole
19.00 Io e Samantha
19.30 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Le vol du condor
21.30 Un cas pour deux
22.30 Téléjournal
22.40 Cyclisme
 Tour de France.
22.50 Eurotube
232.40 Téléjournal



11.15 Televideo
13.00 Voglia di musica
13.30 Telegiornale
13.45 Paper moon
 Film de P. Bogdanovitch.
15.30 Quando passano le car
 Documentaire
16.00 I bersaglieri
 Documentaire.
16.30 Magic show
16.55 Oggi al Parlamento
17.00 I giovani ribelli
 Téléfilm.
17.55 Tom story, téléfilm.
18.50 Nelson
 Téléfilm de S. Langton.
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Professione : pericolo!
 Téléfilm avec L. Majors.
21.25 C'era una volta... io
 Variétés avec R. Rascel.
22.40 Telegiornale
22.50 Mercoledì sport
 TG 1-Notte
 Oggi al Parlamento



8.45 Sky trax
14.15 Skyways, série.
15.05 American college
 basketball
16.00 Sky trax
18.30 The tales of Wells Fargo
19.00 Dennis
 Série comique.
19.30 Green acres
20.00 The greatest
 American hero, action.
20.55 Tomorrow we live, film.
22.20 International
 motor sports 1986
23.25 Roving report
23.55-0.55 Sky trax



Un justicier dans la ville
 Film de M. Winner (1974), avec Charles Bronson, Hope Lange.
 Bronson est convaincant dans son rôle de père de famille meurtri, qui décide de faire justice lui-même.
 Photo : Charles Bronson. (tsr)



A 21 h 30
La fille du régiment
 Opéra-comique en deux actes de Gaetano Donizetti, avec June Anderson, Alfredo Kraus, Antoine Garcin, etc. Adoptée depuis l'enfance par un régiment de grenadiers, Marie la vivandière se trouve un jour, par hasard, face à la marquise de Maggiorivoglio...
 Photo : June Anderson et Alfredo Kraus. (tfl)

Le gendarme en balade
 Avec Louis de Funès, Michel Galabru.
22.30 Téléjournal
22.45 Podium 88 avec
Mort à Venise
23.45 Dernières nouvelles
 Bulletin du télétexte.

23.00 Une dernière
23.15 Carnet de bord
 Sur le Tour de France à la voile.



A 22 h 40
Polar
 Film de Jacques Bral (1983), avec Jean-François Balmer, Sandra Montaigu, Roland Dubillard, etc.
 En France, de nos jours. Tombé sous le charme d'une inconnue peu farouche, un détective privé, désabusé et sans clientèle, est entraîné dans une enquête insolite.
 Durée : 95 minutes.
 Photo : Jean-François Balmer et Roland Dubillard. (fr3)

0.20 Prélude à la nuit
Les sons et les parfums tournent dans l'air, de C. Debussy, interprété par P. Roge.
0.25 Journal des festivals

Demain à la TVR
12.05 Les conquérants du temps passé
12.35 Rue Carnot
13.10 D' Erika Werner
14.00 Hippisme
 (chaîne alémanique).

A PROPOS

A VOIR

Fictions italiennes

Les nouveautés, l'été, se font malheureusement rares. Deux chaînes françaises s'en vont chercher leur pitance du côté de l'Italie.
 Fortement secouée par les terrorismes de diverses origines, l'Italie s'interroge, et souvent à travers son cinéma ou sa télévision.
 «Nous sommes terroristes» (TF1, en trois parties, les 3, 10 et 17 juillet) est un film signé d'un bon cinéaste, Carlo Lizzani, attentif depuis toujours aux réalités sociales et politiques de son pays. Il choisit ici d'insérer sa caméra à l'intérieur d'un groupe terroriste, «Nucleo Zero», qui renonce à la lutte armée presque «classique» des anciennes «Brigades rouges» pour organiser des vols, d'argent, d'or, de bijoux. Car, selon ces «nouveaux» terroristes, il faut créer des réserves financières avant une prochaine crise de société, même si elle se fait attendre, et par conséquent tenir compte des conditions économiques et financières du marché de l'argent ou de l'or. Une bonne description est aussi faite de la qualité des personnages, terroristes actifs camouflés dans

leurs occupations quotidiennes. Il se pourrait que cette série soit de bonne valeur informative, et qui sait en partie prémonitrice ?
 Des nouvelles signées de grands écrivains, La Cava, Brancati, Lampedusa (celui du Guépard), Calvino, Moravia; des adaptations et mises en scène de grands cinéastes comme Comencini (Le mariage de Catherine d'après Mario La Cava: 3 juillet) ou Florestano Vancini (Le commissaire d'après Polimio: jeudi 10 juillet - FR3) et d'autres, peut-être jeunes talents prometteurs: Il y a ainsi quelques bons atouts pour offrir une série de dix «Contes d'Italie», le premier assez remarquablement doublé en français, ce qui est plutôt rare. Par la diversité des auteurs et des réalisateurs, il se pourrait que cette famille de films évite de donner l'impression d'uniformité qui se dégage souvent de telles séries.
 Et le premier, «Le mariage de Catherine», proposait une juste approche de l'Italie rurale et catholique des années trente, dans une famille où un père qui veut absolument marier sa fille de trente ans, se fait berner par un bellâtre. Freddy Landry

June Anderson, la diva qui monte

Elle est Américaine. Elle est jeune. Elle est belle. Certains critiques musicaux sont allés jusqu'à la comparer à Maria Callas et à Joan Sutherland. Il n'y a pas de doute: June Anderson est une diva qui monte.
 Pourtant, au départ, cette jeune fille née dans l'aristocratie citée de Boston ne se destinait pas au chant. Elle avait une passion pour la littérature française et pensait diriger ses études en ce sens. Gustave Flaubert, notamment, la passionnait.
 Mais, sur les bancs de l'université, elle se prend de passion pour l'opéra et sa vocation pour le chant va naître très insensiblement. June ne passe pas par le Conservatoire. Son premier professeur est une vieille dame très ordinaire qui lui enseigne la musique italienne et va lui donner le goût de chanter.
 Le chant sera très vite pour June autre chose qu'un violon d'Ingres. Elle postule pour une bourse au Metropolitan Opera de New York: elle sera la plus jeune finaliste jamais retenue par cet auguste établissement.
 Dès l'âge de dix-huit ans, elle chante Gilda (le principal rôle du «Rigoletto» de Verdi) avec des professionnels. Seule différence entre la jeune fille et eux: ils sont payés, elle pas...
 C'est en 1978 qu'elle fait ses grands débuts officiels au New York City Opera: elle y interprète La Reine de la Nuit dans «La flûte enchantée» de Mozart. Le grand air de la reine de la nuit est certes diabolique mais ce n'est pas fait pour l'effrayer: «J'ai toujours

recherché, dit-elle, à acquérir de la virtuosité dans l'aigu».
 Actuellement, sa voix pure de soprano est reconnue partout à travers le monde dans un répertoire extrêmement varié qui va du «Coq d'or» de Stravinsky aux «Contes d'Hoffmann» d'Offenbach, en passant par «Rigoletto», «Le Barbier de Séville», «Les Puritains» ou «Jules César». Bientôt on la verra à Rome et à Bordeaux dans «Traviata» et au Théâtre de la Fenice de Venise dans «La Somnambule».
 Ce n'est que l'an dernier à pareille époque que le public du Palais Garnier a découvert la jeune femme dans «Robert le diable» de Meyerbeer. La même année elle a enthousiasmé le public des Champs-Élysées dans «Otello» de Rossini qui fut créé en 1816 et qui est antérieur de 71 ans à celui de Verdi.
 Son premier rôle à la scène a été aussi son premier rôle au cinéma. C'est en effet pour incarner La Reine de la Nuit que Milos Forman l'a engagée dans son «Amadeus».
 Aux côtés d'Alfredo Kraus, June Anderson, en mai dernier, a enthousiasmé les spectateurs de la salle Favart avec cette «Fille du régiment» de Donizetti que TF1 nous offre. Ce fut un véritable triomphe.
 Le critique musical Claude Samuel a parlé le lendemain de «délire collectif» et il notait: «Même Horowitz, follement acclamé en octobre dernier, n'a pas déclenché un tel enthousiasme».
 Amoureuse de la musique, June n'apprécie pas toujours ceux qui la diri-

gent: «Pour un Prêtre, un Muti, ou un Gavazzeni, dit-elle, on trouve dans ce milieu quantité de gens qui nous aideraient beaucoup mieux s'ils n'étaient pas là...»
 June ose affirmer courageusement ses préférences. Elle avoue ne pas aimer Mozart «qui traite les voix un peu trop comme des instruments». Mais elle adore Bellini, Rossini ou Donizetti.
 (TF1, 20 h 30 - ap)

Programmes radio page 23

Votre agence au LOCLE SUBARU 4 x 4 Garage - Carrosserie W. Burkhalter Jaluse 2 - Le Locle Tél. 039/31 82 80 - 31 10 50